

Troisième partie

Aides locales facultatives et trajectoires
des allocataires des minima sociaux

Cahier 2

Les trajectoires des allocataires
des minima sociaux

L'inscription prolongée dans les dispositifs de minima sociaux : précarisation et exclusion du marché de l'emploi, *Valérie Cohen (Clerse), Brigitte Larguèze (Recherche et sociétés)*

Situations professionnelles, transitions et trajectoires des allocataires du RMI, *Jacques Bouchoux, Yvette Houzel, Jean-Luc Outin (Centre d'économie de la Sorbonne, UP1-CNRS)*

L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère, *Catherine Pollak, Bernard Gazier (EEP, UP1-CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne)*

L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère, *Madior Fall (Inra-EEP et Insee), Marta Menéndez (Inra-EEP et université Paris-Dauphine)*

L'inscription prolongée dans les dispositifs de minima sociaux : précarisation et exclusion du marché de l'emploi

Valérie Cohen (Clerse), Brigitte Larguèze (Recherche et sociétés)¹

DEPUIS une vingtaine d'années, l'apparition du chômage de masse, la précarisation de la relation de travail et le rétrécissement du champ d'intervention de l'assurance chômage ont entraîné une hausse du nombre d'allocataires de minima sociaux (RMI, ASS et API), une diversification de leurs profils et un allongement des durées passées dans ces dispositifs. L'inscription prolongée dans les dispositifs de minima sociaux, étudiée à partir de trajectoires d'allocataires particulièrement confrontées aux difficultés d'insertion professionnelle — les jeunes entrant sur le marché du travail et les personnes en fin de parcours professionnels —, est mise en regard avec la précarisation et l'exclusion du marché de l'emploi. Ces processus se déclinent différemment selon les allocataires, ce qui conduit à distinguer plusieurs profils, lesquels ne reflètent pas l'ensemble des situations et sont loin d'être cloisonnés.

1. Cet article repose sur une recherche réalisée en collaboration avec Monique Leroux, qui a donné lieu à un rapport : Cohen V., Larguèze B., Leroux M., 2005, *Trajectoires biographiques, stratégies et aménagements identitaires d'allocataires de minima sociaux*, rapport final.

Alors qu'il y a une vingtaine d'années, lors de la création du revenu minimum d'insertion (RMI), on s'interrogeait sur les processus d'entrée dans les dispositifs, l'installation dans ces derniers devient un sujet d'études. L'augmentation du nombre d'allocataires de minima sociaux, la diversification des profils se conjuguent en effet à un allongement de la durée passée dans les dispositifs d'assistance. À l'échelle nationale, on observe ainsi qu'un tiers des allocataires percevant le RMI sont inscrits dans ce dispositif depuis plus de cinq ans (Hennion, Nauze-Fichet, 2006) et plus d'un quart des allocataires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ont une ancienneté d'inscription supérieure à quatre ans (Clément, 2006).

L'évolution des catégories d'allocataires de minima sociaux est à mettre en regard avec les transformations de la société salariale. Outre le chômage de masse, la précarisation de l'emploi et le rétrécissement du champ de l'assurance chômage ont largement participé à l'augmentation des bénéficiaires de minima et au prolongement des durées passées dans les dispositifs (Nivière, 2006). Si ces tendances à l'œuvre sont désormais identifiées², il reste à étudier de plus près les difficultés à sortir des dispositifs de minima sociaux, afin de comprendre comment des individus y recourent et y restent durablement inscrits.

Dans cette perspective, nous avons analysé des situations d'installation prolongée dans les dispositifs de minima sociaux (RMI, ASS, allocation de parent isolé, API), en nous appuyant sur une enquête empirique réalisée pour l'Onpes auprès d'un échantillon particulièrement confronté aux difficultés d'insertion professionnelle : des jeunes entrant sur le marché du travail et des personnes en fin de parcours professionnel.

La prise en compte des trajectoires biographiques nous a permis de repérer différentes déclinaisons de cette installation prolongée, laquelle se distingue selon la situation face à l'emploi et la condition salariale des allocataires. Pour une large part d'entre eux, la perception d'une allocation est étroitement liée à l'occupation d'un emploi précaire et/ou faiblement rémunéré. Pour l'autre partie, elle concerne les difficultés d'accès à un emploi et interroge les logiques d'exclusion et de retrait du marché de l'emploi. Pour les besoins de l'analyse, nous présenterons successivement ces deux aspects. Notons cependant que ceux-ci sont étroitement imbriqués et qu'entre ces deux pôles, il existe un continuum de situations d'allocataires allant de ceux qui sont en emploi à ceux qui en sont exclus durablement.

Descriptif du cadre de l'enquête et de l'échantillon étudié

Durant l'année 2005, nous avons réalisé une enquête qualitative en complément d'une enquête nationale concernant l'insertion sociale des allocataires de minima

2. Sur les transformations de la société salariale, les références sont nombreuses. On se réfère notamment aux analyses de Castel (1995, 2003), de Paugam (1991, 1993, 2000), de Demazière (2006), de Maruani (2004) ; sur l'évolution du régime d'assurance chômage et du régime de solidarité, voir notamment Daniel et Tuchsirer (1999).

sociaux³. S'appuyant sur un corpus de 60 entretiens biographiques, notre recherche a eu pour objet d'étudier les trajectoires d'insertion professionnelle, les processus de précarisation ainsi que les modalités de gestion matérielle et identitaire de populations en marge de l'emploi.

Prenant en compte trois minima (API, RMI, ASS), la constitution de l'échantillon enquêté a permis de centrer l'attention sur les populations se situant dans les premières étapes du parcours professionnel (30 allocataires de moins de 35 ans) et celles se trouvant en fin de parcours professionnel (30 allocataires de plus de 50 ans). Au sein même de chaque tranche d'âge, l'objectif a été de diversifier les profils d'allocataires sur la base de trois critères : le minima perçu, le sexe, le lieu de résidence.

Les entretiens ont concerné 32 femmes (14 allocataires API, 7 allocataires ASS, 11 allocataires RMI) et 28 hommes (8 allocataires ASS et 20 allocataires RMI). Ils ont été réalisés pour moitié auprès d'allocataires résidant à Paris et en région parisienne et pour l'autre moitié dans différentes régions (Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Bretagne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Enfin, il importe de souligner que la majorité des personnes rencontrées ont en commun de bénéficier d'un logement social et d'une stabilité résidentielle⁴ depuis au moins deux ans (les moins stables et vraisemblablement les plus démunies n'ont pu être contactées faute de coordonnées fiables au moment de la prise de rendez-vous).

Dans le cadre de cet article, nous avons centré l'analyse sur des allocataires ayant une certaine ancienneté dans les dispositifs. Sur les 60 personnes enquêtées, seules 6 allocataires avaient — au moment de l'enquête — quitté les dispositifs pour un emploi à temps plein, soit en CDI (2 allocataires), soit en CDD excédant six mois (2 allocataires) ou bien avec le statut d'indépendant (2 allocataires)⁵. Ces données rejoignent les résultats enregistrés par les enquêtes statistiques⁶ qui, tout en mettant en avant différents types et durées de sortie, montrent l'importance des durées d'inscription dans les minima.

3. Cette enquête nationale a été menée en 2003 auprès d'un échantillon de 5 000 personnes allocataires de l'ASS, du RMI, de l'API et de l'AAH en décembre 2001 et a été cofinancée par la Drees, l'Onpes, la Cnaf, la Dares, le Cerc et la Caisse des dépôts et consignations. Pour une synthèse des résultats, voir notamment Belleville-Pla (2004, 2006), Gloukoviezoff et Monrose (2004), Gilles et Loisy (2005).

4. L'échantillon de l'enquête nationale « a été tiré dans un "stock" de bénéficiaires à une date donnée : il sur-représente donc les personnes depuis longtemps allocataires » (Belleville-Pla, 2004 a).

5. Les autres sorties identifiées concernent 16 allocataires et se rapportent soit au passage d'un minima à l'autre (7 allocataires ont quitté l'API pour le RMI, 2 allocataires ont quitté le RMI pour l'AAH, 1 allocataire est sortie du RMI en basculant au minimum vieillesse, 2 allocataires ont prolongé le droit à l'API par une nouvelle naissance), soit à un changement de la situation matrimoniale. Ainsi, la mise en couple avec un conjoint salarié entraîne, pour 4 des jeunes femmes de notre échantillon, la possibilité de sortir des minima.

6. On se réfère ici à l'analyse statistique conduite par la Drees à partir de l'échantillon national interrégimes d'allocataires de minima sociaux (Belleville-Pla, 2004 b et Pla, 2006 b).

Une inscription prolongée

Il reste néanmoins à préciser les formes d'inscription prolongée, car celles-ci se présentent différemment selon l'âge des allocataires, lequel renvoie à une étape particulière de la trajectoire.

Concernant les allocataires âgés de plus de 50 ans, il est plus aisé de s'accorder sur des formes d'ancienneté car les durées⁷ d'inscription sont nécessairement plus longues. Ils sont en effet inscrits dans les dispositifs depuis au moins quatre ans. Ajoutons cependant que pour beaucoup d'entre eux le recours aux minima fait suite à une déstabilisation salariale antérieure. On repère ainsi, pour les allocataires âgés de plus de 50 ans, deux moments décisifs — marquant un avant et un après — dans les trajectoires professionnelles. Le premier se situe dans les années 1980 et le second à la fin des années 1990. Ainsi, certains peuvent donc être inscrits dans le dispositif depuis cinq ans mais être écartés de l'emploi depuis plus de dix ans car, pour la plupart de ces allocataires, l'entrée dans les minima fait suite à l'épuisement des droits au chômage. 23 allocataires (sur un échantillon de 30 allocataires âgés de plus de 50 ans) sont dans ce cas et vivent depuis plus de huit ans avec les ressources du chômage et/ou des minima⁸.

Pour l'autre partie de notre échantillon, constituée de 30 allocataires de moins de 35 ans, aucun n'a connu de période d'emploi stable succédant aux études (ou alors sous la forme d'emploi à temps partiel contraint). De ce fait, il est difficile de distinguer des points de basculement dans les trajectoires. C'est donc la durée passée dans les dispositifs de minima sociaux qui est ici un critère décisif, mais également l'évolution de la trajectoire depuis l'inscription. Il convient aussi de distinguer les allocataires du RMI et ceux de l'API, étant donné les conditions spécifiques d'attribution de celle-ci. Dans ce dernier cas, c'est le basculement⁹ de l'API vers le RMI ou la reconduction de l'API avec une maternité ultérieure qui amorcent un processus d'enracinement. Ainsi, neuf allocataires de l'API sur quatorze se trouvent dans cette configuration. Pour les allocataires du RMI, tous inscrits à 25 ans, c'est l'âge au moment de l'entretien et la situation face à l'emploi qui différencient les durées d'inscription. Parmi les douze allocataires encore au RMI au moment de l'entretien, neuf avaient plus de 30 ans, soit au minimum six ans d'inscription au revenu minimum. cinq allocataires avaient trouvé un

7. « Selon les données de l'Unedic au 31 décembre 2003, l'ancienneté au chômage des allocataires de l'ASS dépassait 5 ans pour 59 % d'entre eux, 31 % étant au chômage depuis 2 à 5 ans, et 10 % depuis moins de 2 ans. Leur ancienneté de perception de l'ASS, à cette même date, dépassait même 5 ans pour 40 % d'entre eux, 27 % étant présents dans le dispositif depuis 2 à 5 ans et 33 % depuis moins de 2 ans. L'ancienneté de perception de l'ASS est fortement croissante avec l'âge : de 2 ans environ en moyenne pour les moins de 40 ans à environ 5 ans pour les plus de 50 ans » (Gilles, Loisy, 2005).

8. Parmi les 7 allocataires restants, 5 viennent tout juste d'avoir 50 ans et ont été déstabilisés professionnellement plus tardivement. Ils sont inscrits dans les minima depuis moins de cinq ans. Deux autres allocataires, âgés de plus de 60 ans au moment de l'entretien, étaient inscrits depuis peu au RMI.

9. Au niveau national, les enquêtes statistiques montrent que les passages d'un minimum social à l'autre sont fréquents. Ainsi, parmi les allocataires titulaires de l'API longue en décembre 2001, près de 30 % ont accédé au RMI deux ans plus tard, tandis que 6 sur 10 des parents isolés allocataires du RMI le sont encore deux ans plus tard (Algava, 2005).

emploi après moins d'un an de RMI. Quant à ceux âgés de moins de 30 ans (trois allocataires), leur durée d'inscription était inférieure à quatre ans. À partir du corpus constitué par les allocataires de moins de 35 ans, les formes d'ancienneté étudiées correspondent donc à dix-huit allocataires. Nous tenons néanmoins à souligner, qu'il s'agit des jeunes ou des allocataires plus âgés, que l'identification de formes d'inscription prolongée ne laisse en rien présager d'une inscription définitive ou d'une impossible sortie des dispositifs, mais pointe sur un phénomène social majeur de dépendance à l'assistance, laquelle offre peu d'autonomie financière¹⁰.

À propos des sorties par l'emploi des dispositifs

Parce que les sorties par l'emploi sont rares, nous présentons ici les trajectoires de certains allocataires qui avaient retrouvé un emploi au moment de l'entretien. Ces sorties par l'emploi concernent majoritairement des jeunes diplômés¹¹ qui doivent leur insertion sur le marché de l'emploi non pas tant à leur diplôme ou à leur expérience professionnelle qu'à un exercice d'ajustement de leurs formations et attentes initiales aux offres du marché de l'emploi. Leur insertion professionnelle relève de stratégies pragmatiques qui s'enracinent dans un rapport spécifique à leur trajectoire scolaire, à leurs parents et à leur devenir. Même si ces jeunes ne forment pas un groupe homogène, ils présentent quelques dimensions communes.

Ces sorties de dispositifs sont d'abord à mettre en regard avec les conditions de leur inscription. Celle-ci coïncide avec la fin de la période de formation et répond à l'« envie de travailler », « de gagner sa vie », « de s'installer », de s'affranchir de la tutelle familiale et d'acquérir une autonomie. Tous, pour différentes raisons, ne souhaitent pas ou ne peuvent pas prolonger cette période étudiante. Cependant, ils ne parviennent pas à trouver rapidement un emploi qualifié et redoutent les emplois précaires et sous-qualifiés qui leur sont accessibles. Les « petits boulots » auxquels ils peuvent avoir recours ponctuellement sont en effet perçus comme une « spirale dangereuse », pouvant les « enfermer » dans une trajectoire descendante. Le recours au RMI est ainsi justifié comme un moyen d'échapper à la déqualification, mais également « une aide le temps de trouver un travail », ou encore « un tremplin » pour « se lancer » dans un secteur d'activité professionnelle. Bien que diplômés, leur parcours scolaire n'a pas été orienté vers une formation permettant une entrée rapide sur le marché de l'emploi qualifié. L'investissement dans les études s'est ainsi traduit par le désir d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (envisagé comme un outil de promotion sociale venant récompenser la mobilisation familiale), lequel a primé sur l'apprentissage d'un métier. L'inscription au RMI est aussi étroitement liée à l'impossibilité de mobiliser l'aide familiale. Outre que leurs parents ont eux-mêmes de faibles ressources¹², on observe chez

10. Sur les marges de manœuvre en situation de minima, voir Cohen V., Larguèze B., 2007.

11. Il est observé que si, parmi les nouveaux entrants dans le dispositif, les moins de 30 ans sont sur-représentés (37 % des ouvertures de droit), ils sortent du RMI beaucoup plus facilement que les autres puisque, au terme d'un an, environ 40 % d'entre eux ne perçoivent plus le RMI ni ne deviennent allocataires d'un autre minimum (Lorgnet *et al.*, 2004).

12. Ils sont issus de milieux sociaux marqués par l'absence de capitaux culturels, mais dont les ressources économiques ont permis aux enfants de vivre une enfance sans difficulté matérielle. Les pères étaient ouvriers, employés, petits commerçants, et se sont mobilisés dans la trajectoire scolaire de leurs enfants.

ces allocataires des réticences à solliciter le soutien familial. Ces jeunes diplômés estiment qu'ils disposent de moyens suffisants pour assumer leur vie quotidienne. Leurs titres scolaires sont perçus comme une ressource conséquente, du moins au regard de la situation de leurs parents respectifs ou encore de celle des personnes sans emploi, plus âgées, moins diplômées et plus isolées. Ils sont issus de milieux sociaux où la quête d'autonomie est considérée comme une donnée constitutive de la jeunesse. En d'autres termes, il leur apparaît « normal » de « se débrouiller seul », et ils estiment que c'est plutôt à eux d'« aider leurs parents », de « rendre » une partie de ce qu'ils ont reçu au cours de leurs années étudiantes. Ces règles de réciprocité sont cependant contrariées par les transformations du salariat, et le recours au RMI est dès lors perçu comme un moyen de gagner un minimum d'indépendance vis-à-vis de la famille.

Ce mécanisme d'entrée est associé à des sorties rapides du dispositif, car ces allocataires mettent en œuvre, durant leur courte période d'inscription, des stratégies pragmatiques pour s'ajuster au marché de l'emploi. Ils savent ce qu'ils veulent faire, ont « un projet », « des pistes » et sont « aidés » par les différents interlocuteurs rencontrés dans le dispositif. Les exemples suivants offrent une illustration de sortie par l'emploi.

Amélie R., 30 ans, après son diplôme des Beaux-Arts, a travaillé en tant que graphiste pour différentes sociétés. Celles-ci lui font comprendre qu'elles ne l'embaucheront pas en CDI mais feront volontiers appel à ses services si elle est indépendante. Elle décide ainsi de se mettre à son compte et c'est durant son année d'inscription au RMI qu'elle peut faire l'ensemble des démarches exigées pour « s'installer ».

Fabrice T., 33 ans, après avoir échoué au concours du Capes histoire-géographie, s'est lancé, durant sa deuxième année d'inscription au RMI, dans un projet d'import avec le Maroc qui a très vite périclité. Il se tourne alors vers les espaces verts, comme animateur d'équipe, obtient des CDD, avant de signer un contrat en CDI.

Abdel M., 30 ans, après avoir abandonné deux formations (Deug de biologie, stage Afpa de climatisation), et à défaut de trouver un emploi, prend modèle sur son beau-frère, indépendant, qui achète et vend des voitures d'occasion. Il décide ainsi de monter, lui aussi, une « petite entreprise », actuellement peu rentable.

Certains ont opté pour la création d'entreprise qui, dans un contexte salarial en crise, se présente comme une issue par défaut, la seule manière d'échapper au chômage. Bien que ce nouveau statut ne signifie pas nécessairement une sécurité financière, ils estiment être « tirés d'affaire ». Les choix qu'ils ont ici opérés pour « s'en sortir » ont cependant supposé un abaissement de leurs exigences. Cette tension entre objectifs initiaux ou souhaités et situation présente est perceptible dans l'insistance à justifier ce qui peut s'apparenter à une réorientation, comme s'ils cherchaient, face à l'enquêteur, à se prouver à eux-mêmes qu'ils ont fait les bons choix, tout en regrettant leur formation initiale. Cette tension diminue cependant lorsqu'ils sont face à de nouvelles responsabilités, celles d'être parents, ce statut justifiant dès lors la quête d'une certaine stabilité aux dépens d'une « réalisation » professionnelle.

Chez les allocataires âgés, nous n'avons pu observer qu'une seule véritable sortie par l'emploi, qui passe là aussi par un réajustement des orientations professionnelles. Ainsi Didier P., 57 ans, résidant en région parisienne, a occupé un poste de dessinateur industriel dans un bureau d'études de 1975 à 1992. Il perd son emploi suite au

départ en retraite des deux ingénieurs qui dirigeaient cette société. Sa qualification ayant été obtenue grâce à une formation « maison », il pressent qu'il ne pourra pas retrouver un emploi dans ce secteur d'activité. À 45 ans, après une année de chômage, il suit une formation Afp¹³ en mécanique auto et obtient un CAP. Il a le projet d'ouvrir un garage accompagné d'un atelier de réparation mais n'arrivera pas à rassembler le capital nécessaire. Depuis 1994, il a accumulé une longue suite de CDD de courte durée qui correspond à quatre années d'emploi effectif sur une décennie (l'ASS prenant le relais des indemnités chômage et s'interrompant lors des CDD). Au moment de l'entretien, Didier P. avait retrouvé un emploi dans un garage, mais sous forme d'un CDD de neuf mois qui devait en principe être renouvelé.

Ces allocataires sont sortis des dispositifs grâce à des emplois offrant soit l'assurance d'une rémunération acceptable pendant plusieurs mois soit la possibilité de stabiliser leur statut, et pour certains d'augmenter leur revenu. Sans ces conditions, la sortie des dispositifs s'avère plus difficile, comme en témoigne l'analyse des trajectoires de ceux qui restent durablement inscrits aux minima.

La précarisation de l'emploi : une « trappe à assistance »

L'inscription prolongée dans les dispositifs de minima sociaux est étroitement liée à l'occupation d'un emploi, lequel ne permet pas — en raison de la durée travaillée — de quitter les dispositifs¹⁴. Il peut s'agir d'emplois à temps partiel contraint, dont les rémunérations sont si faibles qu'elles donnent droit à une allocation en complément des ressources perçues, ou d'emplois à temps plein dont la très courte durée (n'excédant pas deux mois) n'offre pas de droit au chômage et oblige les personnes à se réinscrire aux minima.

La précarisation de l'emploi apparaît ainsi comme un « moteur » d'enracinement dans les dispositifs, qui concerne majoritairement les jeunes allocataires, diplômés ou non, mais qui existe également chez des allocataires plus âgés (tous qualifiés), contraints d'accepter des emplois précaires et sous-qualifiés pour rester sur le marché de l'emploi. Enfin, cette situation prend un sens différent selon la trajectoire antérieure et les aspirations futures.

13. Il s'agit du seul allocataire de notre échantillon ayant suivi une formation qualifiante. Mais on observe que la part des chômeurs sans qualification ayant suivi une formation est faible : soit 9 % en 2004, contre 15 % des chômeurs de niveau bac et 23 % des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, près des trois quarts des demandes de formation faites par les chômeurs sont refusées et, en tout premier lieu, celles émanant de chômeurs non qualifiés et de femmes. Seulement 21 % des demandes des non-qualifiés donnent lieu à une prescription (contre 27 % pour les niveaux bac +2 et plus) et 22 % pour les femmes — contre 30 % pour les hommes (Fleuret, 2006).

14. Le suivi des trajectoires sur trois ans des entrants au RMI, effectué par la Drees, indique que 12 % d'entre eux (comprenant peu d'allocataires âgés) « alternent emploi et chômage, avec des périodes d'emploi trop courtes pour donner lieu à indemnisation par le système d'assurance chômage » et avec un taux d'inscription à l'ANPE ainsi qu'un recours à l'intéressement importants (Pla, 2006 b).

La précarisation sans professionnalisation

L'ancienneté dans les dispositifs, liée à la précarisation du statut de l'emploi, s'observe d'abord chez des jeunes allocataires faiblement diplômés (CAP, BEP, bac professionnel). Il s'agit ici d'une précarisation qui n'est pas engagée dans une voie de professionnalisation et qui se présente de ce fait comme l'unique accès au monde du travail. Cette situation a été majoritairement repérée chez des jeunes de milieu populaire et résidant dans des zones urbaines, mais avec des parcours différents selon le genre¹⁵.

S'agissant des jeunes hommes, les premières tentatives d'entrée sur le marché du travail se caractérisent par une succession de stages et d'emplois aidés, non professionnalisants. Cette succession dessine un cercle spécifique de la précarité maintenant les allocataires dans ce que l'on pourrait appeler un « marché de l'insertion ». La dépendance de ces jeunes adultes vis-à-vis de leurs parents est ici maximale et l'aide apportée se traduit en premier lieu par la possibilité d'une cohabitation prolongée au domicile familial. Faute de revenus d'existence suffisants, leur prise d'autonomie est constamment retardée et le support familial constitue le dernier rempart contre l'exclusion. Les cas les plus exemplaires ont été rencontrés dans le Nord-Pas-de-Calais, région¹⁶ frappée par un chômage de masse. La trajectoire d'un jeune allocataire habitant Roubaix souligne cette dynamique d'enracinement dans les minima qui se nourrit d'une forme particulière de précarisation dans un bassin d'emplois sinistré :

Tarek M., 35 ans, est allocataire du RMI depuis presque dix ans. Titulaire à 18 ans d'un BEP en maçonnerie, il n'a connu depuis son entrée dans la vie active qu'une longue succession d'emplois aidés (TUC¹⁷ et CES¹⁸), de périodes de chômage indemnisé ou non, entrecoupées de « petits boulots » dont il peine à se rappeler la chronologie et l'objet : « Je me rappelle plus exactement les détails, toute ma jeunesse j'ai galéré, quoi ! J'ai fait que des petits boulots de rien du tout. Au début, ça m'a plu la maçonnerie mais c'est après, pour trouver du travail. Je pensais travailler dans cette branche, mais il y avait rien. Je me suis retrouvé dans des boîtes... mal payé, tout ça. Le premier emploi, c'était un TUC pour une régie de quartier : je mettais en peinture, je changeais les carreaux, tout ça. J'ai appris à mieux maîtriser le boulot. Mais après, ça a été que des trucs comme ça. Après, j'étais sans emploi pendant deux ans. Je ne touchais rien, j'étais dépendant de mon père pour tout. Je demandais jamais rien, c'est lui qui

15. Cette distinction selon le genre est en partie liée aux caractéristiques de notre échantillon. Parmi les jeunes allocataires faiblement diplômés, les hommes vivent tous chez leurs parents, tandis que les jeunes femmes vivaient seules.

16. Marqué par la prédominance d'une mono-industrie textile dont la crise a entraîné une situation économique et sociale préoccupante, le bassin d'emploi Roubaix-Tourcoing-vallée de la Lys, avec un taux de chômage de 14,7%, est nettement au-dessus des moyennes régionale et nationale. Il y existe un lourd déficit d'emplois (38 500 personnes sont inscrites à l'ANPE). La part des chômeurs de longue durée est de 36% (dont 14% de plus de 50 ans), celle des jeunes (de moins de 25 ans) de 23% et près de 15 000 personnes sont allocataires du RMI, certaines n'étant pas inscrites à l'ANPE (Diagnostic et Plan d'action local, 2006).

17. TUC : travaux d'utilité collective.

18. CES : contrat emploi solidarité.

me donnait des pièces, comme ça. Je faisais pas grand-chose... je tenais les murs. À l'ANPE, on m'a proposé des choses mais quand j'y allais, c'était pas ça. J'allais et on me faisait travailler un jour, deux jours, et après, on n'avait plus besoin de moi. C'était juste pour dépanner, ils avaient personne à employer, on était là en bouche-trou. Après les CES sont venus et j'ai travaillé dans les espaces verts. (...) J'ai fait plein de petits boulots dans les espaces verts. (...) Au niveau santé, ça va, mais je stresse parce que c'est stressant tout ça, c'est lourd. Des fois, j'arrive pas à dormir, j'ai tout ça dans la tête.» Au moment de l'entretien, Tarek M. était employé depuis près d'un an par la mairie sur un CES «Sécurité des enfants scolarisés» et percevait le RMI en complément. Son seul espoir était d'intégrer dans quelques mois une formation qualifiante en «menuiserie PVC».

S'agissant des jeunes femmes, leur entrée sur le marché de l'emploi s'opère très tôt (entre 16 et 20 ans) et coïncide souvent avec le départ du foyer parental sans cohabitation avec un conjoint. Les premières étapes de leur trajectoire professionnelle se caractérisent par l'enchaînement d'emplois de courte durée, de contrats aidés, de missions d'intérim à des postes non qualifiés ou de travail informel (garde d'enfants, ménage, bricolage). Très peu diplômées, sans soutien familial, ces jeunes femmes sont en permanence en quête d'une source de revenus leur permettant un minimum d'autonomie financière. Contraintes de travailler, elles ont peu de stratégies de professionnalisation et naviguent d'un emploi à l'autre. Aussi les périodes de chômage (indemnisées ou non) sont-elles très brèves. C'est donc moins un travail qui leur fait défaut qu'un emploi à temps plein, à durée indéterminée et décemment payé.

Le recours aux minima intervient dans des situations différenciées qui recourent aussi les conditions d'obtention spécifique de chaque allocation. Alors que les allocataires (hommes et femmes) du RMI s'inscrivent à leur date anniversaire de 25 ans afin de garantir un minimum de revenus mensuel dont la régularité leur faisait défaut, pour les jeunes mères c'est la naissance d'un enfant conjugué à l'absence d'un conjoint qui les conduit à percevoir l'API. Si celle-ci leur permet une certaine sécurité quant à la régularité des ressources, ces jeunes mères maintiennent un lien avec l'emploi, lequel est toujours assujéti à un temps partiel contraint et de courte durée («extras» dans l'hôtellerie, missions d'intérim). En dépit de conditions de travail pénibles, on observe que ces jeunes femmes ont un rapport positif à l'emploi. Elles y sont attachées car elles y puisent une reconnaissance sociale plus valorisante que l'identité de femme au foyer (Alonzo, 1998). Cependant, elles ont également recours au travail non déclaré (quelques heures de ménage ou la garde d'enfants à domicile) quand cela leur est possible, ce qui leur permet d'augmenter leurs ressources.

En fin de droits d'API¹⁹, ces allocataires basculent sur le RMI et renouent avec des trajectoires professionnelles précaires qui rejoignent celles des autres jeunes allocataires célibataires. Celles-ci se caractérisent soit par des emplois à temps par-

19. Pour ces jeunes femmes, la durée de perception de l'API a été ici maximale, c'est-à-dire trois années.

tiel contraint (en intérim, CDD, CES) avec un complément RMI, soit par du travail informel (quelques heures non déclarées et peu rémunérées). Ces trajectoires dessinent des cycles de travail qui peuvent être en continu ou entrecoupés de périodes de chômage. Cette précarisation contrainte, notamment par le temps partiel, maintient ces jeunes travailleurs durablement dans les dispositifs de minima sociaux. C'est le cas de cette jeune mère, rencontrée à Paris dans un centre d'hébergement réservé aux femmes en situation de précarité :

Chloé S., 27 ans, portugaise d'origine cap-verdienne, est venue en France à 12 ans rejoindre sa mère, femme de ménage. Après l'obtention d'un bac professionnel en comptabilité à 20 ans, elle retourne au Portugal pour une « année sabbatique ». À la suite d'une brève liaison amoureuse, elle est enceinte, mais le père refuse la grossesse. De retour à Paris, elle accouche de jumeaux, est hébergée par sa mère et perçoit l'API « longue ». Durant cette période, Chloé S. reste malgré tout mobilisée par la recherche d'un emploi. Inscrite à l'ANPE dès le début de l'API, elle répond à des annonces et effectue de courtes missions intérim comme agent administratif. Elle rémunère d'abord une « nounou » lorsqu'elle travaille, puis obtient une place en crèche quand ses enfants ont 2 ans, ce qui lui permet d'intensifier sa recherche d'emploi. Chloé trouve d'ailleurs du travail, mais ne parvient pas à obtenir un emploi stable. Au terme de l'API, elle doit s'inscrire au RMI. Dans le même temps, sa mère ne peut plus l'héberger. L'assistante sociale en charge de son contrat d'insertion lui trouve une place dans un foyer pour mères isolées, l'aide à s'inscrire dans un stage pour se former à un logiciel de comptabilité. Deux ans plus tard, Chloé S. est toujours à la recherche d'un emploi : « C'est difficile de trouver un travail et puis je me demande comment ils font leurs critères de choix, vous savez... Au début, ils demandent ceci, cela et, après, ils changent d'avis sans donner d'explications. » Au moment de l'entretien, Chloé S. était depuis deux mois en CES, contrat proposé par l'ANPE, dans une association de services (garde d'enfants, aide à domicile pour personnes âgées) sur un poste d'agent administratif polyvalent. Elle pensait que ce contrat de six mois pouvait être renouvelé et espérait qu'il débouche sur un CDI : « Là, je travaille 20 heures par semaine. Pour sortir du foyer, il faut que je trouve un emploi fixe, au moins un CDD. Après, je fais une demande pour un logement, mais tant qu'il n'y a pas de solution, je peux rester ici. »

Insertion professionnelle et précarisation

Nous avons observé une situation d'enracinement spécifique mise en relief chez de jeunes allocataires diplômés engagés depuis plusieurs années dans un parcours professionnel de type artistique mais sans formation reconnue, qui ne peuvent sortir des dispositifs en raison de la précarité de ces secteurs d'activité et ne peuvent prétendre à la protection salariale des intermittents du spectacle.

Bien que leur trajectoire scolaire soit fluide jusqu'à l'obtention du bac, ces allocataires ont en commun un rapport distancé et critique à l'institution scolaire²⁰. Les

20. Ces allocataires sont issus de classes moyennes et leurs parents possèdent des ressources culturelles (titres scolaires ou activités culturelles). Les parents sont instituteur, comptable, employé de banque.

études supérieures ne sont pas investies. Si certains sont restés plusieurs années à l'université, cette expérience n'est pas relatée sur un mode positif. Elle est d'abord présentée comme un moyen de « faire plaisir aux parents », de « remplir un contrat », avant de s'engager dans des activités jugées par leur famille « marginales et peu sérieuses », mais qui représentent pour eux « une passion » ou encore sont génératrices de « sens » : le théâtre, la musique, la décoration, la confection. L'entrée dans l'univers professionnel convoité est ainsi préférée à la poursuite d'études et beaucoup affirment qu'ils savaient déjà très jeunes ce qu'ils désiraient faire : être musicien, chanteur, comédien. Ainsi, après l'obtention du bac, sans l'adhésion des parents mais avec leur appui financier, ils s'orientent vers les activités artistiques désirées et consacrent enfin leur temps à se former, tout en restant pénalisés par leur défaut de formation académique initiale.

Ils s'inscrivent au RMI dès leur 25 ans afin de « libérer du temps ». En percevant cette allocation, ils sont en effet moins tenus d'avoir recours au travail alimentaire et peuvent « travailler vraiment », c'est-à-dire atteindre un niveau permettant d'être reconnu et de pénétrer des réseaux. À moins d'y être ponctuellement contraints (pour s'acheter une voiture, renouveler un instrument de musique, acheter du matériel informatique), ils refusent le travail instrumental. Les discours recueillis témoignent d'une critique de la valeur accordée au travail, qui repose sur la distinction entre « travail aliénant », le plus souvent instrumental, et « travail épanouissant », vecteur de création et de liberté²¹. Parce que les petits boulots mobilisent du temps et de l'énergie, ils les éloignent du « vrai travail », lequel paradoxalement n'est pas ou peu rémunéré. Comme le résumait un allocataire : « Si je suis au RMI, c'est parce que si je fais un petit boulot, j'aurai pas le temps de bosser à côté, et moi parfois, à côté, je bosse à plein temps. » À ce titre, le RMI peut apparaître comme une compensation, un revenu légitime venant rétribuer le travail réalisé mais non rémunéré. L'un d'entre eux affirme d'ailleurs : « Les gens au RMI sont souvent perçus comme des fainéants, des pique-assiette ou je ne sais quoi d'autre. Comprenez bien que ce que je fais en dehors contrebalance ce qui pourrait être perçu comme une dette envers l'ensemble. J'ai l'impression en contrepartie de donner quelque chose. »

Leur difficulté est cependant de gagner une autonomie avec « leur travail », celui-ci étant inscrit dans des professions (comédien, musicien, écrivain, scénariste, styliste) structurellement marquées par la précarisation du statut de l'emploi et par un fort taux de chômage. Ces contraintes, qui pouvaient traditionnellement s'apparenter à un droit d'entrée, un rite de passage balisant l'inscription dans ces univers professionnels (Mauger, 2006), s'intensifient et dessinent non plus seulement un passage « nécessaire », mais deviennent des normes durables qui caractérisent désormais un état salarié dégradé. Ainsi ces allocataires trentenaires, investis depuis plus d'une dizaine d'années dans ces univers, ne parviennent pas à se stabiliser et ont de fait recours aux minima sur des périodes longues. Leur dépendance

21. Cette critique se conjugue à un refus du consumérisme, ou tout au moins à une prise de distance avec les pratiques de consommation. L'objectif de ces jeunes n'est pas en effet de « gagner beaucoup d'argent », mais d'essayer de vivre à partir des activités qui les intéressent.

au RMI est par ailleurs pour la plupart étroitement liée à la difficulté de bénéficier de l'assurance chômage des intermittents du spectacle, dont le champ d'intervention n'a cessé de se rétrécir²². Tout en travaillant, souvent de façon intensive, ils ne perçoivent pas de salaires mais sont souvent rétribués sans être déclarés ou encore ils sont salariés sur de très courtes durées et très faiblement rémunérés. Certains peuvent par ailleurs travailler sans autre forme de rémunération que symbolique. L'inscription au RMI est donc le seul moyen non seulement d'avoir un revenu régulier, mais également un statut protecteur. À cet égard, il s'apparente à une allocation de précarité.

Alors que les minima étaient envisagés comme un moyen de s'investir dans la profession désirée, leur inscription prolongée dans ces espaces professionnels les conduit à un maintien dans les dispositifs de minima.

Précarisation et déqualification chez les allocataires âgés

L'inscription prolongée qui repose sur l'occupation d'un emploi précaire s'observe également chez des allocataires, hommes et femmes, âgés de plus de 50 ans, qui entrent sur le marché du travail entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970, immédiatement après leurs études secondaires (avec un diplôme CAP, bac ou niveau bac). Ils ont occupé de suite un emploi en CDI dans le secteur tertiaire (secrétaire, dessinateur industriel, représentant de commerce, visiteuse médicale, commerçant) et ont poursuivi une carrière ascendante et continue, soit au sein d'une même entreprise, soit en changeant à plusieurs reprises d'employeur mais sans connaître de période de chômage.

C'est au début des années 1990, alors qu'ils ont une quarantaine d'années, qu'intervient la perte du dernier CDI et l'entrée dans une période de chômage dont il est difficile de sortir. Faute de formation initiale et continue suffisante, ces personnes n'ont pu faire valoir auprès d'autres employeurs une qualification professionnelle souvent « maison ». Elles ne parviennent pas à trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification et, lorsque les droits au chômage prennent fin, elles perçoivent l'ASS. Le basculement vers le RMI induit une réduction significative des revenus et un changement de statut qui matérialise et symbolise une chute dans la misère. Celle-ci est vécue comme une impasse professionnelle et identitaire, où l'enjeu est d'en sortir à tout prix. Ces allocataires ne peuvent en effet envisager de rester plus longtemps non seulement sans emploi mais également sans un travail, avec lequel ils entretiennent un rapport positif. Celui-ci a été le vecteur d'une trajectoire ascensionnelle et le support de leur identité sociale.

22. Si, en septembre 2004, les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle sont, en moyenne, légèrement moins souvent bénéficiaires du RMI (10%) que les demandeurs d'emploi hors spectacle (11%), pour autant « la part des demandeurs d'emploi du spectacle bénéficiaires n'a jamais été aussi élevée depuis neuf ans ». Cette augmentation est corrélée au fait que « la part des demandeurs indemnisés au titre de l'intermittence passe de 57% à 49%, alors que, dans le même temps, celle des inscrits non indemnisés augmente de plus de 8 points pour s'établir à près de 33% en décembre 2004 ». Cela constitue « la traduction pratique de la réforme du statut de l'intermittence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004 » (l'Observatoire de l'ANPE, 2005).

Déstabilisés par le chômage longue durée, résidant pour certains dans des bassins d'emploi²³ où les offres sont rares, ils n'ont qu'un seul moyen pour retourner sur le marché de l'emploi : accepter la déqualification. Celle-ci concerne le contenu du travail (moins valorisé et moins valorisant) et renvoie à une modification du statut de l'emploi (CDD mais de très courte durée, temps partiel contraint). Cette dégradation du statut professionnel est difficile à vivre sur le plan identitaire, d'autant qu'elle ne s'accompagne pas d'une hausse significative de revenus et maintient ces travailleurs dans la pauvreté. Le seul espoir, mais qui va en s'amenuisant à mesure que les années passent, est de pouvoir un jour renouer avec la trajectoire antérieure ou tout au moins de s'en approcher.

Si cette déqualification apparaît comme une marge de manœuvre que n'ont pas d'autres allocataires, elle les empêche de quitter les minima car aucun ne peut en effet prétendre à une embauche définitive à temps plein. En d'autres termes, la déqualification ne leur permet pas une stabilisation, elle leur permet seulement de rester proche de l'emploi, comme l'illustre la situation de Clarisse M., rencontrée à Nantes.

Clarisse M., 51 ans, est issue d'une famille ouvrière en ascension sociale. Elle est entrée dans la vie active à 18 ans, en 1972, après l'obtention d'un bac HG, et se marie la même année. Elle occupe de suite un poste de secrétaire commerciale dans la grande distribution, mais en démissionne au terme d'une année, à la naissance de son fils unique afin de se consacrer à son éducation. Le divorce six années plus tard la conduit à renouer avec l'emploi dans une petite entreprise de menuiserie sur un poste de secrétaire. Elle y reste seize années, jusqu'en 1995, avant d'être licenciée pour raison économique. Cet épisode est vécu comme une rupture majeure dans sa trajectoire, qui se conjugue à un repli en pleine campagne dans une maison sans confort durant les trois années de chômage indemnisé. En recherche effective d'emploi à partir de 1998, Clarisse M. est désavantagée par sa méconnaissance de l'informatique et ne peut s'adapter à l'évolution de sa profession. Devenue allocataire de l'ASS, puis du RMI, elle complète le revenu du minima avec des CDD de courte durée, d'abord dans le secrétariat, puis comme ouvrière dans une usine de bougies, serveuse, gardienne, démonstratrice en grande surface, cueilleuse de muguet...

Ce processus de déqualification professionnelle et de précarisation s'accompagne de conditions de travail de plus en plus difficiles, mais aussi d'une perte de statut que Clarisse M. vit comme une « dégringolade », avec le sentiment de « passer de l'autre côté du miroir ». Il lui semble aujourd'hui qu'il ne lui reste plus comme seule marge de manœuvre que les emplois de services, qu'elle réussit encore à éviter tout en sachant qu'elle devra « y passer » : « On se dit "mais attends, t'es bonne à quoi? (...) T'es pas foutue de trouver du taf, le seul boulot que tu peux trouver, c'est être femme de ménage..." Tout d'un coup, je sais pas pourquoi, y'a un truc qui s'installe et qui me fout une trouille... »

23. L'impact du territoire sur l'insertion professionnelle est en effet important. On observe que les territoires où une part importante de la population subsiste grâce au RMI sont souvent durement frappés par le chômage. Cette situation économique médiocre rend très difficile la réinsertion professionnelle des personnes, surtout les plus vulnérables, qui restent ainsi plus longtemps dans le dispositif (Lorgnet, 2004).

Exclusion et retrait du marché de l'emploi

La durée passée dans les dispositifs renvoie également à une exclusion durable du marché de l'emploi, qui peut se conjuguer à un retrait. Dans ce cas, c'est le difficile accès à l'emploi ou encore le repli progressif qui sont les objets de cette étude. Cette situation d'enracinement est d'abord observée chez les allocataires âgés, qui ont par ailleurs connu une étape de précarisation, amorcée à la fin des années 1980 pour les plus âgés. Mais elle se rencontre également chez de jeunes allocataires qui ont connu le marché de l'emploi précaire et ne parviennent plus aujourd'hui à s'y inscrire.

L'exclusion de jeunes peu qualifiés : bassins d'emploi sinistrés et contraintes des jeunes mères isolées

Si le parcours des jeunes peu qualifiés se caractérise par une suite d'emplois précaires, il se définit également, du moins pour certains, par la difficulté d'accès au marché du travail, qui conduit à une installation durable dans les minima.

Cet accès difficile est particulièrement accentué pour les jeunes femmes en situation monoparentale, peu qualifiées et avec une très courte expérience professionnelle. La naissance de leur enfant les protège un temps, en leur permettant de percevoir l'allocation de parent isolé. Leur situation face à l'emploi au moment où se déclare la grossesse (CES, CDD, intérim, temps partiel contraint, travail saisonnier...) explique d'ailleurs, dans une large mesure, le choix opéré en faveur de l'API, qui se présente alors comme un relais acceptable dans un contexte de précarité leur permettant de « souffler » tout en s'occupant de l'enfant. Plutôt que d'avoir à faire face à un ensemble de contraintes particulièrement difficiles à gérer lorsqu'on est seule et dans une situation d'emploi précaire, dans le cadre d'un travail instrumental, avec des horaires de travail souvent décalés comme dans la vente ou la restauration, elles choisissent de percevoir l'API. Cette option correspond alors à une stratégie réfléchie et pragmatique apparentant l'allocation à un salaire maternel.

Cependant ces femmes sont particulièrement fragilisées lorsqu'il s'agit de reprendre un emploi. Les options qui s'offrent à elles sont extrêmement réduites, notamment quand l'absence de relais familial ne permet pas la garde de l'enfant. Les temps partiels contraints qui leur sont exclusivement proposés sont aussi assortis d'horaires décalés rarement compatibles avec le rythme de vie de jeunes enfants, même lorsque ces derniers sont scolarisés. Outre cette difficulté majeure, il faut ajouter les contraintes liées aux zones péri-urbaines mal desservies par les transports en commun, qui supposent non seulement d'être titulaire du permis de conduire, mais encore d'avoir à sa disposition un véhicule. Les femmes qui n'ont ni l'un ni l'autre se retrouvent dépendantes soit de leur ex-conjoint soit de leur voisinage. Ces conditions, quand elles sont associées au manque permanent de ressources, deviennent des obstacles bien souvent insurmontables qui peuvent conduire au découragement, comme le montre cet extrait d'entretien avec Pascale J., 34 ans, mère de deux enfants (12 et 10 ans) et allocataire²⁴ du RMI depuis 1999 :

24. Faisant suite à son divorce, elle avait auparavant perçu l'API durant deux ans.

« Le permis, je ne l'ai pas passé et puis maintenant c'est trop cher pour moi, alors je me débrouille en bus ou à pied souvent parce que, le bus, c'est pas gratuit. Les secteurs que je fais pour le travail, c'est Saint-Nazaire et le plus limite, c'est jusqu'à Auchan, parce que les bus vont là. Mais quand, par exemple, on me propose sur Pornichet ou des fois La Baule, je refuse parce que, par rapport aux bus, y'a des bus qui y vont, mais par rapport aux horaires, je pourrais pas, donc je refuse. Ça devient démoralisant parce que ça fait quand même plus d'un an que je suis à la recherche d'un travail et j'ai quand même un CAP couture et un CAP vente, donc je cherche dans le domaine de la "vente habillement" et je ne trouve rien. Et puis je m'en vais sur 35 ans alors ils regardent l'âge. Et c'est aussi marqué deux enfants, ils vont dire "elle a deux enfants, est-ce qu'elle va tenir ses promesses", c'est un peu ça. Parce que j'en ai eu des réponses, mais que du négatif. Les enfants pensent, à chaque fois que je reçois un courrier : "Ah c'est chouette maman, tu vas trouver du travail" et puis je dis "non, maman, elle a pas de travail" » (...)

J'ai été suivie par l'ANPE pendant cinq mois avec une dame, ça s'appelait un projet sur... oh, comment ça s'appelait déjà... N'empêche, ça m'a bien aidée, pour rédiger des lettres et tout, pour les demandes d'emploi et tout, c'était bien, mais c'était que sur cinq mois, ça durait pas plus, et puis après les cinq mois, y'avait plus rien, c'est à nous de nous débrouiller, donc c'est à moi d'aller à l'ANPE, montrer mes références, enfin s'il y en a, parce que des fois ils demandent beaucoup d'expérience, c'est ça qui me... sachant que j'ai pas travaillé, voilà, c'est ça aussi... Je n'ai pas travaillé beaucoup, et puis j'ai juste fait des formations et quand j'ai été chez des employeurs, j'ai été quinze jours ou des fois un mois, mais bon s'ils laissent pas la chance non plus... Mais eux ils voient ça, ils ne cherchent pas à dire : "Tiens, je vais la prendre à l'essai", c'est vrai, même s'ils me paient pas, je m'en fiche, c'est histoire de me faire connaître, mais non, ici... oh, ça roule vite à Saint-Nazaire... Quand vous voyez Nantes, y'a des fois des pages entières à l'ANPE sur Nantes, et sur Saint-Nazaire, des fois, y'a presque rien. Et puis, vous envoyez du courrier, vous avez jamais les réponses, des fois moi j'attends dessus, je me dis "tiens, je vais attendre cette réponse-là avant de..." et puis y'a jamais de réponse. Alors des fois je me dis "c'est un peu vache parce qu'ils pourraient au moins répondre". Parce que j'en ai fait des courriers, je me demande si je n'ai pas fait tous les magasins de la ville. »

Les tentatives répétées ne suffisent pas à trouver un emploi, et ce d'autant plus que ces allocataires sont peu épaulées dans leur recherche et les stratégies à développer. Leur entourage et les institutions rencontrées les protègent d'abord en tant que mères.

Dans ces situations bien souvent inextricables, le statut de mère est alors particulièrement investi et fait office de refuge²⁵. À la différence d'autres jeunes mères rencontrées, ces allocataires entretiennent un lien très ténu avec le travail et l'em-

25. Il n'en reste pas moins que ce retrait n'est pas toujours volontaire mais renvoie bien souvent à un découragement face à la recherche d'emploi. Comme l'explique Margaret Maruani : « parmi les femmes au foyer, il y a en fait beaucoup de chômeuses découragées » (Beaud, 2006).

ploi. Elles ne se définissent donc pas comme des chômeuses, mais comme des mères qui, du fait de leur isolement, justifient leur retrait du marché de l'emploi par « le devoir » de s'occuper du ou des enfants. De plus, cette stratégie rencontre une norme acceptable, celle d'être une « bonne » mère qui ne travaille pas pour se consacrer à son enfant.

La fin de l'API débouche sur une inscription au RMI, voire sur un enchaînement d'API avec la venue d'un nouvel enfant, et signe un enracinement dans les dispositifs d'assistance, corrélé à un éloignement du marché de l'emploi, qu'il soit ou non précaire.

Exclusion du marché de l'emploi des travailleurs immigrés vieillissants

Un autre mécanisme d'installation prolongée est mis en lumière dans les trajectoires de travailleurs immigrés proches de la soixantaine, faiblement qualifiés. Ce qui domine, c'est avant tout l'exclusion du marché de l'emploi qui fait suite à un processus de précarisation amorcé à la fin des années 1980. Les minima apparaissent dès lors comme la seule issue de secours et ne s'associent pas à des ressources issues du travail salarié.

Ces ouvriers font majoritairement partie de la vague migratoire des années 1960 et ont servi de main-d'œuvre dans les secteurs du bâtiment et de la grande industrie. Ils ont peu fréquenté l'école et, quel que soit par ailleurs leur niveau scolaire initial, aucun ne maîtrise aisément la langue française, tant orale qu'écrite. Leur niveau scolaire et linguistique explique, en partie, qu'il n'ait été proposé à aucun des allocataires de ce groupe une formation permettant une réorientation professionnelle.

Ils sont arrivés en France juste à leur majorité et la première étape de leur trajectoire se caractérise par une multiplicité d'employeurs. Leur parcours professionnel s'est par la suite rapidement traduit par une amélioration grâce à un emploi en CDI pour les ouvriers embauchés dans l'industrie, ou bien par un enchaînement fluide de CDD au gré des embauches sur les chantiers. Cette période de stabilisation s'est étendue sur une vingtaine d'années, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1980. Appartenant aux catégories de travailleurs touchés les premiers par les transformations de la problématique de l'emploi, ils affrontent cette nouvelle donne en basculant de CDI en CDD, et de CDD en missions d'intérim. S'ils parviennent à trouver encore des emplois, ceux-ci se sont fait progressivement plus rares, avec des durées de travail plus courtes et des périodes entre deux embauches plus longues, périodes durant lesquelles ils ont perçu des allocations chômage. Mais rapidement leurs marges de manœuvre sont devenues de plus en plus étroites, d'autant que, ayant dépassé la quarantaine, ils se retrouvent en concurrence avec une main-d'œuvre jeune dans des secteurs d'activité où le capital corporel constitue une ressource importante. Malgré leur persévérance à vouloir rester inscrits sur le marché du travail, l'absence d'offres d'emploi les concernant amène ces travailleurs, en fin de droit d'indemnités chômage, à recourir aux minima sociaux (ASS ou RMI). L'entrée dans les dispositifs dessine alors la dernière étape de leur trajectoire professionnelle avant la retraite, une étape qui s'est pérennisée souvent depuis plus de dix ans.

S'ils restent durablement dépendants des minima, c'est encore en raison tant de la raréfaction des offres d'emplois que de l'absence de perspective de reclassement

qui annulent leur retour sur le marché de l'emploi, même précaire. Cette éviction du marché de l'emploi ne s'apparente pas ici à un retrait mais renvoie à une exclusion objective qui est vécue comme telle sur le plan subjectif. Parce que le travail constitue le socle de leur identité, que tous ont encore d'importantes charges familiales, l'absence d'emploi équivaut à une « perte de soi » (Linhart, 2002). Et ce, d'autant plus que la retraite ne peut constituer un horizon acceptable en raison du manque d'annuités nécessaires. En effet, ces travailleurs, qui ont été particulièrement exposés au travail non déclaré (notamment en début de parcours professionnel) et aux employeurs indécents, ne peuvent pas encore prétendre au statut de retraité alors qu'ils sont proches de la soixantaine et malgré une entrée très précoce sur le marché du travail. Enfin, il est fort probable que ce changement de statut reposera sur la perception d'un autre minima (le minimum vieillesse) et n'entraînera pas une amélioration des conditions d'existence.

C'est ce que souligne la trajectoire de Kader L., 62 ans, qui vit à Roubaix²⁶ depuis son arrivée en France à 20 ans (en 1963). Originaire d'un petit village près d'Alger, il a travaillé dans les champs dès l'âge de 8 ans et n'a jamais fréquenté l'école. Dans une première période, de 1963 à 1976, sa trajectoire professionnelle se caractérise par une succession d'emplois de courte durée comme gardien d'entreprise, puis comme ouvrier dans des petites usines autour de Roubaix. Dans une seconde période, il est recruté en CDI dans une entreprise de cerge, mais celle-ci ferme pour raison économique en 1984. Il ne retrouvera plus jamais d'emploi fixe, mais effectuera de temps à autre de courtes missions intérim comme manutentionnaire dans les entreprises de VPC : « J'ai pas retrouvé d'emploi. Tout fermait, toutes les usines. Et surtout, celui qui a passé 40 ans, ils vont pas l'embaucher. Comme j'ai toujours travaillé dans les usines, on va pas me mettre dans un bureau. C'est ça aussi », analyse Kader L. Il lui sera également difficile de trouver même de très courtes missions.

Après une longue période de chômage indemnisé, il devient allocataire de l'ASS et n'a pas pu prendre sa retraite à 60 ans, faute de pouvoir établir le récapitulatif complet de sa carrière : « J'ai travaillé, tant et tant et tant, et pour finir qu'est-ce que je récolte ? Pas grand-chose. J'ai beaucoup travaillé, mais y'a pas trace de fiches de paie. Quand je suis arrivé en France et jusque dans les années 1970, "Tiens, y'a du boulot. T'as travaillé de telle à telle heure", on me donnait de la main à la main. Quand je travaillais au début dans les petites usines, j'étais payé directement en espèces, soit par jour, soit en fin de semaine. On me donnait seulement une fiche comme quoi on m'avait donné l'argent. C'est pour ça que j'ai pas les points nécessaires. » Au moment de procéder à la liquidation de sa retraite, il lui a été demandé d'amener toutes les preuves de ses emplois. Mais comment se procurer ces preuves ? Kader L. se souvenait bien des rues, mais toutes les entreprises, les usines, les entrepôts ont été rasés : « Tout a disparu. Y'a des pelouses à la place, y'a plus rien. » Ces périodes sans fiches de paie cumulent cinq

26. « Dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, la faible proportion de bénéficiaires cumulant le RMI avec une activité rémunérée s'explique entièrement par le taux de chômage localement fort (...) ainsi que par l'âge et l'ancienneté élevés des bénéficiaires (34,2% des bénéficiaires le sont depuis au moins cinq ans) » (Lorgnet, 2004).

à sept années de travail, c'est-à-dire exactement les années qui manquent à Kader pour solder sa retraite, ce qui l'oblige donc à rester allocataire ASS jusqu'à 65 ans.

Une dépendance salubre : le repli stabilisant des travailleuses pauvres

Pour les personnes qui ont toujours été confrontées à la grande pauvreté et qui ont été maintenues aux marges du salariat même dans un contexte de plein emploi, l'ancienneté dans les dispositifs de minima sociaux renvoie à une logique singulière car la perception d'une allocation devient un élément de stabilisation et d'amélioration de leur condition économique et sociale.

Ce cas de figure est particulièrement mis en relief chez des femmes approchant de la soixantaine et issues de familles relevant du sous-prolétariat. Celui-ci se décline différemment selon le lieu de résidence : le sous-prolétariat rural concerne des petits agriculteurs ou des métayers, et le sous-prolétariat urbain recouvre des familles monoparentales vivant de ménages non déclarés, de vente occasionnelle de légumes sur les marchés ou encore de prostitution. Ces allocataires sont dans leur majorité illettrées ou analphabètes et sans qualification professionnelle reconnue. La plupart débutent leur parcours professionnel dans les années 1970, le plus souvent comme ouvrières non qualifiées dans l'industrie, et cessent leur activité avec la naissance du premier enfant qui intervient alors qu'elles ont moins de 20 ans. Les grossesses (de trois à six enfants), souvent hors mariage, se sont succédées et ces femmes se sont rapidement trouvées dans un contexte monoparental les plaçant dans un processus de forte vulnérabilité économique. Elles ont ainsi été confrontées à de grandes difficultés matérielles pour subvenir aux besoins de leurs enfants, avec des pratiques de survie relevant parfois de la mendicité, comme le décrit l'une d'entre elles : « Souvent, je réclamais du pain pour les poules de mes voisines : les poules de mes voisines, c'était moi... Parce que fallait que les gamins, ils mangent. C'est comme ça que je les ai élevés. Comme pour moi, j'estimais que c'était secondaire... Ou quelquefois, j'avais des restes qu'on me donnait. » Elles furent mères à une époque où l'allocation de parent isolé n'existait pas, les obligeant donc à assumer de front le financement du foyer et la garde des enfants. Ces femmes se sont alors dirigées vers des emplois concernant plus particulièrement les services domestiques aux particuliers (ménages, gardes d'enfants, retouches, gardes de malades...). Cantonnées aux tâches professionnelles les moins valorisantes et les moins valorisées, dans la continuité de l'invisibilité du travail domestique, ces femmes témoignent d'un rapport instrumental au travail où l'accès aux ressources au jour le jour prime sur toute considération professionnelle statutaire ou identitaire. Par ailleurs, les difficultés de maîtrise du français écrit et la méconnaissance des droits du travail les ont exposées à des situations de travail sans protection professionnelle : emplois non déclarés, licenciements frauduleux, harcèlement sexuel.

Leur instabilité matrimoniale et professionnelle se conjugue à une instabilité résidentielle. N'ayant pas eu accès au parc social, ces femmes ont rencontré des difficultés à se loger et cette problématique reste encore aujourd'hui très prégnante. Elles continuent à vivre en effet dans des logements vétustes, avec toujours la crainte d'en être expulsées.

Inscrites au RMI parfois depuis sa création, ces femmes ressentent la perception des minima comme une forme de stabilisation et d'amélioration de leur condition. Il s'agit parfois du premier revenu régulier qu'elles aient jamais perçu. En ce sens, le RMI représente une promotion sociale pour les populations les plus dominées en les protégeant de la pauvreté absolue. Il apparaît par ailleurs comme une protection contre les risques d'assujettissement professionnel rencontré dans le passé (Thébaud-Mony, Frigul, 2001). Pour ces allocataires ayant connu la pauvreté associée à des conditions de travail éprouvantes dans un cadre salarial dégradé, l'enracinement dans un minima renvoie certes à une exclusion du marché de l'emploi, mais également à une stratégie de retrait salutaire. Et ce d'autant que leurs conditions d'existence les ont exposées à une usure physique et psychologique qui se traduit aujourd'hui par d'importants problèmes de santé (mal au dos, aux jambes, dépression). La trajectoire suivante, celle de Josiane L., illustre la condition de femmes depuis longtemps maintenues dans la pauvreté :

Rencontrée à Toulouse, Josiane L., 60 ans, dont les parents étaient ouvriers agricoles, est issue de la grande pauvreté rurale. Orientée à 15 ans vers les emplois de service aux particuliers, elle fuit la condition de domestique en occupant un emploi d'ouvrière jusqu'à la naissance de son quatrième enfant. Les frais de garde trop importants l'obligent à abandonner une activité professionnelle par ailleurs peu rémunérée. Malgré des tentatives pour revenir sur le marché du travail, une fois ses six enfants scolarisés, sa situation de jeune mère de famille nombreuse et monoparentale constitua un obstacle pour être embauchée. Elle fut dès lors cantonnée à de menus travaux de service aux entreprises ou aux particuliers, sans jamais être déclarée, jusqu'à ce que de multiples problèmes de santé limitent son activité. L'obtention du RMI en 1992 a signifié une stabilisation jusque-là inconnue du socle de ses ressources. Elle déplore cependant ne pas pouvoir « gâter » ses petits-enfants autant qu'elle le voudrait. Mais Josiane L. relativise sa pauvreté présente au souvenir des périodes sombres, quand elle avait ses enfants à charge :

« J'ai toujours travaillé au noir, gardé des enfants, fait des ménages, j'ai toujours travaillé... Le temps qu'ils étaient à l'école, je travaillais pour deux pains par jour ! L'argent que j'avais, c'était pas suffisant, donc j'allais faire des ménages pour pouvoir acheter du pain pour mes enfants. (...) Et puis après, y'a eu une période très très mauvaise, c'est quand les enfants ont été grands, où je n'ai plus eu d'allocations, là j'ai continué à bosser pour 10 francs par jour à l'époque, je faisais des ourlets dans un magasin de vêtements (...) J'ai travaillé au noir souvent... comme des ménages dans un bistrot. Et puis après, y'a le RMI qu'est sorti, je me suis battue trois ans pour l'avoir. (...) Oui, parce que les assistantes sociales disaient comme ça que comme j'avais pas travaillé, j'y avais pas droit (...) Et puis là maintenant je suis toujours au RMI, on m'a rajouté ma demande de retraite parce que je n'ai que soixante trimestres de versement, ça me ferait 105 euros et des poussières. Je resterais au RMI et puis après, après, à 65 ans, j'aurai sûrement le minimum retraite qui correspond au RMI. »

Retrait et réserves économiques

L'installation dans les dispositifs et l'éviction du marché de l'emploi ne concernent pas seulement les populations faiblement diplômées, disposant de peu d'expérience professionnelle et inscrites dans des régions où le chômage est important. Il s'applique aussi à des allocataires issus des catégories supérieures qui ont occupé une position élevée dans la hiérarchie sociale, associée à des titres scolaires (licence de lettres, maîtrise de langues, doctorat de droit, diplôme d'ingénieur, de sciences politiques) et à un capital économique de départ conséquent. Les hommes ont maintenu cette position grâce à leur carrière professionnelle et aux salaires perçus, les femmes, tout en travaillant, ont avant tout bénéficié des situations de leur mari (avocat, directeur général d'entreprise). En devenant allocataire de minima sociaux, ces personnes présentent tous les attributs du déclassement social. Elles ont désormais peu de ressources, mais leur apparence, leur habitat, leur manière de dire et de faire traduisent leur appartenance aux catégories supérieures²⁷.

Si ces personnes présentent un même processus de déclassement, les parcours conduisant à faire appel aux dispositifs de minima sociaux (ASS ou RMI) peuvent être diversifiés. On peut ainsi distinguer des parcours correspondant à des trajectoires — marquées par de brillantes carrières professionnelles à des postes importants, associés à des revenus conséquents — qui sont remises en question, au milieu des années 1990, par un licenciement. Les cas les plus exemplaires sont ceux de cadres supérieurs ayant travaillé une vingtaine d'années dans la même entreprise et qui, pour des raisons économiques, sont licenciés. Bien que n'ayant pas encore 50 ans, ces personnes ne parviennent pas à retrouver un emploi correspondant à leurs exigences et à leur expérience professionnelle.

On repère également des trajectoires de femmes qui doivent davantage leur position économique à la situation de leur mari. Elles sont cependant toutes diplômées de l'enseignement supérieur (licence, maîtrise, doctorat) et présentent la caractéristique de ne pas s'être consacrées exclusivement à leur famille, d'avoir cherché à conserver une activité professionnelle pour des raisons certes économiques, mais aussi identitaires. C'est pourtant le divorce qui amorce un déclassement social chez ces femmes dont les conjoints percevaient des revenus salariés conséquents²⁸.

Un autre type de parcours conduisant au déclassement correspond à des trajectoires instables et discontinues de migrants arrivés en France au milieu des années 1980, alors âgés d'une trentaine d'années, et qui ne parviennent pas à trouver une inscription professionnelle. Issues de milieux sociaux aisés (noblesse russe, bourgeoisie économique et intellectuelle d'Irak et d'Égypte), ces personnes sont engagées, avant leur arrivée en France, dans des trajectoires sociales de repro-

27. Nous avons ainsi été frappées par le confort des appartements et des décorations intérieures, tous localisés dans Paris intra-muros, et leur facilité à nous recevoir, leur aisance à se raconter, leur légitimité à exister.

28. La relation entre la séparation et le déclassement n'est toutefois pas mécanique. Outre le divorce, il faut également se référer à l'âge des enquêtées, au contexte économique durant lequel elles recherchent un emploi et, enfin, au fait d'avoir la charge d'élever seules des enfants, ce qui a participé à la dégradation de leur situation matérielle. Ces femmes doivent faire face à des charges conséquentes et ne peuvent se consacrer pleinement à une activité professionnelle.

duction de la position sociale familiale. Elles migrent pour des raisons politiques et/ou culturelles plus qu'économiques, mais n'ont pas de réseaux amicaux ou professionnels sur le territoire français et ne parviennent pas à faire valoir leurs titres scolaires, leur expérience passée, à un moment où le marché de l'emploi est fortement compétitif. Elles sont ainsi inscrites au RMI depuis sa création et ont progressivement perdu l'espoir de retrouver un emploi en France. Aucun n'envisage la perspective de retourner dans son pays d'origine. C'est le sentiment de ne plus y avoir leur place qui explique leur installation en France.

Si les difficultés d'accès à l'emploi se déclinent différemment pour chaque situation de déclassement, une même situation d'enracinement se dégage. Celui-ci renvoie certes au marché de l'emploi, mais également aux positions occupées dans la hiérarchie sociale et aux réserves économiques, c'est-à-dire aux marges de manœuvre identitaires et économiques dont ils disposent. Ils bénéficient en effet de réserves économiques (économies passées, héritage, indemnités de licenciement conséquentes), d'une aide monétaire régulière et/ou ponctuelle de la famille (parents, ex-conjoint) permettant de faire face aux dépenses quotidiennes et de maintenir un statut social acceptable lorsque les ressources liées au salariat viennent à manquer.

Inscrits pour certains depuis plus de dix ans dans les dispositifs, ils ne sont pas résolus à retourner à tout prix sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire à postuler pour des emplois sous-qualifiés. Leur âge, leurs titres scolaires, leur expérience professionnelle les écartent de tels postes. La déqualification observée chez d'autres allocataires ne constitue pas, dans leur cas, une issue probable.

Chez ces allocataires, si aucun d'entre eux ne pensait pouvoir renouer avec le marché de l'emploi qualifié, tous étaient cependant investis dans des activités permettant d'établir un lien entre ces dernières étapes de la vie active et la retraite. Ils ont, en effet, de nombreuses activités intellectuelles et culturelles (écriture, travail juridique, activités associatives ou religieuses) qui conduisent au maintien d'une vie sociale. Elles peuvent donner l'illusion d'une inscription professionnelle, tant celles-ci organisent le quotidien et structurent la définition de soi. Ces activités se situent, le plus souvent, dans le prolongement du travail réalisé dans le cadre salarié ; elles sont faites bénévolement ou faiblement rémunérées en tant que travail informel. Elles peuvent également s'apparenter à des activités de loisirs (pratiques sportives, visites dans les musées, conférences). Leur caractéristique principale est qu'elles sont à leurs yeux productrices de sens. De cette manière, elles constituent un ressort identitaire essentiel, permettant à ces allocataires de redéfinir leur existence : « tous les jours, j'écris, j'en ai besoin, c'est comme ça que je suis vivante », nous confiait une allocataire qui « travaille énormément ». Le déclassement social est ainsi tempéré par le maintien d'une activité, le plus souvent prestigieuse socialement.

L'inscription prolongée dans les dispositifs se caractérise par un retrait de la vie professionnelle, lequel s'appuie sur des sécurités économiques et des activités sociales procurant un statut de substitution (Schnapper, 1994). Il s'agit là d'une étape spécifique avant la retraite, dont les ressources seront, pour certains, proches des montants des minima, notamment pour les femmes divorcées.

La maladie comme mécanisme d'exclusion durable du marché de l'emploi

L'analyse des trajectoires des allocataires âgés, mais également celles des plus jeunes, souligne l'importance de la maladie physique ou psychique comme facteur d'enracinement au RMI. Ces problèmes de santé surviennent le plus souvent alors que ces personnes sont sans emploi et intensifient les difficultés à retourner sur le marché du travail.

Concernant les pathologies physiques (en opposition aux pathologies mentales), il peut s'agir de maladies apparues subitement mais qui deviennent chroniques telles qu'un cancer, supplantant de nombreuses interventions médicales, ou des attaques cardiaques à répétition.

On observe également des pathologies, antérieures à l'inscription aux minima, qui n'ont pas été stabilisées et se sont aggravées avec le temps, entraînant une grande fatigue et un suivi médical important. Si ces personnes avaient été salariées, elles auraient bénéficié d'un congé maladie de longue durée et éventuellement d'une pension d'invalidité, mais en étant allocataires de minima, elles ne peuvent prétendre à ce droit. Cependant ces allocataires se trouvent non seulement en situation de ne pas pouvoir chercher un emploi, mais encore de ne pas être en capacité de travailler.

L'alcoolisme peut aussi constituer un facteur qui alimente un processus d'enracinement dans les dispositifs. Dans ce cas, c'est moins l'accès au marché du travail qui est problématique que le maintien à un poste de travail. Mais lorsque la dépendance s'intensifie et conduit (ou se conjugue) à des pathologies psychiques, retrouver un emploi devient problématique (Maisondieu, 2001). Enfin, il convient également d'évoquer certains troubles psychiques qui, sans être perçus comme tels par l'enquêté, transparaissent dans la situation d'entretien à travers la confusion des propos tenus.

L'incapacité à travailler, soulignée par les allocataires, n'est pas forcément reconnue par les institutions. Aussi le temps passé au RMI est-il bien souvent à mettre en regard avec les possibilités de faire valoir des droits à la Cotorep²⁹. Si certains ont pu faire reconnaître leur invalidité après parfois dix ans de maladie déclarée, d'autres n'y sont pas parvenus soit parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits et les procédures en vigueur, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue française, ce qui les a pénalisés pour défendre leur dossier.

Ont été ainsi rencontrés des allocataires du RMI ou de l'ASS qui relèvent indiscutablement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)³⁰. Parmi eux, ce sont les étrangers ou encore des personnes culturellement reléguées (Fassin, 2001) qui apparaissent les plus en difficulté pour accéder aux droits.

29. Les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) siègent dans chaque département et statuent sur les questions relatives à l'orientation professionnelle et à l'insertion sociale des personnes adultes handicapées. On constate que le nombre de personnes relevant de l'AAH diffère selon les départements. Ces écarts s'expliqueraient par différentes variables : l'âge de la population, l'état du marché du travail, la propension à se présenter devant la Cotorep, mais aussi l'hétérogénéité des pratiques des Cotorep (Demoly, 2005).

30. Ce minima est versé aux personnes dont le taux d'incapacité, établi en commission Cotorep, est supérieur à 80 % ou compris entre 50 et 80 % mais qui ne peuvent pas se procurer un emploi du fait de leur handicap. Le droit à cette allocation est en général révisable tous les cinq ans.

Deux allocataires mettent particulièrement en relief ce processus. La première, Stella R., âgée d'une cinquantaine d'année, est serbe. Trois ans après un licenciement consécutif à la faillite frauduleuse d'un atelier de confection, elle connaît de sérieux soucis de santé (problèmes respiratoires avec thrombose, maladie de la thyroïde, phlébite). Elle a alors 46 ans et n'est plus apte à travailler, du moins d'après son médecin traitant qui le lui déconseille formellement. Il l'aide à constituer un dossier Cotorep, mais la commission médicale de cette instance ne lui accorde qu'une invalidité médicale à 60%. Le médecin de la commission aurait déclaré que son état de santé n'était pas aussi handicapant que ce qui était stipulé dans le dossier établi par son médecin. Elle pense que le fait de mal s'exprimer en français ne lui a pas permis de bien expliquer la gravité de ses symptômes et l'a pénalisée. Stella R. ne perçoit pas non plus d'allocation logement car elle ne sait pas que cette allocation existe et qu'elle y a droit étant donné ses revenus. Elle n'a aucun contact avec les services sociaux. Ses difficultés à s'exprimer en français l'obligent, pour toute démarche administrative, à passer par les services d'un compatriote faisant office de traducteur. Mais comme il faut le dédommager pour ce service et que cela représente une dépense supplémentaire, elle y fait appel le moins possible et tente de se débrouiller seule.

Le deuxième, Chayan A., 60 ans, est originaire de Pondichéry et possède la double nationalité. Installé en région parisienne depuis le milieu des années 1980, il s'exprime essentiellement en langue tamoule. Ses problèmes de santé relèvent avant tout de troubles psychiques (hallucinations auditives, pertes de mémoire). Alors qu'il était ouvrier dans l'industrie alimentaire, il a été retrouvé après plusieurs jours d'errance dans les rues de Paris par son frère aîné, qui le prend en charge. Par la suite, Chayan A. est retourné à Pondichéry dans sa famille auprès de sa femme, jusqu'à ce que celle-ci tombe également malade et ne puisse plus s'occuper de lui. Son frère aîné le rapatrie alors en France, en 1993, et l'héberge depuis plus de dix ans. Chayan A. n'a pas retravaillé depuis 1985, ni en France ni en Inde. Il perçoit le RMI depuis 1993, bénéficie de la CMU, mais ne connaît pas l'existence de l'AAH. Son neveu, qui s'occupe aussi de lui et avec lequel nous avons fait une partie de l'entretien³¹, nous expliquait : « La Cotorep ? Non, Madame, nous on ne sait pas ce que c'est ça, on nous a pas dit. On sait pas comment faire pour lui. (...) Tous les mois, il va chez le médecin pour sa tension. (...) Là, il va mieux mais pas trop quand même. Des fois, il parle tout seul, il est mal, il est pas bien dans sa tête. C'est pour ça qu'il a du mal à travailler, vous comprenez ? On peut pas le laisser tout seul, il dormirait dans la rue sinon. Nous, on l'aide mais on peut pas faire face à tout. Nous aussi on a des choses à faire, on a notre famille à s'occuper. Moi, je viens juste de retrouver du travail. En 1994, il a été à la mairie pour demander le RMI. Après, on n'a vu personne et puis y'a une dame de la mairie qui est venue, elle a posé des questions et puis c'est tout. C'était il y a deux ans. Elle a tout noté, c'est mon père qui a répondu. »

31. L'entretien avec Chayan A. s'est en effet avéré extrêmement difficile à réaliser en raison de ses difficultés à s'exprimer en français. Le neveu traduisait et résumait la situation de son oncle telle qu'il la percevait.

Ces allocataires malades nécessitent une assistance quotidienne qui, à défaut d'être institutionnelle, repose essentiellement sur le conjoint ou la famille élargie. La situation de ces personnes souligne la porosité du dispositif du RMI qui semble faire office de catégorie « fourre-tout », accueillant non seulement des travailleurs, des personnes sans emploi, mais aussi des personnes n'étant pas en état d'exercer un emploi.

L'analyse de ces différentes formes d'inscription prolongée dans les dispositifs de minima souligne une fois encore l'hétérogénéité des allocataires. Celles-ci se déclinent en effet différemment selon l'âge des allocataires, leur niveau de qualification, leur lieu de résidence, et plus largement leur trajectoire passée, et révèlent l'état de dégradation de la condition salariale. Mais, au terme de cette présentation, on peut tenter d'ordonner les différentes situations étudiées.

Les allocataires travaillant au moment de l'enquête ou alternant emploi et chômage (souvent les plus jeunes de notre échantillon) renvoient à plusieurs cas de figure. On trouve les salariés précaires qui concernent « les intermittents de l'emploi et du chômage », ceux dont les périodes travaillées sont trop courtes pour donner droit aux allocations chômage et qui de fait dépendent des minima alors même qu'ils travaillent régulièrement. Viennent ensuite les personnes qui relèvent du sous-emploi, occupant des emplois à temps partiel peu ou pas qualifiés avec des revenus mensuels trop bas pour accéder à une autonomie. Certains d'entre eux peuvent travailler malgré tout sur des périodes longues et être stabilisés, d'autres sont à la fois sous-employés et précaires. Enfin, ils sont également nombreux à travailler, pour de faibles rémunérations, sans être déclarés. Il s'agit dans ce cas d'un « salariat indigne » (Castel, 1995) ne procurant ni garanti ni protection.

Ces différents allocataires peuvent s'apparenter à des « travailleurs pauvres », définis par l'Insee comme des personnes actives plus de six mois dans l'année, ayant effectivement occupé un emploi pendant au moins un mois, et vivant dans un ménage pauvre au sens monétaire. Cette catégorie, qui recouvre des situations très diverses en raison de la combinaison de plusieurs facteurs à prendre en compte, ne nous paraît pas tout à fait adaptée aux situations étudiées, tout comme celle de « salarié pauvre » (Maruani, 2003), définie par la perception de bas salaires (quels que soient la situation familiale et le revenu du conjoint). Il est plus exact, dans le cadre de notre étude, de désigner ces individus comme des « travailleurs assistés ». Ceux-ci sont certes différents mais ils révèlent tous, à leur manière, une nouvelle condition : celle de ne pouvoir être protégé par un salaire qui se caractérise par son instabilité et/ou la faiblesse de son montant. Le recours à l'assistance s'impose donc afin d'obtenir un statut, des subsides et une protection minimale. On notera par ailleurs que sous cet angle les minima ne peuvent constituer des « trappes à inactivité », comme le suggéraient il y a quelques années certains économistes (Laroque, Salanié, 2000), et que ce sont plutôt ces formes particulières d'emploi faiblement rémunérées qui apparaissent désormais constituer une « trappe à assistance ».

L'ancienneté dans les dispositifs renvoie également à un chômage de très longue durée, marqué par l'absence d'activité salariée depuis plusieurs années qui traduit un éloignement prolongé ou durable du marché de l'emploi. Il s'agit ici des

« chômeurs assistés », lesquels ne peuvent pas ou plus relever du régime d'assurance chômage et sont contraints de faire appel aux minima. Les situations rencontrées sont là encore diverses, mais témoignent de la raréfaction de l'emploi pour les allocataires les plus âgés, les travailleurs immigrés et les femmes sans qualification. Elles soulignent également des facettes de la dégradation salariale : jeunes mères sans qualification en début de trajectoire qui ne parviennent pas à accéder à l'emploi, travailleuses pauvres et âgées en fin de trajectoire qui ont connu le salariat indigne et peuvent, grâce au minima, y échapper aujourd'hui, travailleurs immigrés vieillissants qui ont connu la stabilité puis la précarité de l'emploi et aujourd'hui le chômage longue durée.

Enfin, les allocataires malades rencontrés sont des « assistés invalides, non reconnus » comme tels. En regard de leur état de santé, ils ne devraient pas logiquement relever du RMI ou de l'ASS, mais de l'AAH. La maladie invalidante, lorsqu'elle se déclare en situation de non-emploi, et donc en dehors du champ de l'assurance, pose avec acuité la question de l'accès aux droits et de la reconnaissance du handicap.

Ces catégories d'allocataires ne sont pas figées et les frontières entre elles sont perméables. Ainsi certains « chômeurs assistés », notamment les plus âgés et les plus en difficulté matérielle, pourraient figurer parmi les « assistés invalides, non reconnus » tant les problèmes de santé sont importants — sans être pour autant traités — parmi cette population. La porosité des frontières apparaît aussi clairement pour les jeunes allocataires en emploi précaire où certains sont sur le « fil du rasoir » et peuvent être éloignés durablement de l'emploi. Inversement, les jeunes mères ne sont pas condamnées à rester « femme au foyer » et l'on peut penser que certaines d'entre elles accéderont à l'emploi. Mais lequel et pour combien de temps ? Seuls, l'embauche en CDI ou bien l'enchaînement fluide de CDD permettent de sortir des dispositifs en espérant ne plus y faire appel. Or, pour l'ensemble des allocataires, l'embauche en CDI à temps plein semble incarner un horizon perdu. En revanche, le recours aux minima se présente, pour une part de plus en plus conséquente de la population, comme une donnée constitutive des parcours sociaux, un recours qui traduit une véritable impasse.

Bibliographie

- ADJE B., NAUZE-FICHET E., RAYNAUD P., 2006, « La répartition géographique des allocataires de minima sociaux fin 2005 », *Études et Résultats*, Drees, n° 528, octobre.
- ALGAVA E., AVENEL M., 2001, « Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) », *Études et Résultats*, Drees, n° 112, avril.
- ALGAVA E., LE MINEZ S., BRESSE S., PLA A., 2005, « Les familles monoparentales et leurs conditions de vie », *Études et Résultats*, Drees, n° 389, avril.
- ALONZO P., 1998, « Le rapport au travail et à l'emploi des caissières de la grande distribution : des petites stratégies pour une grande vertu », *Travail et Emploi*, Dares, n° 76.
- AMROUNI I., 2002, « Près de 5 % des 18-29 ans bénéficient d'un minimum social », *L'e-ssentiel*, Cnaf, n° 1, juin.
- BEAUD S., CONFAVREUX J., LINDGAARD J., 2006, *La France invisible. Enquêtes sur un pays en état d'urgence sociale*, Paris, La Découverte.
- BELLEVILLE-PLA A., 2004a, « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux », *Études et Résultats*, Drees, n° 300, mars.
- BELLEVILLE-PLA A., 2004b, « Les trajectoires professionnelles des bénéficiaires de minima sociaux », *Études et Résultats*, Drees, n° 320, juin.
- BELLEVILLE-PLA A., 2004c, « La participation à la vie sociale des allocataires de minima sociaux », *Études et Résultats*, Drees, n° 359, décembre.
- BARNAY T., JEGER F., 2006, « Quels dispositifs de cessation d'activité pour les personnes en mauvaise santé ? », *Études et Résultats*, Drees, n° 492, juin.
- CAMBOIS E., 2004, « Les personnes en situation sociale difficile et leur santé », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2003-2004*, p. 101-126.
- CASTEL R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CASTEL R., 2003, *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, Seuil (« La république des idées »).
- CINGOLANI P., 2005, *La Précarité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- CLÉMENT M., 2006, « Les allocataires du régime de solidarité : chômeurs de très longue durée ou dispensés de recherche d'emploi », *Premières synthèses et premières informations*, Dares, n° 17.1, avril.
- COHEN V., LARGUÈZE B., 2007, « S'en sortir » sans pouvoir sortir des dispositifs : le cas d'allocataires de minima sociaux en début et en fin de parcours professionnel », *Revue française des affaires sociales*, Drees, n° 1, p. 85-107.
- COHEN V., LARGUÈZE B., 2001, « Processus d'entrée dans le dispositif du RMI et modalités d'insertion », *Économie et Statistique*, Insee, n° 346-347, p. 53-73.
- COHEN V., LARGUÈZE B., LEROUX M., 2005, *Trajectoires biographiques, stratégies et aménagements identitaires d'allocataires de minima sociaux*, rapport final, Paris, 98 p.
- DANIEL C., TUCHSZIRER C., 1999, *L'État face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion.
- DEMAZIÈRE D., 2006, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

- DEMOLY E., avec la collab. de RAYNAUD P., 2005, « Augmentation sensible de l'activité des Cotorep en 2004 », *Études et Résultats*, Drees, n° 455, décembre.
- DEMOLY E., 2006, « L'activité des Cotorep en 2005 : une augmentation liée à la création du complément de ressources », *Études et Résultats*, Drees, n° 527, octobre.
- DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION LOCAL, 2006, Bassin d'emploi de Roubaix-Tourcoing - vallée de la Lys, 20 p.
- FASSIN D., 2001, « La santé des immigrés et des étrangers : méconnaissance de l'objet et objet de reconnaissance », in Joubert M., Chauvin P., Facy F., Ringa V., *Précarisation, risque et santé*, Paris, Inserm (Questions en santé publique), p. 187-196.
- FLEURET A., 2006, « L'orientation des chômeurs vers la formation de 2002 à 2004 : plus de propositions au départ pour les moins qualifiés, moins de formations à l'arrivée », *Premières synthèses*, Dares, n° 29-2, juillet.
- GILLES C., LOISY C., 2005, « L'allocation spécifique de solidarité : caractéristiques et évolution des allocataires », *Études et Résultats*, Drees, n° 394, avril.
- GLOUKOVIEZOFF G., MONROSE M., 2004, « Accès et utilisation des services bancaires par les allocataires de minima sociaux », *Études et Résultats*, Drees, n° 351, novembre.
- HENNION M., NAUZE-FICHET E., CAZAIN S., DONNE S., 2006, « Le nombre d'allocataires du RMI au 30 septembre 2006 », *L'e-ssentiel*, Cnaf, n° 56, décembre.
- HUSSON M., dir., 2006, *Travail flexible, salariés jetables. Fausses questions et vrais enjeux de la lutte contre le chômage*, Paris, La Découverte.
- LAROQUE B., SALANIÉ B., 2000, « Une décomposition du non-emploi », *Économie et Statistique*, Insee, n° 331, p. 47-66.
- LINHART D., 2002, *Perte d'emploi, perte de soi*, Paris, Érès.
- LORGNET J.-P., MAHIEU R., NICOLAS M., THIBAUT F., 2004, « RMI : ancienneté dans le dispositif et cumul avec une activité rémunérée », *L'e-ssentiel*, Cnaf, n° 21, janvier, 4 p.
- MAISONDIEU J., 2001, « Alcool, alcoolisme, exclusion et précarité », in Joubert M., Chauvin P., Facy F., Ringa V., *Précarisation, risque et santé*, Paris, Inserm (Questions en santé publique), p. 377-393.
- MARUANI M., 2003, « Les *working poor* version française : travailleurs pauvres et/ou salarié(e)s pauvres ? », *Droit social*, n° 7-8, p. 696-702.
- MARUANI M., REYNAUD E., 2004, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 4^e éd.
- MAUGER G., dir., 2006, *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès dans les univers artistiques*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- MORMICHE P., BOISSONNAT V., 2003, « Handicap et inégalités sociales : premiers apports de l'enquête Hid », *Revue française des affaires sociales*, Drees, n° 1-2, p. 267-285.
- NIVIÈRE D., en collab. avec DINDAR C. et HENNION M., 2006, « Les allocataires de minima sociaux en 2005 », *Études et Résultats*, Drees, n° 589, novembre.
- L'OBSERVATOIRE DE L'ANPE, 2005, *Les Demandeurs d'emploi des métiers du spectacle*, « Les essentiels », novembre.
- PAUGAM S., 2000, *Le Salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- PAUGAM S., 1993, *La Société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, PUF.
- PAUGAM S., 1991, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- PLA A., 2006a, « Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux », *Données sociales – La société française*, Insee, p. 333-342.

- PLA A., 2006b, « Des passages plus ou moins durables dans les dispositifs de minima sociaux », *Études et Résultats*, Drees, n° 589, novembre.
- SCHNAPPER D., 1994, *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.
- THÉBAUD-MONY A., FRIGUL N., 2001, « Travail, chômage et santé des femmes : précarité ou inégalité ? », in Joubert M., Chauvin P., Facy F., Ringa V., *Précarisation, risque et santé*, Paris, Inserm (Questions en santé publique), p. 47-67.

Situations professionnelles, transitions et trajectoires des allocataires du RMI

Jacques Bouchoux, Yvette Houzel, Jean-Luc Outin
(Centre d'économie de la Sorbonne, UP1-CNRS)

CONSTRUIT dans le champ des politiques de lutte contre la pauvreté pour faire face, notamment, aux conséquences du chômage de longue durée, le RMI garantit un minimum de ressources et l'accès à des droits sociaux. Ce faisant, il cherche à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes couvertes, à travers plusieurs mécanismes de suivi ou d'incitation tels que le contrat d'insertion ou l'intéressement. Ses modalités institutionnelles et le socle des garanties qu'il offre conduisent à l'appréhender de trois points de vue différents. Il intervient d'abord comme une sorte de revenu de subsistance pour des personnes hors de l'emploi non couvertes par la protection sociale assurantielle. Les limites des dispositifs traditionnels d'assurance chômage et de solidarité lui confèrent, ensuite, un rôle de troisième composante de l'indemnisation pour des chômeurs non indemnisés. Enfin, le calcul différentiel de l'allocation peut jouer le rôle d'un complément versé à des personnes dont l'emploi n'offre pas une rémunération suffisante pour franchir le seuil de pauvreté. La prise en compte de cette variabilité fonctionnelle du RMI, qui se combine avec l'hétérogénéité des populations allocataires et leurs trajectoires, est essentielle pour appréhender leurs transitions lors du passage par le dispositif.

C'est en appréciant les dynamiques d'insertion des allocataires du RMI à partir de leurs trajectoires que l'on peut dépasser une opposition trop simple entre les deux situations cardinales de « maintien » et de « sortie » du dispositif. Du fait de ses caractéristiques et de ses objectifs, il existe de nombreuses situations intermédiaires telles que les sorties progressives découlant du mécanisme d'intéressement, les sorties différées liées aux conditions d'accès à des prestations sociales alternatives, ou les reprises d'emploi sans sortie en relation avec le type d'emploi et le niveau de rémunération qui en découle. En s'intéressant à la pérennité des sorties, dans un contexte économique et social marqué par une instabilité accrue des situations professionnelles et familiales, la question de la récurrence des passages par le RMI apporte un éclairage complémentaire sur les liens que ce dispositif entretient avec le marché du travail, au-delà de son objectif premier de lutte contre la pauvreté.

Différents travaux s'appuyant sur des enquêtes effectuées auprès des allocataires ont déjà souligné la diversité des trajectoires d'activité, de chômage et d'inactivité (Afsa, Guillemot, 2000 ; Lhommeau, Rioux, 2000 ; Rioux, 2000). Ils ont contribué à appréhender la complexité des situations et des trajectoires, et à relativiser les approches et les représentations visant à classer les allocataires sur la base de critères simples (inclus/exclus ; proches/éloignés du marché du travail...). D'autres études ont cherché à expliciter les sorties du dispositif en s'attachant à en saisir les éléments générateurs (Demaillly, 1999). De fait, la notion de sortie recouvre une combinaison de situations constituées d'événements familiaux, de passages à d'autres allocations, d'accès à l'emploi ou encore de parcours plus complexes engendrés par la précarité des emplois retrouvés. Ces travaux ont mis en évidence le continuum des situations et la porosité des frontières entre ceux qui sont à l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur du dispositif. Certaines analyses, enfin, ont cherché à évaluer les particularités du dispositif institutionnel en se préoccupant de ses effets propres sur les trajectoires professionnelles (Zoyem, 2001). De fait, le contrat augmente les chances de sortie du dispositif en permettant l'accès à des mesures de la politique de l'emploi, mais il ne garantit pas une durabilité. Dans une étude récente, Anne Pla (2007) confirme l'efficacité relative des formes d'accompagnement dont bénéficient les bénéficiaires du RMI en ce qui concerne leur probabilité de retour à l'emploi.

Dans une autre perspective, certains travaux se sont davantage intéressés à la question du rôle perturbateur éventuel du RMI dans la régulation du marché du travail pour expliquer le maintien dans le dispositif d'un nombre élevé de bénéficiaires. Comme le notent Dubet et Véréout (2001), ces approches postulent généralement une rationalité étroite des acteurs et utilisent souvent des modèles économétriques pour appréhender les trajectoires. En raisonnant en termes d'incitation, elles privilégient explicitement le calcul des agents dans la détermination de leurs comportements d'activité. On retrouve ici la perspective des « trappes à inactivité » dans lesquelles les ressources procurées par l'activité peuvent, dans certaines situations, ne pas être suffisamment attractives pour inciter à la reprise d'une activité ou pour accroître son offre lorsqu'on occupe déjà un emploi (Cerc, 2001 ; CGP, 2000 ; Cserc 1997 ; Sénat, 2005). Ces approches aboutissent fréquemment à des propositions de

réformes visant à modifier les dispositifs existants afin de rendre la reprise d'emploi financièrement plus attractive (réformes de l'intéressement notamment), voire à une remise à plat visant à combiner durablement revenus du travail et revenus sociaux (Hirsch, 2005).

L'enquête de la Drees réalisée en juin 2006 auprès d'un échantillon d'allocataires ayant perçu le RMI en décembre 2004 fournit des informations particulièrement intéressantes pour esquisser une représentation du dispositif qui intègre la variété de son fonctionnement et la diversité des populations appréhendées du point de vue, notamment, de leurs trajectoires. En effet, celles-ci sont approchées sous un double aspect. En premier lieu, les personnes enquêtées sont interrogées sur leur situation professionnelle (emploi, chômage, inactivité) à différentes dates. Pour la période antérieure à leur demande de RMI en cours en décembre 2004, elles indiquent leur situation dans les mois précédents et résument leur carrière professionnelle de manière stylisée ; au cours de la période décembre 2004 à juin 2006, un calendrier d'activités leur permet de retracer, à partir de la situation déclarée au moment de l'enquête, les états professionnels de la période. En second lieu, l'enquête fournit des indications sur la perception de l'allocation RMI à travers l'ancienneté du droit ouvert en décembre 2004 et un calendrier mensuel détaillant cette perception entre décembre 2004 et juin 2006.

Sur cette base, on a construit une variable dénommée « état RMI » combinant la situation professionnelle de décembre 2004, la situation professionnelle de juin 2006 et le calendrier mensuel de perception de l'allocation entre ces deux dates. En positionnant ainsi à l'égard du RMI les ménages enquêtés, on modélise le fonctionnement du dispositif selon trois logiques principales (complément salarial, allocation de chômage, revenu de subsistance) et quatre types de trajectoires (état durable, transition, récurrence, sortie). Sans doute, cette première approche des dynamiques d'insertion est assez sommaire puisqu'elle est centrée sur deux instants particuliers de la période d'observation. On tente de dépasser ces limites en introduisant, dans un deuxième temps, les informations relatives aux changements éventuels de situation professionnelle intervenus au cours des 18 mois observés et celles décrivant, de manière stylisée, les trajectoires professionnelles antérieures à l'accès au RMI.

Diversité des états et hétérogénéité des allocataires

Près de 60% de la population observée sont dans une situation durable correspondant à la perception permanente de l'allocation combinée avec une situation d'activité identique en début et en fin de période. À l'opposé, 25,5% de la population sortent du dispositif RMI entre décembre 2004 et juin 2006. Entre ces deux situations, deux groupes d'importance plus réduite se dessinent : le premier (7%) correspond à l'amorce d'une transition attestée par le changement de situation d'activité sur la période, combiné avec la perception permanente de l'allocation ; le second (8%) laisse entrevoir des phénomènes de récurrence illustrés par une ou plusieurs interruptions de l'allocation supérieures à quatre mois chacune. De façon

plus détaillée, les « états RMI » permettent de caractériser douze situations différentes par rapport au dispositif, que les ménages considérés soient encore ou non allocataires en juin 2006. Leur importance relative est très variée.

Tableau 1

Effectifs et importance relative des douze « états RMI »

	Effectifs pondérés	%
RMI Complément salarial durable	89 214	7,1
RMI Complément salarial de transition	89 221	7,1
RMI Complément salarial récurrent	12 991	1,0
Sortie RMI-Emploi	156 177	12,4
RMI Allocation de chômage durable	381 046	30,3
RMI Allocation de chômage récurrente	81 827	6,5
Sortie RMI-Chômage déclaré	69 751	5,5
Revenu de subsistance durable-Statuts sociaux	130 179	10,4
Revenu de subsistance durable-Statut familial	144 759	11,5
Revenu de subsistance récurrent	7 626	0,6
Sortie inactivité-Statuts sociaux	46 028	3,7
Sortie inactivité-Statut familial	48 410	3,9
Ensemble de la population	1 257 230	100

Sources: Drees, traitement auteurs.

Malgré les limites méthodologiques liées au fait de raisonner à partir d'une population entrée à des dates différentes dans le RMI, ce qui surreprésente les ménages dont la probabilité de sortie est la plus faible, l'approche du fonctionnement pluriel du dispositif permet de souligner plusieurs aspects importants.

Être au RMI

Il apparaît d'abord que la perception continue de l'allocation RMI au cours des 18 mois d'observation (67% de la population totale) correspond à quatre situations différentes sur le marché du travail. Trois d'entre elles sont marquées par une stabilité au moins apparente, la quatrième se caractérise par un changement d'état professionnel. Dans le premier cas, « être au RMI » s'accompagne, en début et en fin de période, soit de la tenue d'un emploi (11%), soit d'une situation de chômage (45%), soit d'un retrait d'activité (33%). Dans le second cas, cela se conjugue avec un passage de l'inactivité ou du chômage vers l'emploi (11%) indiquant une transition en cours.

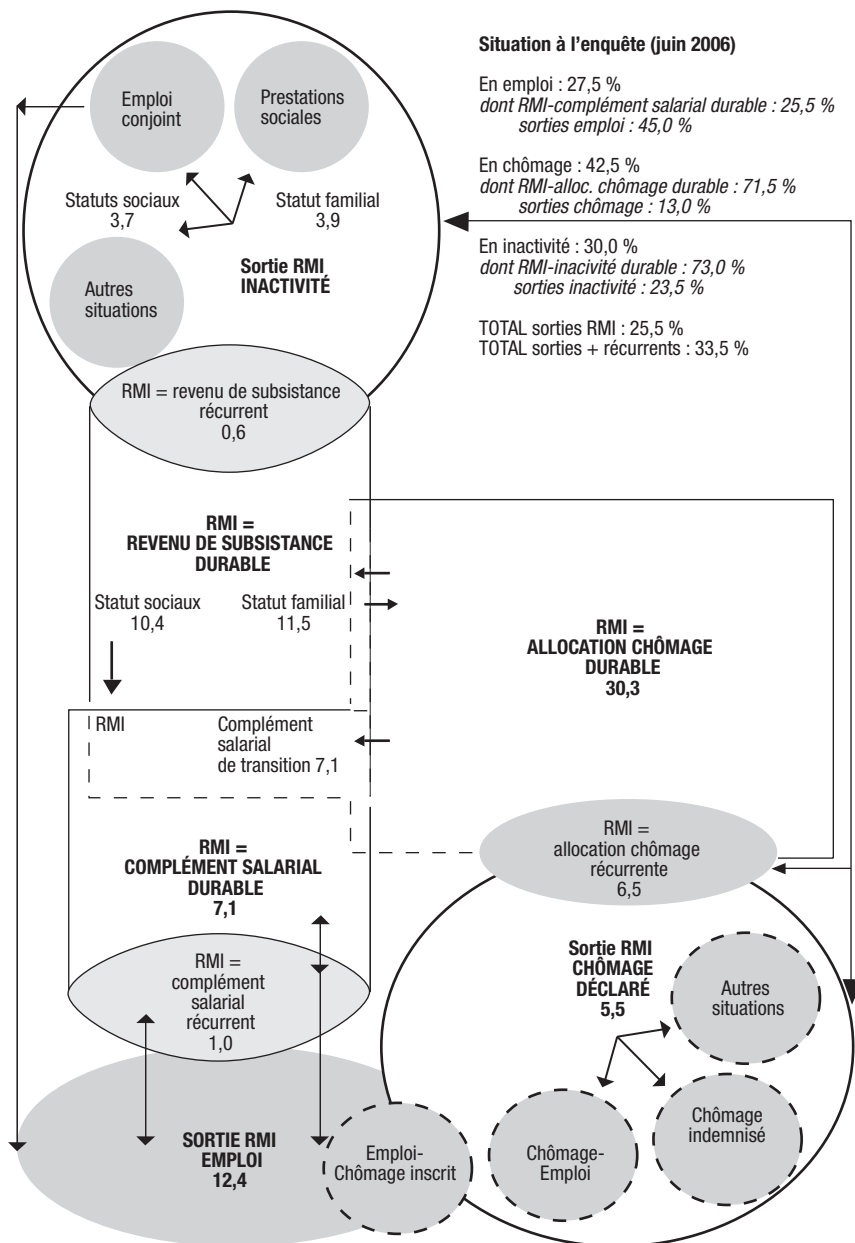
Sortir du RMI

La sortie du RMI concerne un quart de la population totale et emprunte des voies variées. L'accès à l'emploi explique la moitié des sorties. La sortie vers le chômage concerne un cinquième des sortants; elle découle d'un changement de situation familiale, de l'accès à des prestations sociales, principalement des allocations d'assurance chômage après une courte reprise d'emploi, ou encore de l'exercice pro-

Graphique 1

Représentation graphique de la modélisation du RMI

RMI Complément salarial de transition 7,1



longé d'activités réduites. On note que la référence spontanée de l'allocataire au statut de chômeur pour décrire sa situation professionnelle n'est pas incompatible avec le fait d'avoir repris un emploi. La perception de la précarité de celui-ci peut le conduire à privilégier le chômage comme référence principale pour définir sa situation. Enfin, 30% des sorties se font vers l'inactivité, que ce soit à travers l'accès à un statut social fondé sur une autre prestation sociale ou par retrait sur le foyer. Dans ce dernier cas, le rapprochement avec le marché du travail peut intervenir indirectement, par le biais du conjoint. L'accès à une prestation sociale alternative est invoqué majoritairement pour expliquer l'arrêt du RMI (58,5% des cas); il s'agit alors, soit d'une pension de retraite (37,5%), soit d'une prestation liée au handicap (30%), soit de prestations familiales (28,5%). La disposition de ressources liées à la reprise d'un emploi intervient chez 20,5% des personnes qui se déclarent inactives et qui sortent du dispositif.

Sortir et revenir au RMI

En ajoutant aux ménages « sortis » du RMI ceux qui n'ont pas touché l'allocation pendant au moins quatre mois sur la période de référence, *ie* le groupe des récurrents, on obtient le tiers de la population totale. Il est symptomatique que les situations de récurrence apparaissent le plus souvent parmi les allocataires qui se déclarent chômeurs (80%) ou en emploi (13%) en juin 2006, attestant la précarité de leur situation sur le marché du travail. Loin d'être figée, la population RMI est marquée par l'importance des mouvements qui l'animent. La multiplicité des situations intermédiaires que cela engendre, entre la perception de l'allocation à taux plein et la suppression du droit impliquant une sortie du dispositif, reflète le jeu complexe entre ses règles institutionnelles et l'instabilité des situations familiales et professionnelles des allocataires.

Reprendre un emploi

Parmi les personnes qui déclarent occuper un emploi en fin de période, 45% ne perçoivent effectivement plus le RMI depuis au moins quatre mois, tandis que 51% combinent celui-ci avec un revenu d'activité; les 4% restants sont dans une situation fluctuante du fait de l'instabilité de leur situation d'insertion. Sans doute, le mécanisme de l'intéressement concourt-il au cumul salaire-prestation RMI. Cependant, on ne peut négliger l'incidence très importante des formes de l'emploi. Leur variété éclaire la situation des ménages dont la personne de référence déclare être en emploi en juin 2006.

Ainsi, plus des trois quarts des personnes en emploi ont un statut de salarié, la très grande majorité d'entre elles exerçant dans une entreprise, une administration ou un commerce. Cependant, celles qui combinent de manière durable RMI et emploi ont beaucoup plus fréquemment un emploi indépendant ou un emploi salarié chez un particulier ou une personne de la famille. De même, près de la moitié des personnes sorties du RMI par l'emploi sont en CDI, tandis que ce type de contrat de travail ne concerne qu'un quart environ des allocataires en emploi.

Tableau 2

Type de contrat de travail des allocataires ou anciens allocataires en emploi salarié en juin 2006, en %

	CDI	Mission d'intérim	Contrat saisonnier, vacation	Autre CDD (y c. apprentis)	Sans contrat	Total
Sortie RMI-Emploi	46,7	10,5	4,0	35,8	3,0	100
Ensemble des personnes en emploi (hors activité indépendante)	35,3	12,1	6,9	37,8	5,6	100

Sources : Drees, traitement auteurs.

Enfin, la durée du travail a un impact direct sur la sortie ou le maintien dans le RMI des personnes occupant un emploi. Considérées globalement, elles travaillent pour moitié à temps plein et pour moitié à temps partiel. Cependant, 60% des ménages en emploi et sortis du RMI en juin 2006 ont une occupation à temps plein ; 60% environ de ceux qui perçoivent encore le RMI bien qu'ayant un emploi sont à temps partiel. L'importance du temps partiel pour les ménages du groupe « complètement salarial de transition » indique que la sortie du RMI après la période d'intéressement n'est pas assurée.

Tableau 3

Temps de travail des allocataires ou anciens allocataires en emploi en juin 2006, en %

	À temps plein	À temps partiel	Non	Total
RMI Complément salarial durable	31,5	57,9	10,6	100
RMI Complément salarial de transition	37,2	58,0	4,8	100
Sortie RMI-Emploi	60,4	37,2	2,4	100
Ensemble des personnes en emploi	47,8	47,4	4,8	100

Sources : Drees, traitement auteurs.

D'ailleurs, cela se traduit par des écarts importants dans le niveau des salaires perçus, qui s'élèvent à 927 € en moyenne pour les sortis contre seulement un peu plus de 500 € pour les autres personnes en emploi. Si les deux tiers des premiers considèrent que leur situation financière s'est améliorée en reprenant un emploi, ils ne sont que 40% à émettre une opinion semblable parmi les allocataires combinant durablement emploi et RMI.

Cela souligne les limites des dispositions d'incitation financière pour reprendre un emploi. Leur incidence ne doit pas être surestimée car elles interagissent avec un ensemble d'autres facteurs. De manière générale, les appréciations émises sur le travail (*ie* le fait d'avoir un emploi) soulignent que les allocataires interrogés le considèrent comme un moyen privilégié d'autonomie matérielle et d'insertion sociale, et quasiment jamais comme une source de contraintes. Par ailleurs, les difficultés évoquées pour rechercher un emploi par ceux qui se déclarent chômeurs font principalement référence à des problèmes de mobilité (la moitié de ces personnes les évoquent sous le double aspect de l'insuffisance de moyens de transport et de leur coût) et des difficultés de santé (mentionnées par un quart environ du groupe des chômeurs); de

même, le fait de ne pas trouver d'emploi est expliqué d'abord par des caractéristiques socioprofessionnelles (le manque de formation ou de qualification) ou personnelles (l'âge, la santé, la maîtrise de la langue, les discriminations sont évoqués par un quart des chômeurs percevant le RMI) ; l'absence d'emplois appropriés concerne entre un cinquième et un quart des motifs, voire un tiers si l'on inclut les difficultés de mobilité pour se rapprocher des emplois disponibles ; à l'inverse, le découragement et l'absence de gain potentiel sont peu fréquemment évoqués (moins de 10%).

Hétérogénéité des différents groupes

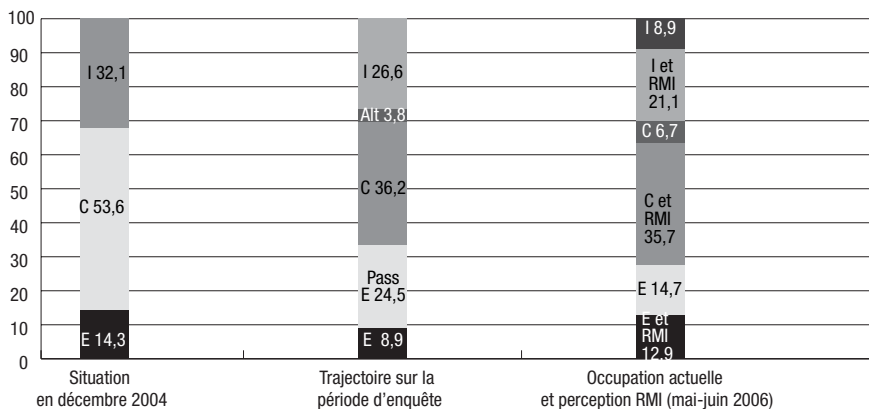
L'âge et l'état de santé influencent très nettement la position et le devenir des allocataires RMI. Les plus jeunes et ceux qui se déclarent en bonne santé sont largement surreprésentés parmi ceux qui sortent vers l'emploi ; à l'inverse, les inactifs et ceux qui sortent vers des statuts sociaux alternatifs, fondés sur des prestations sociales, sont plus âgés et indiquent un état de santé bien plus précaire, sauf lorsqu'ils ont des enfants à charge. Les chômeurs sont dans une situation intermédiaire qui reflète le fait qu'une partie d'entre eux, plus jeunes et en meilleure santé, reprennent un emploi sur la période, alors que les autres sont plus proches des inactifs. La prise en compte du niveau de formation, appréhendé par le diplôme, montre que les sorties du RMI vers l'emploi sont proportionnellement plus fréquentes parmi les plus diplômés. Les non-diplômés peuvent accéder à un emploi, mais ils le font proportionnellement plus souvent sans sortir du RMI ou en s'exposant à des situations de récurrence. Globalement, ils sont nettement surreprésentés dans les groupes les plus éloignés de l'emploi. Dans ces conditions, la question de la sortie du RMI ne peut pas être appréhendée sans tenir compte de ces difficultés propres qui sont des facteurs particulièrement discriminants sur un marché du travail très concurrentiel. Simultanément, on ne peut pas désigner comme irrémédiablement « inemployables » les allocataires âgés et en mauvaise santé, puisque l'on observe qu'une fraction d'entre eux sortent également par l'emploi, tandis que des personnes plus jeunes ou en bonne santé ont plus de difficultés à le faire.

Les trajectoires parcourues entre décembre 2004 et juin 2006

La mise en parallèle des trois situations déclarées d'emploi, de chômage et d'inactivité en décembre 2004 et en juin 2006 montre que, globalement, la proportion des inactifs reste très stable (autour de 30%), même si, au cours de la période, une petite minorité (moins de 5%) alterne emploi/chômage et inactivité. Cette stabilité s'accompagne de fins de droit au RMI en nombre limité : seules 10% des sorties du dispositif, sur la période, concernent des inactifs, de telle sorte que leur proportion parmi les ménages toujours allocataires en juin 2006 reste stable. Les changements sont plus marqués pour les ménages au chômage ou en emploi. Entre les deux dates de référence, la part des chômeurs baisse de 54% à 42% environ (dont près de 7% sortent du RMI). Simultanément, la proportion des personnes en emploi double, de 14% à 28% environ ; elle s'élève même à 33% si l'on tient compte des passages par l'emploi, en cours de période, de celles qui ne s'y maintiennent pas. En juin 2006, un peu plus de la moitié des personnes en emploi ne perçoivent plus le RMI.

Graphique 2

Emploi, chômage et inactivité à trois moments différents, en %



Lecture : E : Emploi ; C : Chômage ; I : Inactivité.

Ensuite, on s'intéresse au devenir et à l'origine des personnes en emploi, au chômage et en inactivité, respectivement en décembre 2004 et en juin 2006, afin de cerner les trajectoires parcourues au cours de la période.

Ainsi, 78% des personnes en emploi à la première date sont en emploi à la seconde ; 74% des chômeurs le restent et 84% des inactifs le sont toujours. Au-delà de la stabilité de ces différents états, on observe des flux multiples : un peu plus d'un cinquième de ceux qui avaient un emploi ne l'occupent plus car 15,5% sont passés en chômage et 6% se sont retirés d'activité ; simultanément, un quart environ des chômeurs ont accédé à l'emploi. Enfin, à côté des inactifs permanents, 10% accèdent à un emploi et 6% se déclarent chômeurs en fin de période.

Les allocataires (ou anciens allocataires) en emploi en juin 2006 ont, pour un tiers d'entre eux, toujours été en emploi au cours de la période. Les autres sont passés du chômage à l'emploi (50% des ménages considérés) ; plus rarement, ils viennent de l'inactivité (11%). Cette insertion professionnelle est marquée par une certaine instabilité puisque près de 20% des personnes en emploi en juin 2006 ont occupé plusieurs emplois au cours des 18 mois.

La trajectoire des personnes se déclarant au chômage en juin 2006 reflète l'importance du chômage continu de longue durée ; celui-ci affecte plus des trois quarts d'entre elles. Les liens avec l'emploi précaire sont plus ténus puisqu'ils ne concernent que 11,5% de ce groupe, si l'on ajoute aux personnes qui ont perdu l'emploi occupé initialement celles qui indiquent plusieurs passages par le chômage au cours de la période ; cependant, la brièveté relative de celle-ci peut contribuer à masquer une partie du phénomène. Enfin, près de 10% des chômeurs de juin 2006 s'étaient déclarés initialement sans activité professionnelle attestant leur rapprochement du marché du travail, au cours des 18 mois. Ce passage, qui illustre la porosité des frontières entre chômage et inactivité, peut découler des actions d'insertion entreprises dans le cadre du contrat et plus largement de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI.

La trajectoire des personnes se déclarant inactives en juin 2006 est très marquée par la stabilité et la linéarité du parcours : 84 % des personnes de référence de ces ménages restent inactives au cours des 18 mois observés ; pour 12 % d'entre elles, des passages se font entre l'inactivité et le chômage. Seules 3 % sont passées par l'emploi au cours de la période.

Le croisement de la trajectoire parcourue par ceux qui occupent un emploi en fin de période avec la perception du RMI et l'inscription à l'ANPE en juin 2006 montre que l'insertion dans l'emploi aboutit à une sortie du RMI combinée à une absence de recherche d'emploi dans seulement 30 % à 40 % des cas. Le maintien de l'inscription comme demandeur d'emploi accompagne d'autant plus la reprise d'un emploi que celle-ci s'effectue à partir d'une situation de chômage ; le passage vers l'emploi en provenance de l'inactivité combine plutôt maintien dans le RMI (52 %) et absence d'inscription (68 %). Au-delà de l'effet des règles présidant à l'intéressement, on peut voir, dans cette persistance des relations avec les institutions, l'incidence des formes de l'emploi repris qui conduisent l'individu à s'interroger sur la pérennité de sa nouvelle situation.

Les trajectoires longues

On se réfère d'abord à la situation professionnelle de la personne interrogée dans les mois qui ont précédé sa demande de RMI en cours en décembre 2004. Par ce biais, on repère la diversité des articulations du dispositif avec le marché du travail et avec les autres mécanismes de protection sociale dont il peut prendre le relais ou auxquels il peut se substituer.

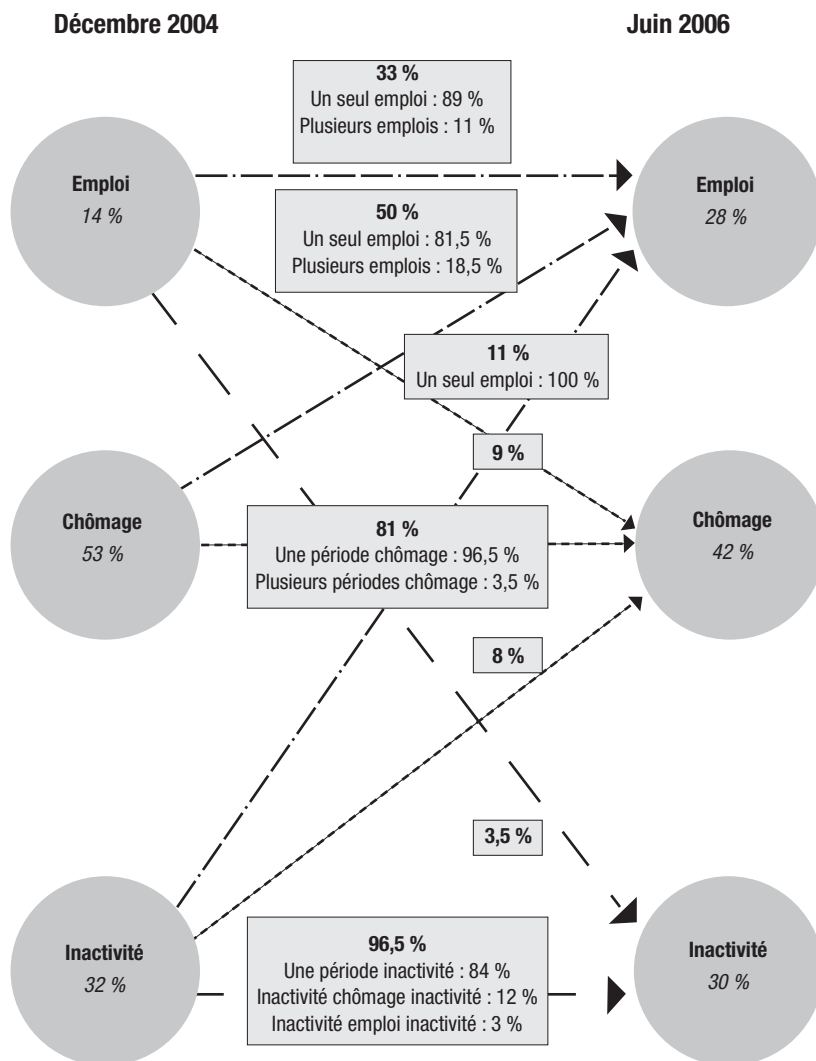
Ainsi, les deux tiers des ménages environ sont en emploi ou au chômage dans les mois qui précèdent leur dernière demande de RMI. L'entrée à partir de l'emploi renvoie à la perte d'un travail dont les conditions statutaires n'ouvrent pas de droits en matière de couverture chômage ou bien à la tenue d'un emploi à temps partiel qui procure des ressources inférieures au seuil d'éligibilité. L'accès par le chômage correspond lui aussi à plusieurs situations : l'épuisement des droits à l'indemnisation dans le cadre du régime d'assurance après une durée de couverture plus ou moins longue selon la filière de prise en charge et l'impossibilité d'accéder à l'allocation de solidarité spécifique faute d'une durée d'activité suffisante ; la non-couverture du chômage d'insertion professionnelle. De plus, on remarque que 6,4 % des allocataires mentionnent être en formation avant l'accès au RMI.

Enfin, un tiers des allocataires étaient inactifs avant la demande de RMI. Une partie de ce groupe est constituée d'anciens bénéficiaires de prestations telles que l'API dont la durée de perception est limitée dans le temps. Une autre partie peut réunir des chômeurs découragés du fait de leur âge ou de leur état de santé.

Parmi ceux qui étaient inactifs avant l'entrée au RMI, 22 % sont en emploi et 30 % environ au chômage en juin 2006. Cela montre l'importance relative des rapprochements avec le marché du travail, même si l'accès à l'emploi en représente moins de la moitié. Ceux qui étaient en formation avant l'accès au RMI sont au chômage (41,5 %) ou en emploi (34,5 %) en juin 2006. Ceux qui étaient en longue maladie passent majo-

Graphique 3

Emploi, chômage ou inactivité en décembre 2004 et en juin 2006 ;
parcours sur les 18 mois en fonction de la situation initiale



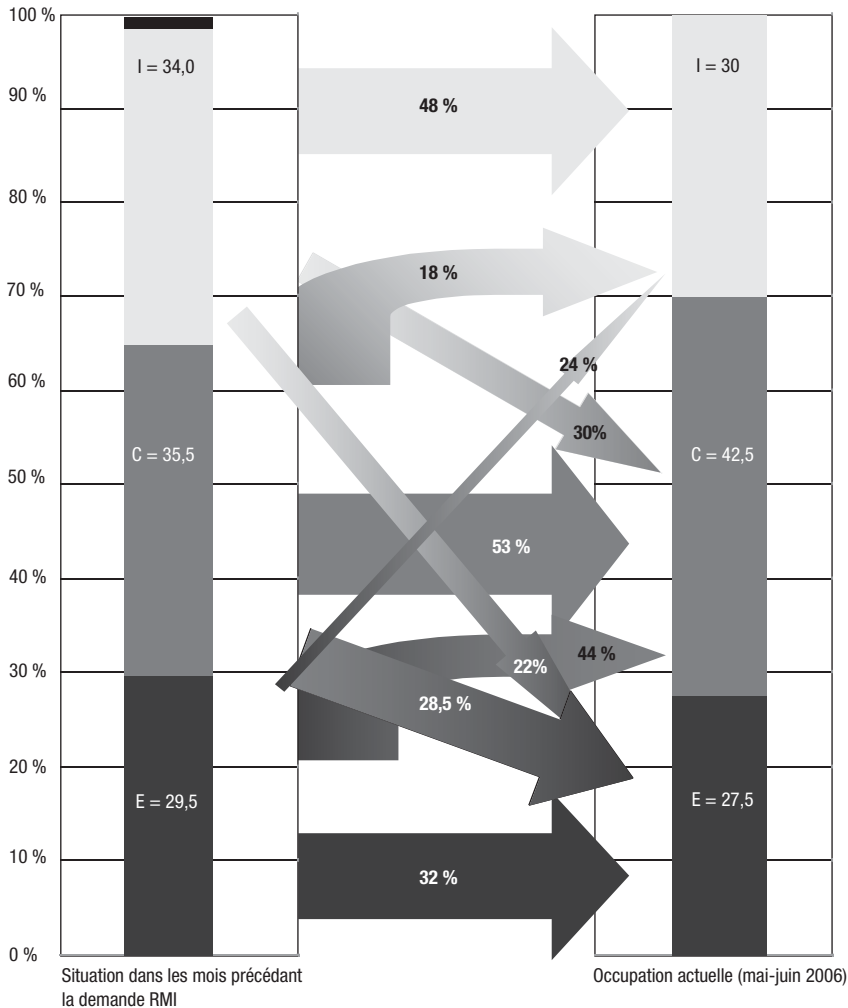
ritairement en inactivité (57,5%) ou au chômage (26%). Bien sûr, la structure sociodémographique de ces différents groupes est très différente (jeunes/âgés).

Ensuite, on élargit la perspective temporelle avec la prise en compte de l'ensemble de la carrière professionnelle appréhendée de manière stylisée. On distingue ainsi trois principaux types de relations avec le marché du travail. Le premier reflète une rupture de la vie professionnelle débouchant soit sur le chômage soit sur

l'inactivité. Il regroupe un peu moins du tiers de la population. Le deuxième correspond à une insertion professionnelle marquée par l'instabilité soit après une période de stabilité dans l'emploi, soit dès l'entrée dans la vie active. Il représente près de la moitié de la population totale. Enfin, le dernier profil regroupe les personnes qui n'ont quasiment jamais eu d'activité professionnelle. Il couvre un cinquième de la population RMI.

Graphique 4

Principales trajectoires longues



Lecture : E : Emploi ; C : Chômage ; I : Inactivité.

Les caractéristiques sociodémographiques de chacun de ces groupes retracent partiellement l'évolution temporelle du marché du travail. On retrouve, dans la carrière marquée par une rupture, les allocataires les plus âgés et anciens. Ils ont été insérés de manière longue et stable dans l'emploi, mais les difficultés de leur réinsertion professionnelle ne sont pas étrangères aux conditions de leur éviction de l'emploi. Touchés par des mutations de l'activité économique s'accompagnant de restructurations d'entreprise faisant disparaître leur poste de travail, ils voient leur qualification spécifique se déliter tandis que leur qualification générale est insuffisante pour faire face à la concurrence inhérente au passage par le marché du travail. De même, la surreprésentation des situations de longue maladie avant la demande de RMI reflète les conséquences professionnelles de la dégradation de l'état de santé.

Tableau 4

Typologie des carrières professionnelles selon l'âge de la personne de référence, en %

	Moins de 35 ans	35 à 50 ans	Plus de 50 ans	Total
Travail régulier, pratiquement sans interruption avant chômage	22,7	42,3	35,0	100
Travail régulier, pratiquement sans interruption avant d'arrêter toute activité	14,0	40,8	45,2	100
Travail régulier puis périodes alternant emploi et chômage	31,0	47,7	21,3	100
Toujours connu des périodes alternant emploi et chômage	45,1	42,8	12,1	100
Jamais travaillé ou longues périodes d'inactivité	52,6	30,1	17,3	100
Ensemble de la population	36,3	40,8	22,9	100

Sources : DREES, traitement auteurs.

Tableau 5

Ancienneté au RMI en décembre 2004 et déroulement de la carrière professionnelle, en %

	Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	5 ans ou plus	Total
Travail régulier, pratiquement sans interruption avant chômage	27,5	19,3	22,3	30,9	100
Travail régulier, pratiquement sans interruption avant d'arrêter toute activité	17,9	17,4	26,0	38,8	100
Travail régulier puis périodes alternant emploi et chômage	32,1	16,0	23,0	29,0	100
Toujours connu des périodes alternant emploi et chômage	31,3	17,1	25,4	26,3	100
Jamais travaillé ou longues périodes d'inactivité	25,1	16,5	23,9	34,5	100
Ensemble de la population	28,2	17,3	24,1	30,5	100

Sources : Drees, traitement auteurs.

Les personnes d'âge intermédiaire ont des carrières marquées plutôt par des allers et retours entre l'emploi et le chômage. Dans cette trajectoire, les personnes les plus récemment entrées dans le RMI sont surreprésentées. CeLa reflète, pour une large part, la place du dispositif comme mécanisme d'indemnisation du chômage pour les actifs correspondants, faute de pouvoir accéder au régime d'assurance et à ses filières longues. Enfin, les jeunes sont surreprésentés DANS la carrière « d'inactivité », ce qui atteste non seulement leurs difficultés d'insertion professionnelle, mais aussi leur quasi absence de couverture chômage. En effet, la demande de RMI fait fréquemment suite aux études, au service national, tandis que 25% de ces allocataires indiquent avoir accédé à cette prestation car ils étaient « déjà sans ressources et ont réuni les conditions pour avoir droit au RMI » ; ce motif renvoie majoritairement au franchissement du seuil des 25 ans. Cependant, hormis une minorité très en difficulté, leur ancienneté dans le RMI à un moment donné peut être relativement inférieure à la moyenne, si l'on ne tient pas compte des phénomènes de récurrence mal appréhendés. Par ailleurs, la carrière d'inactivité correspond aussi à la poursuite d'une situation d'inactivité. Le RMI prend alors le relais d'une autre prestation sociale telle que l'API dont la durée est limitée à un ou trois ans selon la situation familiale.

Le rapprochement des trajectoires longues et des transitions au cours de la période d'enquête montre une certaine permanence des états. Ainsi, parmi les allocataires qui ont connu le chômage après un emploi de longue durée, près de la moitié reste en permanence au chômage entre décembre 2004 et juin 2006, et un cinquième se déclare inactif tout au long des 18 mois observés. Un petit tiers accède à l'emploi, ce qui montre que le processus d'exclusion peut être infléchi ; cependant, il peut s'agir d'un retour à l'emploi plus ou moins bref (18%) ou dans un poste dont la rémunération ne permet pas de sortir du RMI au cours des 18 mois (12%).

Tableau 6

Transitions entre décembre 2004 et juin 2006 selon la carrière professionnelle

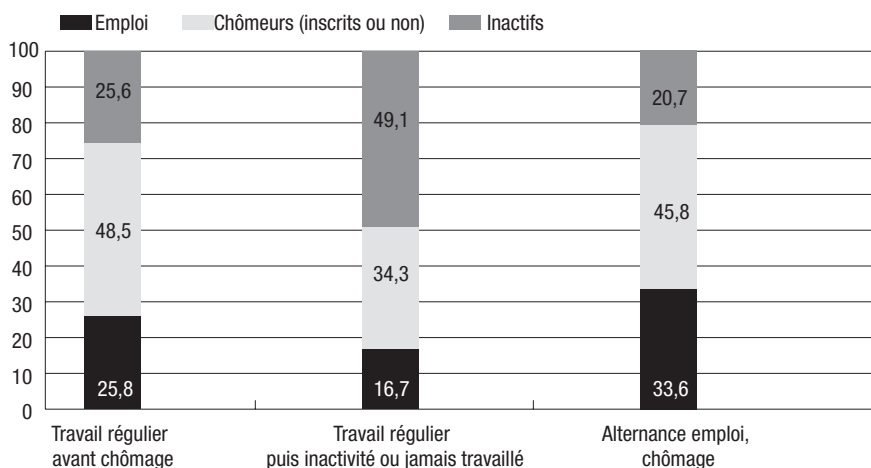
	Chômage en permanence	Inactif sur la période	Passage par l'emploi	Alternance chômage-inactivité	En emploi continuellement	Total
Travail régulier avant chômage	45,1	20,8	17,8	3,9	12,4	100
Travail régulier avant d'arrêter toute activité	26,9	49,6	14,7	2,8	6,0	100
Travail régulier puis périodes alternant emploi et chômage	35,7	16,3	34,9	4,3	8,8	100
Toujours connu des périodes alternant emploi et chômage	38,4	17,0	32,0	3,8	8,8	100
Jamais travaillé ou longues périodes d'inactivité	31,6	46,3	14,0	3,8	4,3	100
Ensemble de la population	36,2	26,6	24,5	3,8	8,9	100

Sources : Drees, traitement auteurs.

Les individus ayant connu des alternances d'emploi et de chômage, que ce soit après une période de travail régulier ou non, se retrouvent à part égale (environ 40%) en emploi ou au chômage ; mais pour plus de la moitié, ils sont toujours au RMI. Enfin, 46% de ceux qui ont une carrière marquée par l'inactivité continue restent dans cette situation entre décembre 2004 et juin 2006 et 18% passent par l'emploi ; une petite minorité seulement déclare être en emploi de manière continue sur la période.

Graphique 5

La situation d'activité déclarée en juin 2006 selon trois types de carrière professionnelle, en %



Lecture : La moitié des individus ayant une carrière marquée par l'inactivité restent inactifs ; la moitié de ceux dont la carrière est marquée par une rupture après un travail régulier restent au chômage. La proportion d'individus ayant un emploi en juin 2006 varie du simple au double entre ceux dont la carrière est marquée par l'inactivité et ceux pour lesquels elle se caractérise par une alternance emploi-chômage. L'âge des individus différencie carrières et devenir.

RMI, insertion et transitions

Au total, la prise en compte combinée des situations professionnelles à un moment donné, des trajectoires parcourues avant l'accès au RMI et des transitions réalisées au cours d'une période particulière montre que le RMI peine à infléchir, à lui seul, les trajectoires antérieures et les processus qui les modèlent. Sans doute, cet effet d'inertie que l'on observe sous plusieurs angles est accentué ici par le fait que l'échantillon est constitué de ménages dont l'ancienneté dans le dispositif est variable et non pas d'une cohorte dont on appréhenderait l'écoulement progressif. D'ailleurs, la multiplicité des parcours observés conduit à souligner deux dimensions différentes. Envisagé du point de vue des bénéficiaires, le dispositif contribue au maintien sur le marché du travail et à l'insertion dans l'emploi de personnes qui, sans accompagnement particulier, pourraient s'en éloigner de manière plus irréversible. Considéré d'un

point de vue plus global, il s'articule avec différents segments du marché du travail et concourt à leur régulation comme l'atteste son rôle de « quasi-allocation chômage » pour des demandeurs d'emploi non indemnisés ou celui de « complément salarial » pour des emplois à temps partiel. D'ailleurs, si la prise en charge durable qu'il offre à certains ménages ne parvenant pas à accéder à des ressources alternatives *via* l'emploi ou d'autres prestations, correspond à sa vocation d'ultime filet de protection sociale, elle pose la question du niveau de ressources garanti et des formes d'insertion sociale proposées. Au-delà de ces remarques générales, on peut mentionner plusieurs observations complémentaires.

En premier lieu, le clivage que l'on serait tenté d'établir entre les « inactifs » d'une part et les « chômeurs » et « en emploi » d'autre part, n'est pas aussi net qu'il y paraît, notamment du fait de la grande hétérogénéité de la population des inactifs. Une fraction de celle-ci est en fait constituée de chômeurs découragés face au déséquilibre qu'ils perçoivent du marché du travail et aux défaillances de leur accompagnement ; cependant, certains, notamment des jeunes en primo-insertion, accèdent à l'emploi ou se rapprochent du marché du travail au cours de la période. Une autre fraction est formée de personnes dont les charges de famille posent la question de l'accès à l'emploi en termes de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

En deuxième lieu, si la sortie du RMI ne se résume pas à l'accès à l'emploi, celui-ci n'implique pas nécessairement sortie et éloignement durable du RMI. Plus que l'efficacité ou la pertinence du dispositif d'insertion, ces situations de recouvrement ou de récurrence interrogent la qualité des emplois repris. Dans ces conditions, la question de l'accès à l'emploi ne peut pas être abordée seulement en termes généraux ; elle doit être posée en faisant référence aux caractéristiques précises des emplois offerts, marqués par une hétérogénéité croissante.

En conclusion, les observations présentées à partir de l'enquête montrent, une nouvelle fois, l'inadéquation de la notion d'exclusion pour caractériser la population des allocataires du RMI. Outre son caractère stigmatisant, cette désignation unifiante est particulièrement mal adaptée pour rendre compte d'une population dont les caractéristiques et les trajectoires soulignent l'hétérogénéité, en relation directe avec la fonction d'ultime filet de protection sociale du dispositif. De plus, les informations recueillies concernant le rapport avec différentes institutions montrent l'étendue des relations établies puisque seul un cinquième de la population environ déclare n'avoir bénéficié d'aucun accompagnement pour l'insertion en étant allocataire ; parmi ce groupe, un tiers est inscrit à l'ANPE.

La variété des formes d'accompagnement déclaré (contrat signé, actions proposées, suivi réalisé) et leur recouvrement partiel montrent l'articulation qui s'opère entre les dimensions professionnelles et sociales de l'insertion : si la majorité des actions prévues se situent dans le champ professionnel (attestant une nouvelle fois le lien avec le marché du travail), elles se combinent à des mesures sociales avec une fréquence non négligeable. De plus, les actions d'insertion visant l'accès à l'emploi ne concernent pas exclusivement les allocataires présents sur le marché du travail, mais aussi ceux qui se déclarent, même durablement, inactifs ; à l'inverse, les allocataires chômeurs ou en emploi bénéficient de mesures d'insertion sociale, pour

accéder à des droits et à des aides complémentaires, ou encore à travers un suivi perçu comme presque plus fréquent.

Du point de vue des transitions vers l'emploi, deux aspects sont à souligner. D'une part, les multiples difficultés mentionnées pour rechercher un emploi ou pour en trouver un soulignent les limites de l'approche en termes d'incitation financière pour favoriser les passages vers l'emploi. L'âge et l'état de santé, les obstacles à la mobilité du fait de l'absence de moyens de transport ou la difficile conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, notamment pour les personnes qui ont des horaires de travail réduits et décalés, le profil des trajectoires antérieures, etc. sont des facteurs structurels qui déterminent pour une large part les difficultés de reprise d'emploi et qui sont peu susceptibles d'être atténués par un simple mécanisme financier. D'autre part, la reprise d'un emploi ne signifie pas systématiquement sécurité et autonomie pleinement retrouvées ; dans ce sens, les parcours d'insertion sont loin d'être tous linéaires.

Finalement, l'intérêt principal de la géométrie variable du RMI est sans doute d'éviter l'orientation *a priori* des populations à partir de critères trop généraux ou formels. Or l'analyse des trajectoires montre tout à la fois des déterminants de long terme qui pourraient inciter à opérer un clivage entre les « inactifs » et les personnes présentes sur le marché du travail. En effet, les premiers le restent en majorité, tandis que les personnes les plus proches de l'emploi sont les plus susceptibles de bénéficier d'une insertion professionnelle. Cependant, outre la valorisation par les allocataires des situations de travail par rapport à celles de chômage ou d'inactivité, la grande variété des flux entre ces différents états montre la difficulté opérationnelle de définir des catégories de population relevant *a priori* de formes d'insertion distinctes.

Annexe

Tableau 7

Principaux motifs de non-perception du RMI en juin 2006 pour ceux qui se déclarent en emploi, en %

Reprise d'emploi ou rémunération supérieure	Accès à une autre allocation	Problèmes administratifs (y c. avec le contrat)	Changements de situation familiale
91,5	2,7	4,0	1,7

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 8

Principaux motifs de non-perception du RMI en juin 2006 pour ceux qui se déclarent chômeurs, en %

Reprise d'emploi ou rémunération supérieure	Accès à une autre allocation	Problèmes administratifs (y c. avec le contrat)	Changements de situation familiale
39,0	27,0	16,0	5,0

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 9

Principales prestations perçues par les chômeurs n'ayant pas touché le RMI en juin 2006, en %

Prestations de chômage	Prestations familiales	Invalidité, handicap, retraite
71,4	15,7	6,2

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 10

Principaux motifs de non-perception du RMI en juin 2006 pour ceux qui se déclarent inactifs, en %

Accès à une autre allocation	Reprise d'emploi ou rémunération supérieure	Problèmes administratifs (y c. avec le contrat)	Changements de situation familiale
58,5	20,5	9,5	4,0

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 11

Principales prestations perçues par les inactifs n'ayant pas touché le RMI en juin 2006, en %

Pensions de retraite	Invalidité, handicap	Prestations familiales
37,5	29,7	28,5

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 12

Événement principal ayant engendré la demande de RMI en cours
en décembre 2004, en %

	Perte du travail (ou de celui du conjoint)	Arrêt des indemnités de chômage	Perte d'une autre allocation	À la suite d'un changement dans le foyer	Déjà sans ressources et a réuni les conditions pour avoir droit au RMI	Déjà sans ressources et découverte du droit au RMI	Ne sait pas, non rép.	Total
Ensemble de la population	23,9	19,7	9,0	10,5	25,5	9,5	1,9	100

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 13

Occupation actuelle (mai-juin 2006) selon la situation avant la demande RMI, en %

Jun 2006/Avant demande	Emploi	Chômage	Inactifs	Total
Emploi	31,95	44,00	24,05	100
Chômage	28,52	53,40	18,08	100
Inactifs	22,24	29,63	48,13	100
Total général	27,65	42,36	29,99	100

Sources: Drees, traitement auteurs.

Tableau 14

Typologie des carrières professionnelles, en %

1. Vous avez travaillé régulièrement pratiquement sans interruption avant chômage	20,0	
2. Vous avez travaillé régulièrement pratiquement sans interruption avant inactivité		11,0
3. Vous avez travaillé régulièrement avant alternance emploi/chômage	17,5	
4. Vous avez toujours connu une alternance emploi/chômage		31,0
5. Vous n'avez jamais travaillé, vous avez connu de longues périodes d'inactivité	19,0	
Non précisé	3,5	

Sources: Drees, traitement auteurs.

Bibliographie

- AFSA C., GUILLEMOT D., 2000, « Plus de la moitié des sorties du RMI se fait grâce à l'emploi », *Insee première*, n° 632.
- CERC, 2001, *Accès à l'emploi et protection sociale*, La Documentation française.
- CGP, 2000, *Minima sociaux, revenus d'activité, précarité*, sous la direction de J.-M. Belorgey, La Documentation française.
- CSERC, 1997, *Minima sociaux : entre protection et insertion*, La Documentation française.
- DEMAILLY D., 1999, « Les sorties du RMI : des motifs souvent multiples et imbriqués », *Études et Résultats*, n° 16.
- DUBET F., VÉRÉTOU A., 2001, « "Une réduction" de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI ? », *Revue française de sociologie* 42-3, 407-436.
- HIRSCH M., 2005, *Au possible, nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale*, La Documentation française.
- LELIÈVRE M., NAUZE-FICHET E. (dir.), 2008, *RMI, l'état des lieux 1988-2008*, La Découverte.
- LHOMMEAU B., RIOUX L., 2000, « Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI de 1996 à 1998 », *Études et Résultats*, n° 84.
- PLA A., 2007, « L'accompagnement des allocataires dans leur parcours d'insertion », *Études et Résultats*, n° 599.
- RIOUX L., 2000, « Les allocataires du RMI : une recherche d'emploi active mais qui débouche souvent sur un emploi aidé », *Insee Première*, n° 720.
- SÉNAT, 2005, Rapport d'information : annexe au procès verbal de la séance du 11/05/2005.
- ZOYEM J.-P., 2001, « Contrats d'insertion et sorties du RMI ; évaluation des effets d'une politique sociale », *Économie et Statistique*, n° 346-347.

L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère

Catherine Pollak, Bernard Gazier
(EEP, UP1-CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne)

ALORS que les recherches académiques françaises se tournent depuis peu vers l'analyse dynamique de la pauvreté, les approches longitudinales ont fait l'objet d'une littérature très abondante dans d'autres pays dont le développement économique et les préoccupations en matière de pauvreté sont comparables à la France.

Cette revue de la littérature américaine et européenne contribue à la réflexion autour des moyens de développement de nos connaissances des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale, en s'interrogeant sur les principaux enseignements que l'on peut tirer des études internationales récentes en termes d'outils d'analyse et de recommandations politiques.

Les études dynamiques de la pauvreté sont encore relativement peu développées en France. Les travaux pionniers remontent aux années 1980 et ont été menés à partir du panel lorrain qui offrait un suivi des personnes dont les revenus étaient proches du niveau du revenu minimum d'insertion (RMI) [Ray *et al.*, 1991]. Ce panel a permis à Bourreau-Dubois et Jeandier (2000) d'étudier le rôle de la situation sur le marché du travail par rapport aux entrées et sorties de pauvreté en région lorraine. La première étude portant sur toute la France a été menée en 1996 par Maurin et Chambaz (1996), suivie par les travaux de Zoyem (2002) et de Lollivier et Verger (2005)¹ sur le panel européen.

Ce manque s'explique en partie par des difficultés conceptuelles et méthodologiques intrinsèques à l'analyse longitudinale – sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir – et qui ont longtemps contribué à la préférence pour l'étude transversale de la pauvreté. Mais le rattrapage tardif de la littérature scientifique française, en comparaison avec d'autres pays industrialisés, provient surtout de la carence de données d'enquêtes de panel nationales disponibles en France avant la mise en place du panel européen en 1994 : *European Community Household Panel* (ECHP), devenu *European Union Statistics on Income and Living Conditions* (EU-SILC) en 2004, et Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) en France. Depuis son invention dans les années 1930 par Lazarsfeld pour le suivi longitudinal des sondages d'opinion, la méthode des panels s'est développée dans de nombreux pays industrialisés où des enquêtes longitudinales de grande ampleur sont menées auprès des ménages depuis plusieurs décennies (Coutrot, 1993 ; Lazarsfeld, Fiske, 1938)². C'est particulièrement le cas aux États-Unis, où les premiers travaux dynamiques sur données de panels datent de la fin des années 1960, à partir du *Panel Study of Income Dynamics* (PSID). Cette approche s'est répandue ensuite au Royaume-Uni dans les années 1980, et s'est également développée en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Suède et au Luxembourg³. Plus récemment, l'Australie et l'Union européenne ont mis en place leurs enquêtes de panels inspirées du PSID. En dehors de ces données d'enquêtes, le suivi longitudinal des individus repose également sur des données administratives, très mobilisées dans les pays nordiques et le Canada, et le suivi de cohortes sur de longues années, voire plusieurs générations⁴. D'autres sources, comme les données d'enquêtes rétrospectives et les pseudo-panels permettent d'enrichir ces études des trajectoires des individus.

Le développement de ces données a donné lieu à un large éventail de recherches académiques dans les pays industrialisés sur l'étude dynamique des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale. La variété des sujets traités par cette littérature dynamique de la pauvreté couvre notamment les thèmes suivants : pauvreté

1. Pour une revue des principaux résultats des travaux français, voir Lollivier, Verger (2005).

2. Un historique du développement des études de panel dans le monde est notamment disponible dans le *survey* de Jenkins et Micklewright (2007).

3. Voir tableau en annexe pour un aperçu des principales données longitudinales disponibles en France et à l'étranger.

4. La plus ancienne à notre connaissance étant la *Wisconsin Longitudinal Study*, menée aux États-Unis depuis 1957 sur une cohorte de 10 000 individus, encore suivis actuellement.

et santé, état psychiatrique, délinquance, migrations, mortalité, grossesses adolescentes, origine ethnique/couleur de peau, genre, structure familiale, emploi, logement, quartier, etc. L'étude longitudinale présente en effet des avantages méthodologiques majeurs dans ce domaine, puisqu'elle offre une image plus complète que celle des effets nets qui ressortent en coupe transversale. Elle permet de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant au sein d'un « groupe » de pauvres quelle est la part de la pauvreté transitoire, de la pauvreté récurrente et de la pauvreté chronique. Le suivi des mêmes individus sur plusieurs années permet d'étudier l'impact de certains événements sur les transitions des individus, et d'en percevoir les effets différés et les conséquences à long terme. En dehors de l'effet des événements d'emploi ou familiaux, il est possible de distinguer les rôles d'autres variables sur les trajectoires de pauvreté et la vulnérabilité de certains groupes, en fonction de leurs caractéristiques individuelles, de leur environnement local, ou encore de l'évolution du contexte social et économique. Grâce à la connaissance de la chronologie des événements, plus fiable et plus précise que celle que l'on peut obtenir par les enquêtes rétrospectives, il est possible de reconstruire les trajectoires des personnes pauvres en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, et de mettre en évidence certaines relations de causalité.

Le développement des travaux portant sur les dynamiques de la pauvreté, la création de nouvelles enquêtes de ménages longitudinales telles que le *Survey of Labour and Income Dynamics* (SLID), le *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), EU-SILC, les panels *Living Standards Measurement Surveys* (LSMS) de la Banque mondiale dans les pays en voie de développement (PED)... , l'amélioration des enquêtes existantes (le *German Socio-Economic Panel*, GSOEP, le *British Household Panel Survey*, BHPS), l'adjonction d'indicateurs dynamiques à plusieurs statistiques officielles (exemples: statistiques de l'EU-SILC pour l'Union européenne, indicateurs de Laeken), la sophistication accrue des méthodes (Jenkins, 2007) sont autant de signes de l'intérêt croissant porté à l'analyse longitudinale de la pauvreté ces dernières années.

Cet article vise à recenser et analyser la littérature étrangère, afin d'en tirer les principaux enseignements en termes de méthodes, de résultats et de recommandations pour la compréhension des trajectoires de pauvreté et d'exclusion⁵. Nous nous restreignons ici à l'analyse des pays dont le développement économique et les préoccupations en matière de pauvreté sont comparables à la France: l'Europe et les États-Unis.

Dans une première partie, nous mettons en évidence les principaux apports des études longitudinales en termes de résultats, en opérant un découpage qui cor-

5. Quelques revues de littératures plus spécifiques peuvent être mentionnées dès maintenant: Smith, Middleton (2007) pour un *survey* récent et assez complet des travaux au Royaume-Uni, Bruniaux, Galtier (2003) pour une riche revue systématique des travaux américains et britanniques sur la transmission intergénérationnelle des désavantages, le *survey* de Jenkins, Siedler (2007) sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en Europe et aux États-Unis, l'ouvrage dirigé par Baulch et Hoddinott (2000) pour les analyses dynamiques de la pauvreté dans les PED, et enfin Jenkins (2007) sur l'évolution des méthodes et des modèles.

respond à la fois à des méthodes et à des phénomènes observés distincts : à court et moyen termes, où l'on étudie les transitions, les épisodes, et l'incidence de pauvreté, il s'agit de déterminer les facteurs déclencheurs d'entrée et de sortie de la pauvreté ; à long terme, ce sont les phénomènes de récurrence et de persistance qui sont mis en évidence dans une analyse des carrières de pauvreté ; enfin, à très long terme, on s'intéresse à la mobilité intergénérationnelle et aux phénomènes de transmission-reproduction⁶.

Dans une seconde partie, nous revenons sur quelques questions de méthode spécifiques aux études longitudinales, en reprenant les principaux enseignements des travaux étrangers, ainsi que sur les travaux récents qui cherchent à offrir un cadre théorique à ces analyses. Pour finir, nous discutons du lien entre les représentations et les politiques publiques, en analysant les relations qui existent entre l'analyse longitudinale, les interprétations des résultats et les politiques de lutte contre la pauvreté.

Repérer et comprendre les trajectoires de pauvreté et d'exclusion sociale : les principaux résultats des analyses longitudinales à l'étranger

Facteurs d'entrée et de sortie de la pauvreté

À court et moyen termes :

mesure de l'incidence de la pauvreté et analyse des épisodes de pauvreté

À court terme – sur une période d'observation de deux ans qui permet d'étudier les transitions des individus d'une année à l'autre – et à moyen terme – sur une période de plusieurs années où il est possible d'examiner des épisodes de pauvreté –, l'analyse statique de la pauvreté monétaire est enrichie par deux principales mesures (Smith, Middleton, 2007). D'une part, on comptabilise l'incidence de la pauvreté, soit le stock de personnes se trouvant à un moment donné de l'étude en dessous du seuil de pauvreté, qui permet d'étudier le *turnover* dans la pauvreté, et de distinguer la part de la population qui se trouve en pauvreté de façon stable de celle qui ne fait qu'une expérience temporaire de la pauvreté. D'autre part, l'étude des mouvements vers et hors de la pauvreté est mesurée par les flux bruts d'entrée et de sortie de la pauvreté des personnes qui franchissent le seuil de pauvreté. Elle permet de s'intéresser aux caractéristiques de ces individus et de déterminer les groupes vulnérables en fonction de leur probabilité de chute dans la pauvreté ainsi que les groupes qui ont, au contraire, tendance à être protégés de la pauvreté. Ces entrées et sorties sont également associées à des événements déclencheurs, soit des facteurs à l'origine de chutes dans la pauvreté, soit les événements de sortie ou les « stratégies » gagnantes qui sont à l'origine de sortie de la pauvreté.

6. La durée d'observation pour l'étude de ces différents phénomènes peut varier selon les travaux, mais on distingue globalement : court terme = d'une année à l'autre, moyen terme = 4 à 7 ans, long terme = 10 ans, très long terme = plus de 10/15 ans (Muffels *et al.*, 1999).

L'accès à des données sur plusieurs années a permis l'analyse des épisodes ou périodes de pauvreté en fonction de leur durée (découpage en termes de *poverty spells*, introduit par Bane et Ellwood en 1986, largement repris et développé par la suite). On peut ainsi distinguer plusieurs groupes d'individus, selon la fréquence des périodes de pauvreté, leur durée, ou encore l'ampleur des fluctuations observées. Ces études sur le court terme comportent cependant plusieurs limites. Les effets de seuil posent toujours problème pour ce type d'analyses, qu'elles utilisent le seuil conventionnel de pauvreté monétaire relative fixé à 50 % ou 60 % du revenu médian selon les travaux (et qui, sauf précision de notre part dans le cas inverse, est ce que nous entendons par seuil de pauvreté), ou un seuil de pauvreté monétaire absolu, comme c'est généralement le cas dans les études américaines. Notons également que cette définition de la pauvreté ne recouvre qu'une facette de la pauvreté multi-dimensionnelle. Selon la mesure (pauvreté monétaire, en conditions de vie, subjective), les populations diffèrent malgré des recoupements (Paugam, 2005 ; Lollivier, Verger, 2005)⁷. S'ajoutent à cela les erreurs de mesure liées à la collecte des revenus déclarés, même si de nombreuses techniques se sont développées pour tenter de les surmonter (Baulch, Hoddinott, 2000 ; Lollivier, Verger, 2005)⁸. Parmi les fluctuations observées, il est ainsi difficile de distinguer lesquelles sont liées à des mouvements artificiels et des perturbations rattachées aux problèmes de mesure, et lesquelles sont liées à de véritables améliorations ou détériorations des niveaux de vie des ménages (Lollivier, Verger, 2005 ; Zoyem, 2002). En concluant son analyse, Zoyem (2002) note tout de même que les transitions observées sont en général liées à une évolution brutale des revenus, elle-même liée à un changement important du volume d'activité, et que « quel que soit le seuil de pauvreté retenu, la dynamique observée ne résulte donc pas simplement de petites fluctuations des ressources autour d'un seuil arbitraire, mais traduit généralement une modification sensible de la situation des ménages vis-à-vis de l'emploi ». Smith et Middleton (2007) notent également que, pour beaucoup d'études, même en changeant les seuils, les tendances observées restent les mêmes.

Un taux de rotation important dans la pauvreté

Depuis les premiers travaux aux États-Unis dans les années 1970, la plupart des études aboutissent à la même conclusion d'une forte rotation de la pauvreté d'une année à l'autre, allant contre l'idée d'une *underclass* qui s'était popularisée dans les années 1960, et mettant en évidence l'hétérogénéité des expériences de pauvreté (Bane, Ellwood, 1986). L'incidence de la pauvreté en suivi longitudinal est plus forte

7. Rappelons que le seuil de pauvreté monétaire est défini soit à partir d'un budget nécessaire pour couvrir les besoins minimaux (pauvreté monétaire absolue), soit à partir d'une fraction du revenu moyen ou médian (pauvreté monétaire relative). La pauvreté d'existence (ou pauvreté en conditions de vie) repose quant à elle sur l'évaluation de la privation ou la difficulté d'accès à des biens et services de la vie courante jugés nécessaires. La pauvreté subjective se mesure à partir de la perception des individus eux-mêmes de leur situation. Enfin, la pauvreté administrative comptabilise les bénéficiaires de minima sociaux.

8. On peut ajouter les problèmes de la saisonnalité des revenus et du choix entre mesure des dépenses ou des ressources qui se posent surtout dans les PED (Baulch, Hoddinott, 2007).

que le taux de pauvreté observé en coupe transversale: au niveau européen, environ un tiers de la population fait l'expérience de la pauvreté (Fouarge, Layte, 2005). L'incidence est également de l'ordre de 34 à 47% au Royaume-Uni selon la durée de la période d'observation (respectivement 4 et 9 ans) (Smith, Middleton, 2007). Afin de savoir dans quelle mesure la pauvreté est un phénomène plus courant lorsqu'elle est mesurée en longitudinal, Layte et Whelan (2003) estiment un ratio qui exprime l'écart entre les taux de pauvreté en longitudinal par rapport à ceux qui sont obtenus de façon statique, et qui varie entre 1,8 et 2,6 (pour un seuil de pauvreté à 50% du revenu médian).

Cette pauvreté est surtout transitoire: la plupart des travaux concluent qu'environ un tiers des ménages pauvres ne le sont plus l'année suivante (Zoyem, 2002). Les taux de sortie annuels varient cependant selon les pays: ils sont plus faibles au Canada (31%) et aux États-Unis (37%) qu'en Allemagne (42%) et en Grande-Bretagne (55%) [Valletta, 2006]. Bane et Ellwood montraient en 1986 que la majorité des périodes de pauvreté étaient de courte durée, résultat largement confirmé par la suite (Layte, Whelan, 2003, Leisering, Leibfried, 1999).

Parallèlement à ces études sur les *poverty dynamics* (à partir des bas revenus au sens large) se sont développés dans les années 1980 aux États-Unis des travaux sur les *welfare dynamics* (à partir du bénéfice de prestations sociales), dans un contexte de débats autour de la culture de la pauvreté et de la dépendance aux prestations sociales (*Welfare Dependence/Dependency Culture*), et aujourd'hui de *workfare* (Noble *et al.*, 1998). Ces études, utilisant le plus souvent des données administratives, ont en particulier pu être menées aux États-Unis sur les bénéficiaires de l'*Aid to Families with Dependent Children* (devenue la *Temporary Assistance for Needy Families* en 1997), ou sur ceux de l'*income support* au Royaume-Uni. Les principaux résultats sont conformes à ceux des études basées sur les déclarations de revenus. Bane et Ellwood (1994)⁹ trouvent que la majorité des allocataires de l'AFDC le sont pour des périodes inférieures à deux ans, et que seulement 14% le restent pendant plus de dix ans. Les périodes de pauvreté sont un peu plus courtes pour les travaux prenant en compte les variations mensuelles (Pavetti, 1993)¹⁰. Les mêmes ordres de grandeur se retrouvent dans les travaux britanniques (Noble *et al.*, 1998), avec un *turnover* observé très important, même sur courte période.

Pour Leisering et Leibfried (1999), cette pauvreté transitoire et de courte durée est le signe que les périodes de pauvreté sont activement surmontées par la plupart des personnes qui en font l'expérience. Bane et Ellwood (1986) insistent, quant à eux, sur le fait que l'importance de ce *turnover* ne doit pas conduire à minimiser la pauvreté persistante, qui constitue une part importante de la pauvreté observée à un

9. À partir des données du PSID, pour la période 1968-1988, cité in Noble *et al.* (1998).

10. À partir du NLSY, cité in Noble *et al.* (1998).

moment donné¹¹. Cela traduit surtout l'hétérogénéité des expériences de pauvreté vécues par les individus en fonction de leurs caractéristiques.

Caractéristiques associées à la pauvreté et caractéristiques protectrices

Les dynamiques d'entrée et de sortie de la pauvreté sont contrastées selon de nombreuses caractéristiques des ménages (outre leurs caractéristiques intrinsèques). La modélisation des flux d'entrée et de sortie est mobilisée pour mettre en évidence la vulnérabilité différenciée des ménages à la pauvreté, notamment en fonction de la configuration familiale (taille du ménage, fait d'être en couple, nombre d'enfants...), de la situation des membres sur le marché du travail (emploi, chômage, type de contrat de travail...), et des caractéristiques sociodémographiques des individus qui composent le ménage (âge, diplômes, genre...). Ces variables peuvent être associées à des situations de pauvreté, mais ne doivent pas être interprétées comme des variables prédictives ou causales (Berthoud *et al.*, 2004).

Au niveau européen, les caractéristiques les plus associées à un risque élevé de pauvreté sont un nombre important de personnes dans le ménage, le fait d'être au chômage, et d'avoir un niveau d'éducation faible (Fouarge, Layte, 2005). L'emploi protège significativement de la pauvreté, et ce pouvoir de protection augmente lorsque deux membres du ménage travaillent et que l'emploi est stable et à temps plein (Smith, Middleton, 2007).

Ces résultats sont cohérents avec ce que l'on trouve aux États-Unis, à savoir que les catégories les plus protégées de la pauvreté sont les Blancs, les couples ou les hommes seuls, les ménages avec peu d'enfants, les plus éduqués (McKernan, Ratcliffe, 2005). Toutefois, si un niveau éducation élevé protège globalement de l'entrée en pauvreté, il n'apparaît pas comme un facteur de sortie une fois que les personnes sont pauvres. Un mauvais état de santé, surtout du chef de ménage, est également un facteur de risque qui joue principalement sur les probabilités d'entrée (Smith, Middleton, 2007).

Beaucoup d'études ne comptabilisent que les ménages dont le chef est en âge de travailler, or l'âge s'avère être un facteur discriminant, comme le montre Valletta (2006) dans une étude comparative sur l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada. L'incidence de la pauvreté est bien plus élevée chez les plus de 65 ans, et leurs probabilités de sortie sont plus faibles (sauf au Canada). Les études britanniques soulèvent globalement un risque de pauvreté plus élevé aux extrêmes du cycle de vie (Smith, Middleton, 2007). Pour McKernan et Ratcliffe (2005), les plus de 55 ans sont à la fois moins susceptibles d'entrer et de sortir de la pauvreté, ce

11. Bane et Ellwood (1986) illustrent cette idée à partir de l'exemple de la part des lits d'hôpital occupés par les malades chroniques : ces derniers ne représentent qu'une petite partie de toutes les personnes hospitalisées dans l'année, mais si l'on observe la répartition des lits à un moment donné, une part plus importante de ceux-ci est occupée par ces malades. C'est le même phénomène pour la pauvreté : une minorité de tous ceux qui vont connaître la pauvreté à un moment de l'année vont être durablement pauvres, mais les pauvres chroniques représentent une part relativement plus importante dans l'ensemble du groupe des pauvres à un moment donné.

qui peut s'expliquer par une moindre fréquence d'événements liés à l'emploi et à la famille pour les personnes en fin de vie active et retraitées¹². Chez les personnes âgées, c'est principalement le fait de disposer d'une retraite de niveau convenable, et donc avoir eu une carrière stable, qui protège le plus de la pauvreté (Smith, Middleton, 2007).

Les événements à l'origine de chutes dans la pauvreté

Les variables explicatives, qui sont généralement intégrées à l'étude des impacts de différents événements sur les entrées et sorties de pauvreté, concernent principalement les événements familiaux au sein du ménage (séparation, mise en couple, naissances, décès...), les événements sur le marché du travail (perte d'emploi, retour en emploi, passage à la retraite...) et les changements dans les revenus¹³.

Les transitions de pauvreté aux États-Unis et en Europe sont souvent associées à des changements de la situation d'emploi (McKernan, Ratcliffe, 2005). Les études britanniques montrent que la perte d'emploi au Royaume-Uni est le premier facteur d'entrée en pauvreté (Smith, Middleton, 2007 ; Berthoud *et al.*, 2004). Parmi les événements familiaux les plus significatifs, la plupart des études britanniques soulèvent l'augmentation du nombre d'enfants dans le ménage (Smith, Middleton, 2007). Le changement dans le statut marital, et en particulier les séparations ou divorces, semble également jouer un rôle primordial (Berthoud *et al.*, 2004 ; Valletta, 2006). L'analyse des effets différenciés de ces événements selon le genre en Europe confirme l'idée que les événements d'emploi ont un impact en termes de pauvreté plus fort pour les hommes que lorsqu'ils concernent les femmes. En revanche, la désunion accroît considérablement le risque d'entrer en pauvreté pour les femmes (Berger *et al.*, 2004). Par contre, l'analyse des effets différenciés de genre selon le régime d'État-providence en Europe n'aboutit pas à des conclusions tranchées.

En général, le second facteur est la baisse des revenus : aux États-Unis, 40% des périodes de pauvreté « seulement » commençaient par une chute dans le revenu du chef de ménage (Bane, Ellwood, 1986). Les coefficients traduisant l'effet des revenus (changements de montant, transferts sociaux/revenus d'activité) ne sont pas aussi élevés que les précédents, et seul leur effet global peut être interprété comme causal (Berthoud *et al.*, 2004). Dans son analyse comparative, Valletta (2006) constate que les changements dans les revenus ont un impact particulièrement fort aux États-Unis, ce qui indique une importante instabilité pour les familles pauvres dans ce pays. L'analyse de Berthoud *et al.* (2004) pour le Royaume-Uni aboutit aux mêmes conclusions.

12. Ce constat n'est pas partagé par toutes les études. Dans son étude à partir du SEP aux Pays-Bas, Nordholt (1996) trouve par exemple que la probabilité d'entrée dans la pauvreté est plus élevée pour les personnes dont le chef de ménage est âgé.

13. Pour les différentes méthodes permettant d'analyser l'impact différencié de ces variables, voir par exemple McKernan, Ratcliffe (2005).

Les facteurs de sortie de la pauvreté

L'origine des sorties de la pauvreté est le plus souvent associée à une augmentation des revenus de la personne de référence du ménage, ce que constataient déjà Bane et Ellwood en 1986 qui estimaient à 60% les périodes de pauvreté se terminant ainsi. Cette variable révèle des réalités diverses (accès à l'emploi, passage à temps plein...), mais ce sont surtout des changements liés au statut d'emploi du chef de ménage qui s'avèrent déterminants pour les sorties de pauvreté (Cantó, 2003).

Les revenus augmentent également souvent suite à divers événements familiaux (mise en couple avec une personne en emploi, départ d'enfants...). Globalement, la stabilité de la structure familiale est un facteur de résistance à la pauvreté ; un changement dans la taille du ménage est un facteur important de la sortie de la pauvreté pour les familles monoparentales (Smith, Middleton, 2007). Les effets sont encore différenciés selon le genre, comme le montre l'étude de Berger *et al.* (2004) : tandis que l'union agit au détriment des hommes, la mise en couple favorise la sortie de pauvreté des femmes. Ces résultats dépendent bien sûr fortement du statut dans l'emploi du nouveau conjoint, mais, pour les femmes, s'unir à un conjoint en emploi accroît plus les chances de sortir de la pauvreté que trouver soi-même un emploi.

Il est également important de distinguer les ménages sans enfants des familles. En effet, ces ménages ont plus souvent des changements démographiques, et ce ne sont pas les mêmes événements qui déterminent les sorties de pauvreté de ces deux groupes¹⁴. Les écarts observés dans les comparaisons internationales peuvent d'ailleurs en partie s'expliquer par des structures familiales plus traditionnelles dans certains pays. Par exemple, les changements démographiques (naissances...) ont encore moins d'impact sur les sorties de pauvreté en Espagne qu'au Royaume-Uni ou aux États-Unis (Cantó, 2003).

Les changements de revenus provenant des revenus hors activité entraînent relativement peu de sorties de pauvreté, en dehors de certaines catégories de bénéficiaires de prestations sociales (par exemple, les ménages sans enfants en Espagne). Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, les sorties de pauvreté sont plus fréquentes pour les catégories les plus susceptibles de se remettre en couple, et d'avoir accès au marché du travail, en particulier les jeunes, ceux dont les enfants ne sont plus en bas âge, etc. (Noble *et al.*, 1998).

Dans l'analyse des facteurs de sortie, l'état de santé ne joue que très peu (Smith, Middleton, 2007).

Importance différenciée des événements familiaux et d'emploi

L'importance relative des événements familiaux et d'emploi sur les facteurs d'entrée et sortie de pauvreté diffère nettement selon les travaux. On peut reprendre un exemple marquant cité par Noble *et al.* (1998) pour les sorties du bénéfice de

14. Pour Smith et Middleton (2007), certaines observations, comme l'effet très significatif des changements de nombre de personnes formant le ménage pour les couples sans enfants, sont des dynamiques encore obscures dans la littérature.

l'AFDC : 25 % seraient liées à un changement de statut d'emploi et 30 % à des changements familiaux chez Bane et Ellwood (1994), contre respectivement 46 % et 11 % chez Pavetti (1993). Le choix de l'échantillon, de la période et des méthodes a donc une incidence sur les résultats. Certaines tendances montrent cependant un impact variable des différents événements de la vie mesurés selon les catégories de personnes.

La plupart des études et des *surveys* soulignent un rôle globalement plus important des événements liés à l'emploi sur les entrées et sorties de pauvreté, comparé au rôle des changements dans la structure familiale (Smith, Middleton, 2007 ; McKernan, Ratcliffe, 2005). L'étude différenciée des facteurs selon le genre aboutit en général à mettre en évidence un facteur emploi plus important pour les hommes, et pour les femmes plutôt une combinaison des facteurs démographiques et d'emploi. Les trajectoires des femmes sont également plus sensibles aux variations de revenu de leur conjoint que l'inverse (Smith, Middleton, 2007). En ce qui concerne les enfants, il semblerait qu'ils soient plus vulnérables encore aux changements de composition familiale (McKernan, Ratcliffe, 2005).

Ce constat n'évacue certes pas les débats autour de l'impact relatif des différents événements de la vie et de son évolution. Layte et Whelan (2003) soutiennent que les entrées de pauvreté sont plutôt dues à des chutes de revenus qu'à des changements démographiques au sein du ménage, ce qui contredirait l'idée développée récemment (Leisering, Leibfried, 1999) d'une pauvreté de plus en plus due à des changements dans le cycle de vie qu'à des facteurs plus traditionnels (statut d'emploi, classe sociale, niveau éducatif...). Une comparaison des événements déterminants avant et après la réforme de 1996 aux États-Unis va dans le même sens en insistant sur un effet accru des pertes d'emploi et l'accès à l'emploi après 1996 (McKernan, Ratcliffe, 2005).

Distinguer les variations des niveaux de vie et vérifier l'hypothèse d'un cercle vicieux d'exclusion sociale

L'observation de ces flux n'indique pas dans quelle mesure ces entrées et sorties de pauvreté traduisent des modifications sensibles de niveau de vie, quelle est la sévérité des différentes expériences de pauvreté, et comment plusieurs événements peuvent s'enchaîner et se cumuler. Pour répondre à ces questions, de plus en plus de travaux intègrent l'étude multidimensionnelle de la pauvreté dans l'analyse dynamique. C'est le cas d'une étude récente de Whelan et Maître (2007) sur de telles dynamiques de vulnérabilité (exposition au risque et aux variations brutales de revenus, à des privations matérielles, à la pression financière...) dans neuf pays européens (ECHP, 1994-1998), et qui insiste sur la moindre sensibilité des indicateurs de vulnérabilité aux erreurs de mesure. Devicienti et Poggi (2007) s'intéressent, quant à eux, aux dynamiques d'exclusion sociale en Italie. Leur étude empirique repose également sur des données de l'ECHP (1994-2001) et analyse l'interaction entre les processus de pauvreté et d'exclusion sociale au niveau individuel. L'analyse dynamique révèle des processus distincts, dont le degré de chevauchement est relativement faible, mais qui sont reliés, voire se renforcent mutuel-

lement. Ces résultats sont dans la lignée d'autres études britanniques, comme celle de Berthoud *et al.* (2004) qui s'intéresse à la relation entre pauvreté monétaire et pauvreté des conditions de vie (ou privations) au Royaume-Uni pour la période 1996-2002 (BHPS, FACS). Ces auteurs montrent que seulement une petite part des sorties de pauvreté monétaire d'une année à l'autre sont aussi des sorties de privations (*hardship*). Ce type de pauvreté augmente avec la persistance de pauvreté monétaire et les expériences passées de pauvreté (peu importe qu'elles aient été récentes ou anciennes). L'analyse des variations de revenus individuelle montre qu'entre 24 % et 36 % de la variance totale de l'indice de privations sont expliquées par le revenu. L'analyse longitudinale permet d'interpréter la relation causale : même si la relation entre revenu et privations est deux fois moins forte, on peut conclure que, pour les personnes pauvres, quand le revenu augmente, les privations baissent. Il est également intéressant de constater qu'une partie de cet effet s'étale dans le temps, et qu'on observe un effet immédiat de l'augmentation du revenu sur l'année qui suit, et un effet plus tardif sur la deuxième année.

Les travaux qui s'intéressent à la question n'arrivent pas à mettre en évidence des enchaînements types¹⁵ : pour McKernan et Ratcliffe (2005), la multiplicité et la variété des transitions observées à court et moyen termes ne sont pas propices à une mise en évidence de trajectoires types. Cependant la perspective longitudinale se prête bien à une étude empirique visant à tester l'hypothèse d'exclusion sociale et de spirale descendante, où la marginalisation du marché du travail accroît le risque de pauvreté, situation qui conduit à l'isolement social et à un risque accru de chômage de long terme. C'est ce qu'ont entrepris Gallie *et al.* (2003) à partir de l'ECHP sur 1994 à 1996. Ils trouvent en effet qu'il y a un cercle vicieux de désavantages, où le chômage augmente le risque de pauvreté, qui à son tour accroît les difficultés de retour à l'emploi. Par contre, le rôle de l'isolement social sur l'exclusion de l'emploi et de la pauvreté apparaît moins. Il semble plutôt que la moindre sociabilité chez certaines personnes est antérieure à l'expérience du chômage.

Persistance et récurrence dans les trajectoires

À long terme : mesure de la pauvreté récurrente et persistance, et analyse des carrières de pauvreté

L'analyse longitudinale sur le long terme permet d'étudier en profondeur les trajectoires de bien-être des ménages, et de mettre en perspective les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté observés dans l'analyse des transitions à court et moyen termes. L'allongement de la période de suivi des individus permet en particulier de mettre l'accent sur la part de pauvreté persistante, et de nombreuses études identifient les caractéristiques de ces populations et la spécificité de leurs trajectoires. Mais les insuffisances des travaux distinguant pauvreté transitoire et persistante ont été critiquées au regard de l'importance de la pauvreté récurrente qui doit être comprise dans le concept de pauvreté chronique. Citons par exemple

15. Pour une discussion des problèmes méthodologiques liés à ces études, voir Jenkins, Siedler (2007).

Stevens (1999), qui insiste sur l'importance d'établir des méthodes permettant de considérer la pauvreté récurrente, puisque environ la moitié des sorties de la pauvreté sont le fait de personnes qui vont rechuter dans les quatre années suivantes.

La définition de la pauvreté chronique repose sur l'analyse des durées des épisodes de pauvreté (mesurés en années en dessous du seuil défini) et de leur fréquence (réurrence des périodes de pauvreté en cas de dépassements momentanés du seuil de pauvreté) [Biewen, 2003]. Deux autres dimensions sont à prendre en compte dans cette analyse : d'une part, la longueur de la période d'observation, le principal problème étant ici celui de la censure et de l'accès à des données longitudinales sur plus de dix ans (d'où l'absence de résultats pour les pays dont les panels de ménages n'existent que depuis peu). D'autre part, la mesure de la volatilité et de la stabilité des statuts de pauvreté, avec deux principales méthodes : l'approche par les épisodes de pauvreté de Bane et Ellwood (1986), et l'estimation de la persistance à partir du modèle de Duncan et Rodgers (1991) qui part du principe que ce qui importe réellement pour les ménages est le revenu permanent (Muffels *et al.*, 1999).

La littérature distingue généralement quatre profils de pauvreté (Muffels *et al.*, 1999) : les *persistent non-poor*, qui ne sont jamais pauvres pendant la période ; les *transient poor*, qui sont pauvres une fois pendant la période ; les *recurrent poor*, qui sont pauvres plusieurs fois mais jamais plus de deux ans ; et les *persistent poor*, qui sont pauvres pendant plus de trois ans. Ce seuil des trois ans pour définir la pauvreté persistante est arbitraire mais fondé sur le constat empirique que la probabilité de sortir de la pauvreté chute fortement et rapidement au-delà de deux ans de pauvreté. L'étude des liens entre la persistance mesurée à partir d'un seuil de pauvreté monétaire pose des questions de validité : dans le long terme aussi ces différentes mesures captent des phénomènes différents, ce qui indique que la pauvreté persistante ne peut totalement être interprétée comme un indicateur d'exclusion (Whelan, Maître, 2005).

Si de nombreux ménages font l'expérience de la pauvreté dans le temps, cette pauvreté transitoire n'est pas pour autant une expérience unique et isolée : on constate en effet un phénomène important de récurrence des épisodes de pauvreté (ou « *churning* ») [Smith, Middleton, 2007]. La part de pauvreté chronique est également loin d'être négligeable. Selon les estimations de Biewen (2003) sur la période 1984-2000, un tiers de la pauvreté en Allemagne est chronique, et il semble que la pauvreté y soit moins persistante qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis. Sur une période plus courte (1991-1996), Valletta (2006) trouve les mêmes ordres de grandeur, mais une pauvreté moins persistante au Royaume-Uni (entre 14 et 27 % de la pauvreté) qu'en Allemagne (24 à 33 %), au Canada (36 à 44 %), et aux États-Unis (35 à 40 %).

Mais la distinction entre ces différents types de pauvreté ne suffit pas pour répondre à ces nouvelles questions : les chutes dans la pauvreté sont-elles dues à la malchance ou bien structurelles (perte de capitaux) ? Des travaux récents se développent pour repérer les effets structurels dans les trajectoires de pauvreté, comme Carter et Barrett (2006) qui définissent une pauvreté basée sur les actifs pour distinguer les transitions structurelles et stochastiques.

De plus en plus de travaux visent aujourd'hui à distinguer les raisons structurelles à la persistance de la pauvreté des raisons individuelles. Les analyses longi-

tudinales sont notamment utilisées pour confronter les théories de Beck et de Giddens à l'analyse empirique, et à identifier les rôles respectifs des facteurs de *structure* (mutations économiques, institutions sociales, mouvements sociaux...) et d'*agency* (arbitrages individuels...) dans l'explication des trajectoires pauvreté (Alcock, 2004). Le constat que la probabilité de sortie de la pauvreté chute rapidement et fortement dès la première année en pauvreté (Bane, Ellwood, 1986, Sawhill, 1988), et que les personnes qui ont déjà fait l'expérience de pauvreté sont plus susceptibles de se trouver en état de pauvreté à l'avenir, fait l'objet de deux types d'explications (Biewen, 2007). La première est celle de la pauvreté due à l'hétérogénéité individuelle des caractéristiques observées (faibles dotations de capital humain, chômage, mauvais état de santé...) et inobservées (faible niveau d'intelligence, manque d'aptitudes, manque de motivation, comportement général défavorable à l'insertion professionnelle...). La seconde repose sur l'idée de dépendance d'état (*State dependence*), qui reflète l'effet causal de la pauvreté présente sur la pauvreté future, en raison de divers mécanismes (trappes à pauvreté, découragement, dépréciation du capital humain, addictions, dégradation de l'état de santé, changement de milieu social, acquisition d'une « culture de la dépendance » aux prestations sociales, apparition de tensions familiales à l'origine de séparations...).

Rôles de la famille, de l'emploi, et question de la culture de pauvreté

Les groupes les plus à risques vis-à-vis de la pauvreté persistante ne sont pas les mêmes dans les différentes études. Au Royaume-Uni, ce sont surtout les mères seules, les personnes en mauvaise santé ou invalides, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les femmes, les minorités ethniques, les personnes âgées, les chômeurs et les enfants. Pour chacun de ces groupes, les risques sont accentués avec la présence d'autres facteurs (pour les enfants, avoir beaucoup de frères et sœurs, vivre dans une famille monoparentale...) [Smith, Middleton, 2007]. En Allemagne, au contraire, c'est l'inactivité, et en particulier la retraite, qui arrive en tête des facteurs de risque, ce qui contraste avec l'analyse statique où la retraite ne se trouve pas associée à la pauvreté (Biewen, 2003).

De nombreux travaux traitent spécifiquement de la persistance de la pauvreté chez les enfants. Les principaux résultats d'une comparaison de ce phénomène dans des pays industrialisés révèlent une très importante persistance de la pauvreté dans ces pays. L'étude des 20% les plus pauvres dans la distribution des revenus montre que, dans la plupart des pays, 60% des enfants pauvres le sont l'année suivante, et que la part des enfants pauvres pendants cinq années consécutives varie entre 6 et 9% (Royaume-Uni, Allemagne, Hongrie, États-Unis). Cependant, de fortes disparités apparaissent avec un seuil à 50% du revenu médian, puisque 15% à 20% des enfants sont pauvres au moins une année sur cinq en Allemagne et en Hongrie, contre 38% à 45% aux États-Unis et au Royaume-Uni (Bradbury *et al.*, 2001).

Quant à la question d'une *State dependence* au niveau individuel, elle est par exemple étudiée par Biewen (2007). Il s'agit de montrer dans quelle mesure la pauvreté passée influence la probabilité d'être pauvre à l'avenir, toutes choses égales par ailleurs. En prenant en compte ces *feedback effects* (effets de la pauvreté

passée sur la composition familiale et l'emploi), il arrive à la conclusion que l'expérience de pauvreté dans une période accroît le risque de pauvreté sur la période suivante de 20 points de pourcentage, ce qui s'expliquerait par des variables non observées (démotivation, dépréciation du capital humain, baisse des incitations, risque de décohésion familiale...).

Poggi et Ramos (2007) étudient avec un modèle de « contagion » les effets à long terme du statut actuel des femmes par rapport à l'emploi. Ils trouvent comme attendu qu'être en emploi protège les femmes des chocs externes futurs, mais également que, parmi les femmes qui ont perdu leur emploi, la « contagion » sur les risques de pauvreté futurs est plus importante pour celles qui sont au chômage que pour celles qui sont inactives pour des raisons de prise en charge d'enfants ou de parents dépendants.

Dans sa revue des travaux empiriques américains, Sawhill (1988) note que, si la pauvreté monétaire absolue a un peu baissé des années 1960 aux années 1980, elle semble avoir augmenté en termes relatifs malgré un meilleur accès à certains biens et services de base, et notamment aux soins médicaux. Par contre, cela ne s'est pas accompagné d'une baisse de la pauvreté persistante. Chez les enfants, la persistance de la pauvreté est au mieux stable sur la même période lorsqu'elle est mesurée après transferts sociaux (Duncan, Rodgers, 1991). Les tendances de la période ont pourtant été une baisse du nombre d'enfants par famille et un accroissement du niveau d'éducation des parents, facteurs de mitigation de la pauvreté persistante, mais ils n'ont pas compensé l'accroissement du risque pour d'autres types de familles, notamment en raison d'une baisse relative des salaires des jeunes actifs. Il y a eu, en effet, d'importants changements dans la structure démographique de la pauvreté persistante, avec un accroissement de l'inégalité de la distribution, et un changement des caractéristiques de ces ménages (plus de familles monoparentales, surtout chez les enfants afro-américains).

Rôle du contexte local, des politiques sociales et d'emploi, et du régime d'État-providence

Les analyses de long terme et les travaux comparatifs sont très mobilisés pour l'étude des facteurs structurels sur les trajectoires de pauvreté et l'ampleur de la pauvreté persistante. De nombreuses études au Royaume-Uni et aux États-Unis s'intéressent aux facteurs environnementaux, tels que les taux d'emploi dans le marché du travail local, le quartier et l'accès aux services, etc. Les études britanniques (Smith et Middleton, 2007) montrent que ces facteurs jouent un rôle important, même si leur puissance explicative est moins forte que les facteurs individuels. Aux États-Unis, les travaux de Iceland (1997) étudient le rôle de différents facteurs structurels sur les sorties de pauvreté (restructurations économiques, mauvais appariement des compétences, ségrégation raciale, changements dans les niveaux de prestations sociales), et trouvent des effets différenciés selon les populations. Dans son étude sur les populations des villes américaines de 1970 à 1985, Iceland montre que les processus structurels ont eu un impact plus substantiel sur le bien-être des Afro-Américains, et que ces derniers ont notamment été pénalisés par la baisse de

l'emploi industriel dans leurs quartiers, alors que les Blancs ont bénéficié de l'accroissement du secteur des services.

Les travaux comparatifs sont très utilisés pour analyser l'impact des politiques de lutte contre la pauvreté. Muffels *et al.* (1999) comparent les dynamiques de pauvreté et d'inégalité en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et leur comparaison avant et après transferts montre une moindre efficacité du marché pour prévenir et réduire la pauvreté. La comparaison internationale met en avant une meilleure capacité à prévenir la pauvreté et les inégalités en Allemagne et aux Pays-Bas. Si les performances des politiques de lutte contre la pauvreté sont globalement moins bonnes au Royaume-Uni, cela s'avère surtout être le cas sur le court terme, avec un système qui repose sur une acceptation d'un risque de pauvreté très fort pour certaines catégories de populations (chômeurs, familles monoparentales...). À long terme, par contre, les performances des politiques britanniques rattrapent celles des autres pays. La comparaison internationale harmonisée (à partir du *Cross National Equivalent File*) fait apparaître de moindres performances des politiques publiques dans les pays nord-américains (Canada, États-Unis) : par rapport aux pays européens (Allemagne, Royaume-Uni), la persistance et la concentration de la pauvreté y sont plus fortes, les politiques de transfert moins efficaces ; le lien entre persistance dans la pauvreté et statut de l'emploi est très prononcé, et aux États-Unis le risque de persistance de la pauvreté est très important pour certains groupes vulnérables (Valletta, 2006).

Les effets des prestations sociales sur les bénéficiaires dans le long terme sont également analysés à partir de données administratives : Kazepov (1999) utilise des données longitudinales sur les bénéficiaires de minima sociaux dans huit villes européennes (en Espagne, Allemagne, Suède, Portugal et Italie), et met en relation des durées de bénéfice de prestations sociales avec le contexte institutionnel de chaque ville. Son étude vérifie l'hypothèse d'une influence de la dimension institutionnelle sur les dynamiques des bénéfices de minima sociaux. Cependant, les « durées de bénéfice » ne reflètent pas des « épisodes de dépendance » : une courte durée de prestations n'est pas forcément un indicateur positif, et peut révéler au contraire l'inadéquation de l'aide sociale, des droits moindres pour certaines catégories de pauvres, etc.

Enfin, les travaux européens qui se sont développés depuis la mise en place de l'ECHP se sont beaucoup intéressés à l'analyse de ces performances différenciées selon les régimes d'État-providence (Fouarge, Layte, 2005 ; Layte, Whelan, 2003...). Ils concluent, eux aussi, à une importante influence des régimes sur la pauvreté de long terme et montrent notamment une meilleure prévention de la pauvreté à court et long termes dans les pays sociaux-démocrates, une pauvreté plus fréquente et plus durable dans les pays libéraux et du Sud, et des pays corporatistes-conservateurs en position intermédiaire. Quant aux probabilités de sorties de la pauvreté, elles sont fortes, puis baissent rapidement dans ce dernier groupe de pays, alors que dans les pays libéraux et du Sud, elles sont plus modérées et plus constantes dans la durée, ce qui traduirait des incitations moindres dans les pays corporatistes-conservateurs pour ces auteurs.

Transmission et reproduction intergénérationnelle

À très long terme : analyse de la mobilité intergénérationnelle

À très long terme, les mutations intergénérationnelles étudiées en longitudinal sont les dynamiques de mobilité professionnelle (chez les sociologues) ou de mobilité des revenus (chez les économistes). L'étude de la pauvreté et de l'exclusion sociale se pense dès lors en termes de transmission et reproduction de la pauvreté entre générations. Ces recherches ont été très nombreuses aux États-Unis et au Royaume-Uni, avec un champ de variables étudiées tout aussi vaste (niveau scolaire, problèmes psychologiques et comportementaux, grossesses adolescentes hors mariage...). Cette vaste littérature a fait l'objet de *surveys* récents de Bruniaux et Galtier (2003), Mayer (2002) et Solon (1999). Des études dans d'autres pays européens se sont développées depuis les années 1990 (Jenkins, Siedler, 2007 ; Solon, 2002 ; Corak, 2006). Ces travaux ont également pu donner lieu à des comparaisons internationales de la mobilité dans les pays industrialisés dans le recueil de Corak (2004).

Ces recherches déterminent, d'une part, la relation entre les handicaps que cumulent les enfants de ménages pauvres (santé, niveau d'éducation, aptitudes mentales...) et leurs *outcomes* à l'âge adulte (revenu, santé, carrière...); et, d'autre part, s'interrogent sur les effets de causalité de cette relation afin de distinguer les rôles respectifs joués par le revenu du ménage, et les caractéristiques des individus ainsi que celles des ménages (Jenkins, Siedler, 2007). Si de nombreux travaux économiques comparent les revenus des pères et des fils (Atkinson, 2007), des travaux sur le devenir des filles se développent depuis quelques années (Solon, 2002). Les mécanismes apparaissent finalement assez similaires, même si la transmission intergénérationnelle du statut est un peu plus faible chez les filles (Chadwick, Solon, 2002).

Pauvreté dans l'enfance, à l'adolescence, et outcomes à l'âge adulte

De façon générale, un constat rassemble toutes ces études : peu importe les mesures de bien-être utilisées, il apparaît que les enfants de familles défavorisées ont plus de difficultés que les autres (Bruniaux, Galtier, 2003). La pauvreté dans l'enfance est fortement liée à la pauvreté à l'âge adulte, comme le montrent les études britanniques (Smith, Middleton, 2007) : la pauvreté dans l'enfance est associée à la pauvreté à l'âge adulte, elle-même associée à la pauvreté dans la vieillesse. Les conséquences de la pauvreté peuvent donc durer tout au long du cycle de vie et entre les générations. À très long terme, les facteurs de pauvreté sont les mêmes que ceux qui sont identifiés pour la pauvreté persistante. Le même type d'études menées aux États-Unis ou en Finlande conclut également à une persistance (ou un héritage) intergénérationnelle de la pauvreté élevée (Jenkins, Siedler, 2007). Au Royaume-Uni, la comparaison de deux cohortes d'adolescents permet d'observer une accentuation de la transmission de la pauvreté : pour la génération adolescente en 1970, un individu a une chance sur quatre d'être pauvre s'il était pauvre dans l'enfance, et une chance sur neuf s'il n'était pas pauvre. L'intensité de cette relation est environ deux fois plus forte pour la génération 80, ce qui confirme d'autres études remarquant un impact grandissant de l'origine familiale sur le devenir des enfants (Blanden, Gibbons, 2006).

Ce processus de transmission se place dans un contexte global de mobilité des revenus entre générations¹⁶. Solon (2002) reprend les résultats de nombreux travaux (hors États-Unis) pour comparer les niveaux de mobilité dans différents pays : les sociétés avec le moins de mobilité sont ici le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud, alors que la reproduction intergénérationnelle est assez faible en Finlande et en Suède. Le Canada et l'Allemagne sont en position intermédiaire. Un travail similaire de Corak (2006) montre que la proportion d'enfants pauvres qui sont pauvres à l'âge adulte est de 50 % aux États-Unis, 40 % au Royaume-Uni et 30 % au Canada. Cette proportion est également assez élevée dans les pays où la part d'enfants pauvres dans la population est plus faible comme les pays nordiques. Ils sont cependant un peu plus mobiles avec environ 20 % des désavantages économiques des parents transmis à la génération suivante (Corak, 2004). Inversement, la reproduction des riches se fait dans les mêmes proportions. Ainsi, contrairement à une idée reçue, les États-Unis et le Royaume-Uni s'avèrent être les sociétés les moins mobiles. L'étude de la mobilité occupationnelle accentue les différences entre pays. Le lien entre statut économique des parents et réussite socioprofessionnelle des enfants devenus adultes est extrêmement fort aux États-Unis, au Royaume-Uni (respectivement 50 % de transmission, avec davantage de mobilité ascendante au Royaume-Uni) et en France (40 %), faible au Canada, en Finlande, en Norvège et au Danemark (20 %), et intermédiaire en Allemagne et en Suède (30 %) [Corak, 2006, 2004].

L'intensité de la relation entre pauvreté dans l'enfance et l'âge adulte varie en fonction de la variable observée. En effet, il existe un débat sur le choix des variables à retenir pour ces études. Pour ce qui est de l'impact de la pauvreté des parents sur les enfants, le revenu des parents est souvent utilisé comme variable de départ, et privilégié sur d'autres variables telles que le niveau d'éducation des parents, la situation familiale, l'école, le quartier, la qualité du logement, etc. Cela s'explique, pour Bruniaux et Galtier (2003), par un centrage des études sur l'évaluation des politiques publiques, et l'avantage offert par le revenu pour l'étude des effets des transferts sociaux sur la pauvreté des ménages. Cette variable de départ est mise en relation à des résultats, ou *outcomes*, reflétant le devenir des enfants suivis. Comme on ne dispose que rarement de données fiables de ressources pour les différentes phases de la vie, on utilise souvent d'autres indicateurs corrélés au revenu : niveau d'éducation (mesuré par exemple par des résultats à des tests de lecture et d'écriture, la durée des études supérieures...), santé, réussite sur le marché du travail...

De nombreuses corrélations entre la pauvreté dans l'enfance et différents *outcomes* socio-économique à l'âge adulte apparaissent (les principaux résultats sont repris dans les *surveys* de Bruniaux et Galtier, 2003 ; Jenkins et Siedler, 2007...), et elles sont aggravées lorsque la pauvreté dans l'enfance a été durable et précoce.

Les travaux portant sur la transmission intergénérationnelle du bénéfice de l'aide sociale ont surtout pu être menés aux États-Unis grâce aux données sur les bénéficiaires de l'AFDC (qui sont surtout des mères afro-américaines seules) et le devenir

16. Pour une discussion des problèmes méthodologiques liés à ces études, voir Jenkins, Siedler (2007).

de leurs enfants : probabilité d'être eux-mêmes bénéficiaires, santé, résultats à des tests, durée des études... (Jenkins, Siedler, 2007).

Recherche des relations de causalité

La principale difficulté pour tous ces travaux est de passer des corrélations à l'explication et de déterminer des relations de causalité dans ces processus de transmission des désavantages entre plusieurs générations. Ces questions sont au cœur des conclusions que l'on cherche à tirer en termes de politiques publiques car les relations de causalité déterminées renvoient directement à l'impact des politiques fiscales, sociales, de santé et d'éducation. Pour Roemer (2004), les parents influencent leurs enfants par trois voies : les réseaux sociaux qui facilitent l'accès à l'éducation et l'emploi ; la culture et les investissements familiaux qui accroissent les compétences, les espérances et les motivations ; la transmission génétique des capacités. La discussion par Corak (2006) des différentes implications de ces relations sur les politiques publiques démontre l'importance de continuer à étudier les subtilités de ces relations causales avant de tirer des conclusions. Celles-ci ne seront pas aisément transférables puisque les travaux montrent des processus différents selon les pays, la position dans l'échelle des revenus... (Corak, 2004). Les principales approches pour estimer cette causalité entre la faiblesse des revenus des parents et les difficultés de leurs enfants à l'âge adulte, et qui relèvent de techniques statistiques (contrôler les variations de revenu par des variables supposées exogènes) ou de comparaisons (enfants adoptés, jumeaux...), sont notamment discutées par Jenkins et Siedler (2007). Grâce à ces avancées, la part inexpliquée des variations de statut d'une génération à l'autre, attribuée à la « chance », s'est réduite de moitié depuis les années 1970-1980 (Bruniaux, Galtier, 2003). Les travaux que nous reprendrons ici s'intéressent en particulier au rôle de l'allocation des ressources au sein de la famille, aux influences du quartier, au rôle de l'école et aux effets des politiques sociales.

Rôle du revenu, de la scolarité et du contexte familial

Une fois qu'il est établi que les expériences de pauvreté dans l'enfance se répercutent sur les chances de réussite socioéconomique à l'âge adulte, il faut pouvoir distinguer l'effet du manque de revenus de ceux qui résultent d'autres privations, même si ceux-ci sont corrélés. Si le revenu dans l'enfance a un effet qui varie en fonction des domaines, les études américaines lui attribuent un rôle globalement modeste comparé à d'autres variables de bien-être dans l'enfance (Bruniaux, Galtier, 2003). Ces résultats ne sont pas forcément généralisables à d'autres pays, et l'origine de ces revenus peut faire une différence. En l'occurrence, les travaux dans Corak (2004) concluent à un impact différencié du niveau de revenu selon qu'il s'agit de revenu du travail ou de transferts sociaux. Toutefois, si l'origine du revenu peut jouer un rôle, il est moindre que celui du fonctionnement familial.

Ce qui influence le plus le devenir des enfants à l'âge adulte sont les circonstances de leur scolarité et de leur développement cognitif, mais la force observée du lien entre pauvreté et développement cognitif est encore mal expliquée (Bruniaux,

Galtier, 2003). Ces études montrent d'ailleurs que l'origine des difficultés scolaires se trouve souvent dans les problèmes familiaux, mais que le capital social de la famille reste de façon générale la caractéristique la plus explicative du parcours scolaire des enfants. Quant à l'effet de l'école sur les inégalités, les études trouvent que, si l'école compense partiellement les désavantages initiaux, ils réapparaissent par la suite sur le marché du travail.

À revenu égal, entre familles et au sein des familles, les *outcomes* des enfants sont souvent étudiés à partir de comparaisons en fonction de la taille de la fratrie et du devenir comparé des frères et sœurs. Par exemple, on constate qu'il y a moins de mobilité pour les enfants de familles nombreuses, si l'on compare les trajectoires selon la taille des ménages (Corak, 2004). Une étude comparant le devenir des enfants de mêmes fratries en fonction du genre montre que, dans les pays nordiques, les parents n'investissent pas plus dans le capital humain des garçons que dans celui des filles (Björklund *et al.*, 2004). Mayer et Lopoo (2004) mènent également une étude différenciée selon le genre, mais cette fois sur l'impact des investissements parentaux sur le devenir de leurs enfants au États-Unis. Blanden *et al.* (2004) se posent la même question au Royaume-Uni en suivant deux cohortes de douze ans d'intervalle, à l'adolescence puis à l'âge adulte.

Rôle de l'environnement : quartier, communauté, aide sociale

Il n'est pas évident de différencier l'effet de la famille d'autres effets du contexte. Des travaux comme ceux d'Oreopoulos (2003) tentent de distinguer l'effet « quartier » d'autres caractéristiques individuelles. Son étude sur le devenir d'enfants habitant en logements sociaux à Toronto à partir de données administratives montre un effet peu significatif du quartier sur les *outcomes* sur le marché du travail (emploi, revenu...), qui contraste avec le rôle apparent de différents facteurs familiaux.

L'impact des politiques publiques sur le très long terme est souvent étudié, mais les résultats doivent encore être pris avec précaution en raison de la combinaison de facteurs qui jouent sur les trajectoires des enfants. Bruniaux et Galtier (2003) reprennent les principaux résultats des études américaines, qui concluent à un effet contrasté de l'aide sociale en fonction du type de bénéficiaires (et notamment entre Blancs et Afro-Américains, qui n'en bénéficient d'ailleurs pas pour les mêmes raisons), et en fonction de la variable de résultat : ce bénéfice ne s'avère pas néfaste sur les performances scolaires, mais plutôt sur l'insertion sur le marché du travail. Quant aux mesures de *Welfare to Work*, elles n'ont d'effets positifs que lorsque des services annexes existent et que l'absence du parent qui retourne en emploi ne se traduit pas par de nouvelles difficultés pour les enfants (réduction des activités, responsabilité pour la garde des frères et sœurs...). Les politiques dans le domaine de l'éducation sont au cœur de l'analyse de Mayer et Lopoo (2004), qui comparent leurs effets sur des cohortes américaines nées en 1949 et 1965 à l'âge de 30 ans, et trouvent que les politiques menées depuis l'après-guerre ont accru la mobilité aux États-Unis. Ce résultat contraste avec celui de Blanden *et al.* (2004) sur les politiques au Royaume-Uni, où les changements dans le système scolaire auraient au contraire réduit la mobilité. L'intérêt de l'étude dynamique réside ici d'ailleurs dans

la possibilité de reconnaître les groupes qui bénéficient des avantages des politiques d'éducation : en effet, cette étude permet de faire apparaître qu'au Royaume-Uni la politique d'investissement éducatif s'est principalement concentrée sur les familles riches.

Questionnements transversaux : des outils aux politiques

Quelques questions de méthode

Quelle unité d'analyse et quel horizon temporel ?

La perspective dynamique permet d'analyser des trajectoires individuelles, mais ce suivi des individus dans le temps impose une prise en compte de l'évolution du contexte, et en particulier des changements au sein des ménages. Il en résulte un choix difficile entre l'individu ou le ménage comme unité d'observation. Cet arbitrage a été au cœur d'un important débat en sociologie pour l'analyse de la mobilité inter-générationnelle, autour de la question de la légitimité de l'utilisation de la profession du chef de ménage comme indicateur du statut social du ménage. Cet indicateur dérivé du modèle d'homme gagne-pain a été contesté, notamment par des travaux féministes qui ont privilégié la mesure individuelle comme indicateur de la position sociale (Diprete, 2003).

Sur ce choix, la littérature étrangère se distingue des études que nous connaissons en France. Le suivi des ménages qui est privilégié par les principales études françaises (à l'exception de Berger *et al.*, 2004) impose une restriction aux ménages « stables » dans le temps, qui ne vivent ni rupture ni mise en couple dans la période d'observation (Zoyem, 2002), ce qui exclut une partie non négligeable des échantillons et ne permet pas d'analyser le rôle des événements familiaux sur les trajectoires individuelles. Les travaux anglo-saxons font le choix du suivi des individus auxquels est imputé le revenu du ménage dans lequel ils vivent au moment de l'enquête (Berthoud *et al.*, 2004). Ce choix correspond à la manière dont est construit l'échantillon par les panels de ménages dans ces pays (suivi des individus et des nouveaux membres de leurs ménages en cas de changement), et qui a inspiré de nombreux panels dans d'autres pays (tableau en annexe). Par contre, la prise en compte des revenus des autres membres du ménage s'avère souvent plus complexe voire impossible lorsque l'on travaille sur des données administratives. Au Royaume-Uni, la question de l'unité d'analyse se pose aujourd'hui dans des termes différents : il s'agit plutôt de choisir entre le suivi de tous les individus, des adultes ou des enfants seulement (Jenkins, 2007).

L'horizon temporel de la période étudiée oriente l'observation des phénomènes de pauvreté et d'exclusion et préfigure la compréhension que l'on peut avoir des trajectoires (Bruniaux, Galtier, 2003). Mais ce choix est bien souvent contraint par l'absence de données d'enquêtes longitudinales disponibles avant le début des années 1990 dans de nombreux pays européens (Leisering, Leibfried, 1999), voire plus tard en France. Cela appelle à se tourner vers des sources administratives pour avoir des données sur un nombre d'années suffisant. Ce type de données présente égale-

ment l'avantage de permettre l'étude de fluctuations infra annuelles de revenus qui peuvent apporter des enseignements différents et importants, notamment parce que les prestations sociales se basent sur des périodes de revenus assez courtes (Valletta, 2006). En effet, les grands panels nationaux utilisent toujours le revenu annuel, celui-ci pouvant être au mieux complété par des questions rétrospectives.

Erreurs de mesure et interprétation des résultats

Les erreurs de mesure et les risques de mésinterprétation qu'elles induisent sont abondamment discutés par la littérature : Lollivier et Verger (2005) y consacrent une partie de leur article, Corak (2006) discute amplement des problèmes méthodologiques pour la mesure de la mobilité intergénérationnelle, Bruniaux et Galtier (2003) reprennent les principales limites des méthodes utilisées pour l'interprétation des résultats. Les données et les choix méthodologiques expliquent assez largement les importants écarts dans les résultats des différents travaux (Corak, 2006). Des techniques de plus en plus sophistiquées se sont développées notamment pour réduire au maximum les effets des fluctuations temporaires de revenus et les incohérences (Jenkins, Micklewright, 2007 ; Layte, Whelan, 2003 ; Jenkins, 2007). Une des pistes intéressantes est la construction de mesures de vulnérabilité appliquées à l'étude dynamique (mesures du risque de tomber en dessous d'un seuil critique de ressources, exposition à des privations matérielles et des variations brusques de niveau de vie, expériences subjectives de stress économique...), qui permettent de s'affranchir de certains inconvénients systématiques de l'utilisation du seuil de pauvreté monétaire (Whelan, Maître, 2007).

Les problèmes de mesure : effets de seuil et indicateurs de pauvreté

L'instabilité que subit la mesure de la pauvreté à partir des revenus annuels n'est pas simplement due à des erreurs de mesure. L'analyse longitudinale présente un avantage par rapport aux taux de pauvreté mesurés en coupe transversale pour identifier la sévérité, l'ampleur et l'évolution des flux observés autour du seuil de pauvreté. Le problème des effets de seuil est relativement moins traité par les études dynamiques, puisque les seuils jouent sur les taux mais peu sur les tendances. En changeant les seuils, et en passant par exemple d'un seuil à 50% du revenu médian à un seuil à 60%, l'ordre de grandeur varie certes, mais les résultats restent valables (Smith, Middleton, 2007 ; Zoyem, 2002). L'analyse longitudinale est donc moins sensible à ces conventions de mesure que les études instantanées (Lollivier, Verger, 2005 ; Maurin, Chambaz, 1996). Il n'en demeure pas moins que ces seuils sont arbitraires, et que d'autres techniques sont utilisées pour lutter contre ces effets de seuil. Lors de l'analyse des entrées et sorties de la pauvreté, un approfondissement de la mesure par une étude de la sévérité des expériences de pauvreté, comme le proposent Smith et Middleton (2007), permet d'associer ces transitions à de réels changements dans le bien-être des personnes. La sévérité de la pauvreté peut également être appréhendée par un accroissement du nombre de seuils, afin de distinguer les groupes « très pauvres », des « moyennement pauvres » et des « moins pauvres » (Zoyem, 2002). À plus long terme, la classification distinguant différents types de pau-

veté (transitoire, récurrente, persistante) est devenue incontournable (Smith, Middleton, 2007). L'étude de la persistance de la pauvreté sur de longues années a recours à d'autres types de techniques stabilisatrices, comme ne garder que les transitions qui impliquent un changement de revenus très important, ou utiliser une mesure de la pauvreté reposant sur le revenu permanent des ménages (en partant de l'idée que les ménages lissent leur consommation sur plusieurs années, Valletta, 2006).

Si elle surmonte certains inconvénients en étant moins sensible aux erreurs relatives à la période d'observation, la mesure longitudinale de la pauvreté pose autant de questions méthodologiques sur le choix des indicateurs et les différentes informations qu'ils apportent. L'évolution des approches depuis les années 1970, et l'intégration d'aspects non monétaires et plus multidimensionnels, s'est traduite dans les travaux dynamiques par un effort de construction de nouveaux indicateurs (Jenkins, Micklewright, 2007 ; Lippman, 2007). Dans leur discussion autour des indicateurs longitudinaux, Moore et Sharon (2007) indiquent que l'analyse longitudinale soulève des interrogations particulières pour certaines mesures subjectives qui reposent sur des réponses déclaratives extrêmement contextualisées. Cependant, la variété thématique des panels permet de créer de nombreux indicateurs de pauvreté d'existence. De nombreux travaux insistent sur l'avancée significative que représentent ces indicateurs dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale (Lollivier, Verger, 2005 ; Smith, Middleton, 2007...).

Les enjeux du choix des indicateurs dans l'analyse dynamique peuvent être illustrés par deux exemples de débats actuels. Le premier porte sur l'utilisation en longitudinal d'un indicateur synthétique (Bruniaux, Galtier, 2003 ; Lollivier, Verger, 2005...). Si un agrégat d'indicateurs présente certains avantages pratiques (Cerc, 2002), la perte d'informations qu'il implique, notamment pour la connaissance des aspects dynamiques de la pauvreté, explique le scepticisme de certains auteurs (Lollivier, Verger, 2005). Le deuxième débat concerne la pertinence de l'utilisation de la profession comme indicateur du statut social, et par extension de la mobilité professionnelle comme indicateur de la mobilité des niveaux de vie. Dans son analyse comparative sur l'Allemagne, la Suède et les États-Unis, Diprete (2003) la remet en question, en montrant que d'une part la mobilité mesurée par la profession ne traduit pas toujours bien la mobilité du niveau de vie, et d'autre part que la mobilité professionnelle ne représente qu'un élément de la mobilité des niveaux de vie. Il appelle à prendre acte des facteurs historiques et institutionnels qui ont affaibli le lien entre le statut du principal soutien de la famille et le niveau de vie du ménage.

Choix des variables et explication des trajectoires

L'appréhension et l'explication des trajectoires sont tributaires des variables choisies et disponibles. De nombreux travaux appellent donc à compléter l'analyse quantitative des dynamiques de pauvreté d'une étude qualitative, afin de savoir si les facteurs et les effets de la pauvreté sont bien identifiés (Smith, Middleton, 2007). La réflexion pluridisciplinaire s'avère très utile pour la réflexion en aval pour reconstruire et comprendre les trajectoires malgré des données insuffisantes (Baulch, Hoddinott, 2000), ainsi qu'en amont pour améliorer la qualité des données et notam-

ment enrichir les enquêtes de nouvelles variables. Dans les pays anglo-saxons, le principal apport de cette réflexion a été l'enrichissement des enquêtes de nouvelles questions permettant d'étudier le développement des très jeunes enfants (Bruniaux, Galtier, 2003). Une série d'indicateurs longitudinaux pour la mesure du contexte social des familles est proposée par Moore et Sharon (2007), et contribue à cette réflexion sur l'optimisation des variables existantes et l'enrichissement des questionnaires par de nouvelles questions ou de nouveaux modules.

Les regrets sur le manque de données concernent principalement: le besoin d'éléments plus fins sur la vie sociale des individus permettant de construire en matière de privations des indicateurs de meilleure qualité (Ruspini, 2002); et la meilleure connaissance des changements familiaux, en particulier pour comprendre les phénomènes de transmission intergénérationnelle. Il s'agit notamment d'améliorer l'utilisation de questions rétrospectives, pour pouvoir déterminer d'une part les événements critiques qui ont pu affecter le ménage dans le passé (Ruspini, 2002), et d'autre part tenir compte de l'effet mémoire pour améliorer la fiabilité des réponses portant sur les revenus (Marlier *et al.* 2007). Les études portant spécifiquement sur le genre insistent sur le besoin de variables permettant d'étudier les processus d'acquisition et de dépenses des revenus au sein du ménage (Ruspini, 2002).

Les problèmes techniques des panels : représentativité, attrition, censure, coût

Le problème de la représentativité des panels est particulièrement pénalisant pour l'étude des phénomènes de pauvreté, puisque les grandes enquêtes nationales ont tendance à sous-représenter les populations sur le haut et le bas de la distribution. Même lorsqu'elles entrent dans l'échantillon, les populations les plus vulnérables sont plus difficiles d'accès, et ont des taux de non-réponse plus élevés que les autres (Marlier *et al.*, 2007). C'est en particulier le cas pour les personnes vivant en institution, les migrants et minorités ethniques, les sans-abri, les personnes ayant des handicaps... Ces enquêtes peuvent être complétées par des enquêtes de panel spécifiques, comme il en existe par exemple en Allemagne. D'ailleurs il est intéressant de noter qu'outre-Rhin le problème a longtemps été l'inverse, puisque les enquêtes longitudinales s'y sont concentrées sur des groupes significatifs mais non représentatifs de la pauvreté dans son ensemble (SDF, bénéficiaires de minima, chômeurs...) [Alcock, 2004; Leisering, Leibfried, 1999]. Une autre option souvent choisie par les grands panels est de surreprésenter certaines catégories (immigrés, pauvres, habitants de certains quartiers) à l'échantillon annuel pour améliorer l'image de la diversité des situations critiques. Dans son rapport sur les données concernant les sans-abri en Europe, Brousse (2004) préconise, plutôt qu'une collecte longitudinale – difficilement réalisable en raison des difficultés d'accès aux populations en marge –, l'utilisation de questionnaires ou de modules rétrospectifs dans les panels de ménages (comme par exemple le *Scottish Household Survey* qui comporte depuis 2003 un module de questions rétrospectives pour les personnes ayant été SDF). Ses recommandations concernent cependant en premier lieu la création de nouvelles enquêtes spécifiques auprès des utilisateurs de services d'aide (centres d'hébergement, soupe populaire...) et l'amélioration de la comparabilité internatio-

nale des données. Un autre problème récurrent de représentativité provient des changements d'états de la nature de la population de l'échantillon initial : typiquement, la proportion d'immigrés dans l'échantillon ne correspond plus à celle de l'ensemble de la population au bout d'une longue période (Gershuny, 2002). Pour remédier à ce problème, des réajustements réguliers sont effectués par certaines enquêtes visant à préserver une représentativité transversale.

Ces biais liés à l'entrée des individus dans le panel s'ajoutent à ceux de l'attrition¹⁷ au niveau des sorties d'enquêtés entre les vagues d'observation. Ce phénomène est également pénalisant pour l'étude de la pauvreté, puisque l'on sait qu'il est sélectif en fonction du niveau de vie, de l'âge, de la mobilité résidentielle, etc. (Zoyem, 2002 ; Alcock, 2004), même si des tentatives de correction de ces biais existent. L'attrition et les taux de non-réponse obligent cependant à tenter de créer des questionnaires suffisamment « plaisants » pour stimuler une participation durable (Gershuny, 2002).

Si les moyens techniques se développent également pour limiter les biais liés à la censure à droite et à gauche (McKernan, Ratcliffe, 2005) – problèmes qui se posent surtout pour les études de court et moyen termes (Fouarge, Layte, 2005 ; Noble *et al.*, 1998) –, le rallongement de la période d'observation montre que le biais est important et que des suivis sur longue période restent le meilleur outil de mesure de la persistance (Noble *et al.*, 1998). Concrètement, cela demande bien sûr de pouvoir assurer la soutenabilité de ces enquêtes dont le coût est généralement élevé en raison de la complexité du travail, de la durée d'engagement, du besoin d'un investissement important et de long terme d'une équipe, de la difficulté à trouver des financements entre deux vagues, etc. (Canberra Group, 2001, Gershuny, 2002).

Enrichir les panels : l'articulation des sources qualitatives et quantitatives et l'utilisation des fichiers administratifs

La littérature dynamique insiste fréquemment sur l'importance de compléter l'analyse statistique de données plus qualitatives, et en particulier d'entretiens biographiques permettant de mieux cerner l'articulation des événements dans les trajectoires des individus et leurs relations de causalité (quels événements sont à l'origine d'épisodes de pauvreté, comment ont-ils été perçus par les individus, quelles sont leurs réactions et leurs « stratégies » pour surmonter les chocs, quel est le rôle de l'expérience, de la motivation et de l'attitude des individus, que peut-on dire des phénomènes de résilience, des effets de la persistance de la pauvreté sur l'affaiblissement des personnes...) [Leisering, Leibfried, 1999 ; Smith, Middleton, 2007 ; Alcock, 2004]. Des données qualitatives longitudinales permettraient en outre d'évaluer l'adéquation des variables utilisées dans les enquêtes, le principal défi restant l'amélioration de la qualité des panels existants. Cependant, les données de panel ne sont pas une condition *sine qua non* à la recherche sur les dynamiques de pauvreté pour Corak (2004), qui insiste sur les avancées des méthodes empiriques et le potentiel sous-exploité des questions rétrospectives.

17. Disparition de personnes du panel d'enquête au cours des années.

L'utilisation de données administratives est également à développer, car elles permettent d'avoir accès à une population plus large, à données de revenu plus fiables, et que leur mobilisation est peu coûteuse. Leur utilisation, qui pose des questions de protection des libertés, et de confiance et d'acceptation par l'opinion publique, dépend fortement des traditions juridiques et culturelles des différents pays. Par exemple, en Allemagne, la population est très opposée aux fichiers en général, alors que leur existence et leur confrontation sont très bien acceptées dans les pays scandinaves où les instituts statistiques bénéficient d'un haut degré de confiance de la part des citoyens. En Grande-Bretagne, l'Institut national de la statistique a la responsabilité de la gestion des sources et de la protection des données, mais en échange la population attend de l'État un service parfait (Verdier, 2004). L'accès aux fichiers de demandeurs de prestations sociales y est relativement récent (Alcock, 2004, données exploitées notamment par Noble *et al.*, 1998). Le PSID travaille de son côté depuis les années 1990 à son articulation avec des données administratives : on a notamment demandé en 1990 aux personnes déclarant bénéficier de *Medicare* si elles autorisaient l'accès à leurs fichiers administratifs pour la période 1984-1990. Les informations contenues dans ceux-ci venaient alors compléter les données d'enquêtes dans un module spécial protégé par des mesures de confidentialité plus strictes (PSID Online). Le PSID peut également être articulé avec le recensement américain *US Census* pour avoir des données sur la zone d'habitation des enquêtés (Iceland, 1997). Mais c'est principalement le Canada qui tient lieu d'exemple en la matière, avec l'utilisation de la base de données administratives longitudinales (BDAL) et le SLID dont les données sont articulées à des données fiscales (tableau en annexe ; Canberra Group, 2001 ; Poirier, Le Bourdais, 2006). Les considérations pragmatiques de coût et de méthode conduisent donc à situer les données longitudinales dans une palette plus vaste des possibilités de l'analyse dynamique : elles peuvent être notamment enrichies par des données administratives, et complétées par des données qualitatives.

Quel cadre théorique pour l'analyse des transitions de pauvreté ?

Analyse longitudinale et développements théoriques : une mise en perspective

Les recherches longitudinales sur la pauvreté se sont donc largement développées sur une base empirique et inductive, et ont été portées par la dynamique même des instruments et des points de vue qu'elles rendaient possibles. Elles ont pu trouver dans les diverses théories existantes de la pauvreté et de l'exclusion, économiques et sociologiques, des points d'appui pour orienter leurs questionnements. En retour, leurs apports ont été l'occasion d'affiner ces théories. Toutefois, longtemps ce dialogue s'est fait sur des bases qui sont restées séparées. Le débat théorique sur la pauvreté a longtemps opposé deux points de vue insistant l'un comme l'autre sur la faible responsabilité des pauvres à l'égard de leur situation. D'un côté, les conceptions « résiduelles » de la pauvreté, développées à l'aube du xx^e siècle par des auteurs tels qu'Alfred Marshall, insistaient sur la nécessité d'une prise en charge autoritaire et pédagogique des pauvres de manière à stimuler leur prise d'initiative. En consé-

quence, la perspective tracée se dédouble, une partie des pauvres devant rejoindre les classes moyennes, et l'autre devant bénéficier d'une assistance durable. De l'autre côté, c'est en termes de *Lumpenproletariat* que les auteurs critiques du capitalisme analysaient le destin des personnes pauvres, enrôlées dans l'«armée de réserve du capitalisme». Ces groupes sont alors considérés comme dangereux car peu capables de solidarité active avec la classe ouvrière (Gazier, 1981 et 1996).

Ces deux points de vue ont été largement transformés à partir de la seconde moitié du xx^e siècle, avec l'apparition, en économie, de préoccupations nouvelles : apprentissage, information imparfaite, coordination, anticipations et comportements stratégiques, institutions... Des deux côtés, le débat théorique a évolué et s'est rapproché d'une perspective dynamique et donc potentiellement d'observations et d'interprétations longitudinales. C'est la question des choix intertemporels qui est passée au premier plan. Elle a permis à la tradition néoclassique d'introduire l'idée d'optimisation intertemporelle, avec des conséquences contrastées. D'une part, un champ immense d'activités humaines longtemps tenues pour extra-économiques ont pu être intégrées à des représentations théoriques : l'économie de l'éducation (et de l'accumulation de capital humain), mais aussi du mariage, de la fécondité, et désormais de l'addiction, etc. L'auteur clé est ici Gary Becker. Cette extension a conduit à poser en termes nouveaux la question de la pauvreté, les pauvres étant moins irresponsables qu'on avait pu le penser. Dès la fin des années 1950, Milton Friedman avait posé l'hypothèse du «revenu permanent» pour les ménages, qui équivaut à un lissage des fluctuations de revenus, restaurant une perspective de choix optimisateurs microéconomiques de long terme. Cette hypothèse, dont on a vu la présence dans certains travaux longitudinaux plus récents, revient à dire que les agents individuels sont relativement clairvoyants dans le long terme et savent quelles décisions prendre. L'intertemporel est en quelque sorte à la fois présent et neutralisé. Alors la responsabilité des pauvres devient une voie d'analyse, certains d'entre eux faisant des calculs rationnels minimisant leurs efforts productifs et devant donc être dissuadés de poursuivre dans ce choix. Toutefois, la taille de ce groupe reste controversée, d'autres auteurs insistant sur l'imperfection de certains marchés (tels que la formation professionnelle) et sur l'extrême difficulté pour les pauvres de sortir des contraintes de court terme qui les empêchent d'optimiser quoi que ce soit, notamment sur le long terme. Le point de consensus porte alors sur les enfants, clairement irresponsables, et nécessitant des interventions vigoureuses afin d'être engagés tôt dans la bonne direction.

Symétriquement, mais avec moins de controverses, les courants critiques ont pu développer une ample réflexion sur les conditions préalables aux choix intertemporels, avec comme auteur clé Amartya Sen et ses développements en termes de «capabilités». Dès lors, l'étude des trajectoires des pauvres rejoint les travaux de la sociologie de la domination, introduisant par exemple les déficits de capital scolaire et symbolique dans des champs polarisés, et insistant aussi sur les processus d'intériorisation qui conduisent les pauvres à se satisfaire de leur position. Toutefois, la question de la dynamique de telles configurations reste posée au-delà de l'horizon de la «reproduction», et on peut se demander si au «revenu permanent» ne cor-

respond pas une « polarisation permanente » dont on cernerait mal les évolutions. C'est qu'en fait la dimension dynamique commence à peine à être intégrée durant les années 1960 à 1980, tant en ce qui concerne les choix individuels que les trajectoires des groupes.

Depuis les années 1990, les théories deviennent progressivement plus perméables à une thématique liant les choix intertemporels et les trajectoires de pauvreté ou d'enrichissement. D'un côté, toute une série de travaux s'intéressent au « cycle de vie », mixant l'économie et la sociologie (cf. *infra* et Anxo et Erhel, 2006). De l'autre, c'est à partir d'une conception dynamique du marché du travail qu'une série d'auteurs ont développé les « marchés transitionnels du travail » (Schmid, Gazier, 2002). La préoccupation initiale était celle des chômeurs de longue durée, enfermés dans des itinéraires de paupérisation, et justifiant des politiques innovantes cherchant à organiser des « passerelles » vers l'emploi durable. Cette origine lie donc étroitement le projet même des « marchés transitionnels » et la compréhension des trajectoires de pauvreté dans leur lien au marché du travail. Plus généralement, la perspective des « transitions » consiste à se focaliser sur toute étape de la carrière professionnelle et personnelle, et en particulier à repérer les « transitions critiques » à l'occasion desquelles une personne peut basculer dans la pauvreté, et éventuellement sa famille avec elle. La théorie des « marchés transitionnels » n'est toutefois pas un ensemble intégré, et récemment des fondements micro-économiques ont été proposés par Günther Schmid (Schmid, 2006), en termes de *social risk management*. L'auteur insiste sur l'asymétrie de perception des risques par les individus, et notamment les plus vulnérables d'entre eux : ils ont tendance à sous-estimer la menace des « gros » risques et à surestimer les dangers que font courir les « petits » risques. Ces distorsions, typiques des apports théoriques récents, sont centrales en matière de choix intertemporels tels que le choix d'une filière professionnelle, d'une localisation résidentielle ou de la formation d'une famille. Elles justifient selon Günther Schmid l'organisation systématique et négociée de mobilités protégées.

Recherche d'un nouveau cadre conceptuel pour l'analyse de la pauvreté dans une perspective de cycle de vie

Le développement des études dynamiques sur données longitudinales a donné la possibilité d'étudier le lien entre pauvreté et cycle de vie de façon empirique. L'origine de ces questionnements remonte toutefois déjà aux travaux de Benjamin Seebohn Rowntree (1901), et son approche des besoins et des ressources sur le cycle de vie (*Family-Cycle Approach*), développée depuis 1901. Ces théories ont depuis été explorées par de nombreux travaux qui ont confirmé la validité de ce cadre d'analyse, même si la pertinence de ce cycle pour traduire la réalité des trajectoires des ménages s'est affaiblie avec le temps. La plupart de ces travaux se basaient sur des données statiques (âge, revenu...) et montraient l'évolution des besoins et des ressources sur le cycle de vie. Plus récemment, des études de ce type se sont intéressées à l'impact des politiques sociales sur la pauvreté en fonction du cycle de vie, ou encore aux différences nationales selon les régimes d'État-providence (Alcock, 2004 ; Dewilde, 2003).

Cette approche a depuis été critiquée pour son aspect trop normatif et non évolutif. Elle a en effet été développée dans le cadre historique assez exceptionnel d'âge d'or de la famille nucléaire stable. Aujourd'hui, les différentes phases du cycle de vie peuvent se reproduire plusieurs fois dans la vie d'un individu, et les familles « atypiques » se multiplient. En plus de ce biais culturel, d'autres critiques mettent en avant le fait que ces approches donnent trop d'attention aux phases du début du cycle de vie, et ne prennent en considération que les facteurs familiaux dans les entrées et sorties de la pauvreté. Les réserves méthodologiques portent quant à elles principalement sur l'absence de critères unifiés permettant de caractériser les phases du cycle et de comparer différentes typologies, et sur un recours trop systématique à des données statiques (Dewilde, 2003).

Le recours à l'analyse longitudinale qui a commencé à se développer par la suite a permis d'apporter des réponses à la plupart de ces problèmes. Mais ces études se sont largement centrées sur les aspects quantitatifs. Pour Leisering et Leibfried (1999), « *the panel studies express a dynamic approach, but fall short of a full life-course approach* ». Certains travaux récents ont relevé les insuffisances des études dynamiques, et ont mis l'accent sur la nécessité de développer un nouveau cadre conceptuel pour l'étude de la pauvreté tout au long de la vie. La perspective de *Life course* est apparue comme une alternative intéressante à l'approche par le *Family cycle* ou *Life cycle*, afin de pouvoir combiner les éléments de cycle de vie et l'analyse dynamique de façon plus flexible et plus complexe. Dewilde (2003) distingue trois types d'approches de *Life course*. La première approche, dite « traditionnelle », combine des éléments de différentes disciplines des sciences sociales. Son principal auteur, Glen H. Elder (1978, cité in Dewilde, 2003), s'est inspiré de l'approche sociologique de l'école de Chicago, et a conceptualisé les mécanismes avec lesquels les changements sociaux et les événements historiques influencent le cycle de vie des individus et des familles. La famille est analysée comme une « *household economy* » centrale à ces mécanismes, dont il s'agit de comprendre les stratégies propres. La deuxième peut être qualifiée d'approche « institutionnelle », puisqu'elle s'intéresse principalement à l'impact des institutions sociales, en particulier de l'État-providence, sur le cycle de vie des individus. Cette perspective s'est développée surtout en Allemagne et fait référence à des auteurs comme Ulrich Beck, en mettant au cœur de l'analyse le concept d'individualisation. Pour Leisering et Leibfried (1999), l'enjeu principal est de : mêler les aspects « dynamique » et « *welfare* », analyser la pauvreté à la fois dans son cadre institutionnel et dans celui des biographies individuelles, combiner les sources quantitatives et les entretiens qualitatifs, et s'inspirer à la fois de l'expertise américaine en traitement de données longitudinales et de la tradition européenne de prise en compte du rôle des institutions sur les parcours individuels. Enfin, l'approche la plus récente d'« économie politique » combine ces différentes approches, et inspire à la fois des travaux comparatifs (stratification *du* cycle de vie) et l'approfondissement de l'analyse longitudinale (stratification *sur* le cycle de vie) [cf. distinction d'O'Rand, 1996, cité in Dewilde]. Selon Caroline Dewilde, ces trois approches offrent des perspectives de développement théoriques pour l'analyse longitudinale des dynamiques de pauvreté sur le cycle de

vie, et les hypothèses qu'elles développent pourront être testées empiriquement à partir de panels de ménages.

Analyses longitudinales et politiques de lutte contre la pauvreté

Les exemples britanniques et américains

Si le développement des études longitudinales contribue à la formulation de préconisations politiques plus précises et différenciées en fonction des profils et des types de pauvreté, il a eu des conséquences très concrètes sur les politiques de lutte contre la pauvreté menées au Royaume-Uni et aux États-Unis depuis les années 1980. L'impact des résultats de la recherche académique dynamique sur les politiques menées a été notamment étudié par Alcock (2004). Il montre comment les résultats des études longitudinales dans les années 1980 et 1990, qui mettaient en avant les facteurs d'« *agency* » dans les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté, ont porté sur les débats qui opposaient les tenants de l'idée d'une culture de la dépendance et les autres (et en particulier entre l'anti-*welfare* Murray, à la philosophie proche de celle affichée par les gouvernements de Reagan et de Thatcher, et le plus mesuré Ellwood). Cela a directement encouragé des politiques dures visant à responsabiliser les bénéficiaires de prestations sociales, à accroître les incitations au retour à l'emploi, à « activer les dépenses sociales », etc., alors que les politiques visant à jouer sur les effets de « *structure* », si elles n'ont pas disparu (politiques de redistribution reconnues comme nécessaires...), n'ont pas créé de nouvelles opportunités pour les pauvres.

Aux États-Unis, l'effort de recherche s'est surtout focalisé sur l'évaluation de la réforme du *Welfare* de 1996-1997, et la perspective longitudinale a conduit à divers programmes de retour à l'emploi des bénéficiaires d'aide sociale (surtout les mères seules), ainsi qu'à des durées limitées de versements d'allocations (Jenkins, Micklewright, 2007). On perçoit donc bien que les approches par l'*agency* et les « trappes » sont restées extrêmement influentes, en dépit du développement de travaux leur accordant moins de fondements empiriques. Les politiques ont toutefois été moins radicales au Royaume-Uni qu'aux États-Unis, ce qu'Alcock explique notamment par le fait que les travaux britanniques montraient que les risques n'étaient pas distribués de façon aléatoire entre les individus, et que les facteurs structurels jouaient un rôle non négligeable sur les risques de pauvreté, alors que les travaux américains insistaient quant à eux plus systématiquement sur les arbitrages individuels.

Enfin, l'avancée de la recherche dynamique dans ces deux pays, et en particulier dans le domaine de la pauvreté des enfants, a mis en évidence le problème de la transmission intergénérationnelle. Cette recherche a invité les politiques publiques à chercher des moyens de lutter contre la reproduction de la pauvreté, d'autant plus que les études n'ont pas observé d'amélioration à ce niveau, même en phase de reprise économique (Bruniaux, Galtier, 2003). Elle a également fait mûrir les politiques de *New Deal* pour les chômeurs et les parents isolés (Jenkins, Micklewright, 2007).

Des méthodes d'analyse aux recommandations politiques

L'amélioration de la connaissance dynamique des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale présente donc des implications majeures sur la conception des politiques de lutte contre la pauvreté. Ce point est discuté clairement et abondamment par les chercheurs britanniques notamment (Smith, Middleton, 2007 ; Berthoud *et al.*, 2004 ; Noble *et al.*, 1998). L'utilisation systématique des classifications (pauvreté transitoire, récurrente, persistante) a permis de sortir d'une vision uniformisante d'une pauvreté stable : l'importance de l'incidence de la pauvreté a montré que les gouvernements avaient sous-estimé l'ampleur de la pauvreté ; le poids du phénomène de récurrence met l'accent sur le problème des sorties de la pauvreté qui ne sont pas assez durables ; la sévérité (mesurée notamment par les travaux dynamiques sur les privations) et la longueur des phases de pauvreté persistante appellent à faire de la lutte contre la pauvreté persistante une priorité et à effectuer un meilleur ciblage des mesures vers cette forme de pauvreté. De plus, alors que les politiques se concentrent souvent uniquement sur la question des sorties de pauvreté, l'approche dynamique permet d'évaluer la durabilité de ces sorties, et la « réelle » efficacité des mesures mises en place. Elle ne se concentre pas simplement sur des points de transition, mais bien sur les trajectoires dans le temps. Elle montre ainsi que certaines périodes de transition (chômage, *care*, maladie...) peuvent être des événements soudains d'entrée en pauvreté. Puisque l'on sait qu'avoir connu la pauvreté une fois accroît le risque de retomber dans la pauvreté, les politiques doivent accroître leurs efforts pour éviter la première chute dans la pauvreté. Il s'agit donc de protéger les personnes lors de ces transitions qui peuvent devenir critiques. Gérer les risques plus élevés de pauvreté chez certains groupes (personnes âgées, femmes, jeunes, minorités ethniques...) et à certains moments de la vie (entrée sur la vie active, naissances d'enfants, séparations...) nécessite une perspective en termes de cycle de vie. L'étude des facteurs de pauvreté montre que le facteur essentiel dans la sortie de la pauvreté et de protection contre la rechute est l'emploi. Cela confirme que c'est à travers l'emploi que l'on lutte contre la pauvreté. Mais l'importance de la pauvreté en emploi (*in work poverty*) montre que l'emploi n'est pas une garantie contre la pauvreté, et que sa qualité (stabilité, niveau de salaire...) doit faire partie intégrante des stratégies de protection des chutes dans la pauvreté. L'analyse longitudinale permet aussi de vérifier l'idée répandue de « dépendance à l'aide sociale », qui s'était nourrie de l'image figée d'un groupe de pauvres véhiculé par les taux de pauvreté statiques, et de mettre en avant l'absence d'éléments empiriques confirmant cette idée controversée (Bruniaux, Galtier, 2003 ; Noble *et al.*, 1998). L'analyse longitudinale récente de la pauvreté d'existence invite au contraire à offrir un revenu adéquat à ceux qui sont en pauvreté durable, puisque les personnes en pauvreté persistante souffrent encore plus de privations qu'on pouvait le penser, et par conséquent des sorties temporaires de la pauvreté ne peuvent suffire à les aider. Pour ce qui est des études sur le long terme, et en particulier sur la transmission intergénérationnelle, les préconisations en termes de stratégies politiques varient selon que l'approche est strictement centrée sur les individus et les caractéristiques familiales, ou des approches insistant sur les facteurs d'ordre structurel (Bruniaux, Galtier, 2003).

La littérature étrangère sur les données longitudinales a prouvé son intérêt dans l'approfondissement de la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale. Si les constats établis à l'étranger peuvent servir de point de départ à la réflexion, une certaine prudence s'impose puisque les résultats de ces études ne sont pas forcément généralisables. Il est donc important que l'analyse dynamique se développe en France, afin que soient prises en compte les particularités du contexte institutionnel qui influencent directement les trajectoires des individus (protection sociale, droit du travail, montant des transferts, infrastructures...). Cette approche est directement mobilisable et utile pour l'évaluation des politiques publiques, et surtout pour améliorer le ciblage des populations et en particulier la pauvreté persistante et la pauvreté des enfants, pour éprouver des moyens de sécurisation des trajectoires afin de protéger des phénomènes de rechute et de récurrence de la pauvreté, pour évaluer l'efficacité des politiques sur les différents profils et types de pauvreté, et pour reconnaître le rôle des différentes institutions (Smith, Middleton, 2007 ; Baulch, Hoddinott, 2000 ; Bruniaux, Galtier, 2003).

Les initiatives récentes en France dans ce domaine de recherche, qui enrichissent les outils et les techniques d'appréhension de l'étude des trajectoires de pauvreté, sont donc à encourager et à renforcer. Il s'agit plus concrètement d'enrichir les données longitudinales existantes en France, en assurant à l'avenir la stabilité et la continuité des enquêtes et des suivis de cohortes existants ou se mettant en place (SRCV et ELFE, cf. annexe), et en exploitant mieux le potentiel des données administratives. L'exploitation de l'EU-SILC peut encore être accrue malgré les inconvénients que présente ce panel pour l'étude de la pauvreté et qui ont été soulevés par Lollivier et Verger (2005) [insuffisance des items de privations, interruption en 2001, erreurs de déclarations de revenus...]. Cette enquête mériterait d'être davantage mobilisée en particulier pour des comparaisons internationales qui apportent des enseignements particulièrement riches sur le rôle des institutions, des traditions culturelles et des politiques publiques sur les dynamiques de pauvreté. Cela appelle également à un effort accru d'harmonisation des données permettant d'assurer une meilleure comparabilité internationale.

Enfin, les expériences étrangères ont montré l'intérêt de recourir à des approches pluridisciplinaires, à la fois pour améliorer la qualité des données longitudinales et leur potentiel d'exploitation (variété des domaines abordés, adaptation des variables aux méthodes d'analyse, qualité des réponses prospectives et rétrospectives obtenues, articulation des données qualitatives et quantitatives...) et, pour la réflexion méthodologique, l'interprétation des résultats et la formulation de recommandations. En effet, les données longitudinales apportent des informations extrêmement riches, mais qui ne sont pas évidentes à mobiliser (questions de coût, d'interprétation...). Le pragmatisme et la pluridisciplinarité invitent à mettre l'accent sur la complémentarité des différents outils d'analyse et sources, en prenant appui sur la lente interpénétration entre les pratiques statistiques et les développements théoriques sur le cycle de vie qui apporte des perspectives de développement conceptuelles et empiriques à cette analyse dynamique des trajectoires de pauvreté.

Bibliographie

- ALCOCK P., 2004, « The influence of dynamic perspectives on poverty analysis and anti-poverty policy in the UK », *Journal of Social Policy*, n° 33, issue 3, p. 395-416, Cambridge University Press.
- ANXO D., ERHEL C., 2006, « Irreversibility of time, reversibility of choices? The life-course foundations of the transitional labour market approach », *Cahiers de la MSE*, 2006.58.
- ATKINSON T., 2007, « Mobility and meritocracy », presentation for the workshop « Dynamic analysis using panel data. Applications to poverty and social exclusion », Collegio Carlo Alberto, Moncalieri (Torino), *Labor*, 25, June.
- BANE M.J., ELLWOOD D.T., 1986, « Slipping in and out of poverty: the dynamics of spells », *Journal of Human Resources*, vol. 21, issue 1.
- BANE M.J., ELLWOOD D.T., 1994, *Welfare Realities. From Rhetoric to Reform*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
- BAULCH B., HODDINOTT J. (eds), 2000, *Economic Mobility and Poverty Dynamics in Developing Countries*, Franck Cass Publishers, London. Portland. OR.
- BERGER F., BOURREAU-DUBOIS C., JEANDIDIER B., 2004, « Dynamique de pauvreté, événements matrimoniaux et événements d'emploi en Europe. Y a-t-il une différence entre les hommes et les femmes ? », *Cahier PSELL*, n° 141, juillet.
- BERTHOUD R., BRYAN M., BARDASI E., 2004, « The relationship between income and material deprivation over time », *Department for Work and Pensions*, London, Research report, n° 219, November.
- BIEWEN M., 2003, « Who are the chronic poor? Evidence on the extent and the composition of chronic poverty in Germany », *IZA Discussion Paper*, n° 779, May.
- BIEWEN M., 2007, « Measuring state dependence in individual poverty histories with non-exogenous employment status and non-exogenous household composition », presentation for the workshop « Dynamic analysis using panel data. Applications to poverty and social exclusion », Collegio Carlo Alberto, Moncalieri (Torino), *Labor*, 25, June.
- BJÖRKLUND A. *et al.*, 2004, « Family structure and labor market success: the influence of siblings and birth order on the earnings of young adults in Norway, Finland, and Sweden », in Corak M. (ed.), 2004, *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 245-288.
- BLANDEN J., GIBBONS S., 2006, *The Persistence of Poverty Across Generations. A View from two British Cohorts*, Joseph Rowntree Foundation, The Policy Press, London School of Economics and Political Science.
- BLANDEN J. *et al.*, 2004, « Changes in intergenerational mobility in Britain », in Corak M. (ed.), 2004, *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 122-146.
- BOURREAU-DUBOIS C., JEANDIDIER B., 2000, « Dans quelle mesure les événements d'emploi et les événements familiaux peuvent-ils expliquer les transitions individuelles de pauvreté? », in Bertrand H. *et al.* (dir.), *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Céreq, Document n° 148, p. 45-49.
- BRADBURY B., JENKINS S.P., MICKLEWRIGHT J. (eds), 2001, *The Dynamics of Child Poverty in Industrialised Countries*, Cambridge, Cambridge University Press.

- BROUSSE C., CLÉMENCEAU A., DENNIS I. (coord.), 2004, *The Production of Data on Homelessness and Housing Deprivation in the European Union: Survey and Proposals*, European Commission Working Papers and Series, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- BRUNIAUX C., GALTIER B., 2003, « L'étude du devenir des enfants de familles défavorisées. L'apport des expériences américaine et britannique », *Les Papiers du Cerc*, n° 2003-01, juillet.
- CANBERRA GROUP, 2001, « Income dynamics », *Final Report and Recommendations*, chap. 6, The Canberra Group, Expert Group on Household Income Statistics, Ottawa.
- CANTÓ O., 2003, « Finding out the routes to escape poverty. The relevance of demographic vs labor market events in Spain », *Review of Income and Wealth*, vol. 49, issue 4.
- CARTER M.R., BARRETT C.B., 2006, « The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset-based approach », *Journal of Development Studies*, vol. 42, n° 2, February.
- CERC, 2002, *Estimer l'évolution récente de la pauvreté*, Dossier, septembre.
- CHADWICK L., SOLON G., 2002, « Intergenerational income mobility among daughters », *The American Economic Review*, vol. 92, n° 1, mar. 02, p. 335-344.
- CORAK M. (ed.), 2004, *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CORAK M., 2006, « Do poor children become poor adults? Lessons from a cross country comparison of generational earnings mobility », *Discussion Paper*, n° 1993, IZA, Bonn.
- COUTROT L., 1993, « Développement des études de panel et optique longitudinale », *Lettre du Lasmas*, dossier panel, n° 11, avril.
- DEVICIENTI F., POGGI A., 2007, « Poverty and social exclusion. Two sides of the same coin or dynamically interrelated processes? », *Working Paper n° 62, Labor*, Centre for Employment Studies, November.
- DEWILDE C., 2003, « A life-course perspective on social exclusion and poverty », *British Journal of Sociology*, vol. 54, issue 1, March, p. 109-128.
- DIPRETE T.A., 2003, « Trajectoires de niveaux de vie et trajectoires de mobilité professionnelle : les écarts entre pays vont-ils dans le même sens ? Une comparaison de l'Allemagne, de la Suède et des États-Unis », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 49-64.
- DUNCAN G.J., RODGERS W., 1991, « Has children's poverty become more persistent? », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 4, August, p. 538-550.
- ELDER G.H., 1978, « Approaches to social change and the family », in Demos J., and Boocock S.S. (eds), « Turning points. Historical and sociological essays on the family », *American Journal of Sociology*, 84, Supplement, Chicago, The University of Chicago Press.
- FOUARGE D., LAYTE R., 2005, « Welfare regimes and poverty dynamics. The duration and recurrence of poverty spells in Europe », *Journal of Social Policy*, n° 34, issue 3, p. 407-426, Cambridge University Press.
- GALLIE D., PAUGAM S., JACOBS S., 2003, « Unemployment, poverty and social isolation. Is there a vicious circle of social exclusion? », *European Societies*, 5(1), p. 1-32.
- GAZIER B., 1981, *La Pauvreté unidimensionnelle. Essai sur la politique sociale aux États-Unis depuis 1964*, 295 p., Economica.
- GAZIER B., 1996, « Implicites et incomplètes : les théories économiques de l'exclusion », in Paugam S. (dir.), *L'Exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, p. 42-51.

- GARDINER K., MILLAR J., 2006, « Avoiding poverty over time. Low-paid workers, household, and welfare », *Casp Working Paper*, University of Bath, February.
- GERSHUNY J., 2002, « Editorial. Co-ordinating longitudinal survey data in the UK. Towards a national strategy », *Journal of the Royal Statistical Society, Series A (Statistics in Society)*, vol. 165, n° 1, p. 3-7.
- ICELAND J., 1997, « Urban labor markets and individual transitions out of poverty », *Demography*, 34 (3), p. 429-441.
- JENKINS S., 2007, « Approaches to modelling poverty dynamics », presentation for the workshop « Dynamic analysis using panel data. Applications to poverty and social exclusion », Collegio Carlo Alberto, Moncalieri (Torino), Labor, 25 June.
- JENKINS S.P., MICKLEWRIGHT J., 2007, « New directions in the analysis of inequality and poverty », *Inequality and Poverty Re-examined*, chap. 1, Oxford University Press, Oxford.
- JENKINS S.P., SIEDLER T., 2007, « The intergenerational transmission of poverty in industrialized countries », *Chronic Poverty Research Centre Working Paper*, n° 75, Iser.
- KAZEPOV Y., 1999, « At the edge of longitudinal analysis. Welfare institutions and social assistance dynamics », *Quality and Quantity*, n° 33, p. 305-322.
- LAYTE R., WHELAN C., 2003, « Moving in and out of poverty. The impact of welfare regimes on poverty dynamics in the EU », *European Societies*, June, vol. 5, issue 2, p. 167-191.
- LAZARSELD P., FISKE M., 1938, « The panel as a new tool for measuring public opinion », *Public Opinion Quarterly*, 2, 596-612.
- LEISERING L., LEIBFRIED S. (eds), 1999, *Time and Poverty in Western Welfare States. United Germany in Perspective*, Cambridge University Press (translation by Veit-Wilson J., and Leisering L., originally published in German as *Zeit und Armut: Lebensläufe im Sozialstaat*, 1995).
- LIPPMAN L., 2007, « Indicators and indices of child well-being. A brief American history », *Social Indicators Research*, aug 07, vol. 83, issue 1.
- LOLLIVIER S., VERGER D., 2005, « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », *Économie et Statistique*, Insee, n° 383-384-385.
- MARLIER E. et al., 2007, *The EU and Social Inclusion. Facing the Challenges*, The Policy Press, Great Britain.
- MAURIN E., CHAMBAZ C., 1996, « La persistance de la pauvreté et son évolution », *Économie et Prévision*, numéro spécial *Les politiques familiales*, n° 122, p. 133-152.
- MAYER S.E., 2002, *The Influence of Parental Income on Children's Outcomes*, Knowledge Management Group, Ministry of Social Development, Te Manatu Whakahiato Ora, Wellington.
- MAYER S. E., LOPOO L.M., 2004, « What do trends in the intergenerational economic mobility of sons and daughters in the United States mean? », in Corak M. (ed.), 2004, *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 90-121.
- MCKERNAN S-M., RATCLIFFE C., 2005, « Events that trigger poverty entries and exits », *Social Science Quarterly*, suppl. vol. 86, p. 1146-1169.
- MOORE K-A., SHARON V., 2007, « Longitudinal indicators of the social context of families: beyond the snapshot », *Social Indicators Research*, August, vol. 83, issue 1, p. 55-85.
- MUFFELS R., FOUARGE D., DEKKER R., 1999, « Longitudinal poverty and income inequality. A comparative panel study for the Netherlands, Germany and the UK », *Epag Working Paper n° 1*, Colchester, University of Essex.
- NOBLE M. et al., 1998, « Origins and destinations—Social security claimant dynamics », *Journal of Social Policy*, 27:3, 351-370.

- NORDHOLT E.S., 1996, «The analysis of poverty spells», *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 52, p. 15-35.
- O'RAND A.M., 1996, «The cumulative stratification of the life course», in Binstock R.H., George L.K. (eds), *Handbook of Aging and Social Sciences*, 4^e édition, San Diego, Academic Press.
- OREOPOULOS P., 2003, «The long run consequences of living in a poor neighborhood», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, issue 1 (November), p. 1533-75.
- PAUGAM S., 2005, *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Le Lien social, Paris.
- PAVETTI L.A., 1993, *The Dynamics of Welfare and Work. Exploring the Process by which Women Work their Way off Welfare*, JFK School of Government Harvard University, Cambridge, MA.
- POGGI A., RAMOS X., 2007, «Empirical modelling of deprivation contagion among social exclusion dimensions (using MCMC methods)», *Working Paper n° 59, Labor*, Centre for Employment Studies, February.
- POIRIER J., LE BOURDAIS C., 2006, «L'accès aux données de recherche au Canada : acquis et défis», communication à la chaire Quetelet 2006, *Les Systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils?*, 29 novembre-1^{er} décembre, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- RAY J.-C. *et al.*, 1991, «Aux franges du RMI», rapport de recherche pour le compte de la Caisse nationale des allocations familiales, ADEPS, Université Nancy 2, novembre.
- ROEMER J.E., 2004, «Equal opportunity and intergenerational mobility. Going beyond intergenerational income transition matrices», in Corak M. (ed.), 2004, *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 48-57.
- ROWNTREE B.S., 1901, *Poverty. A Study of Town Life*, Thomas, Nelson and Sons (rééd. 2000, Policy Press).
- RUSPINI E., 2002, «Longitudinal data analysis : a panacea ? Investigating the contribution of dynamic research to the study of women's poverty», contribution to the seminar *Gender and the Lifecourse. Different Methodological Approaches*, University of Manchester, 11 January.
- SAWHILL I.V., 1988, «Poverty in the US. Why is it so persistent?», *Journal of Economic Literature*, vol. 26, n° 3, September, p. 1073-1119.
- SCHELZIG K., 2001, «Escaping poverty. Behind the numbers», *Public Administration and Development*, august, vol. 21, issue 3.
- SCHMID G., GAZIER B. (eds), 2002, *The Dynamics of Full Employment. Social Integration by Transitional Labour Markets*, Cheltenham, Edward Elgar.
- SCHMID G., 2006, «Social risk management through transitional labour markets», *Socio Economic Review*, (1), p. 1-33.
- SMITH N., MIDDLETON S., 2007, «A review of poverty dynamics research in the UK», Report, Joseph Rowntree Foundation.
- SOLON G., 1999, «Intergenerational mobility in the labor market», in Ashenfelter O.C. and Card D. (eds), *Handbook of Labor Economics*, vol. 3A, Amsterdam.
- SOLON G., 2002, «Cross-country differences in intergenerational earnings mobility», *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, n° 3, summer 2002, p. 59-66.
- STEVENS A.H., 1999, «Climbing out of poverty, falling back in. Measuring the persistence of poverty over multiple spells», *Journal of Human Resources*, 34, p. 557-588.
- VALLETTA R.G., 2006, «The ins and outs of poverty in advanced economies. Government policy and poverty dynamics in Canada, Germany, Great Britain, and the United States», *Review of*

Income and Wealth, Series 52, n° 2, June.

VERDIER P., 2004, « L'utilisation statistique des sources administratives. Séminaire international de Poiana-Brasov (Roumanie), 24 au 24 juin 2002 », *Stateco* n° 98, Dial.

WHEATON B., 2003, « Quand les méthodes font toute la différence », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1.

WHELAN C.T., MAÏTRE C., 2005, « Comparing poverty and deprivation dynamics : issues of reliability and validity », *Epag Working Paper*, n° 2005-53.

WHELAN C.T., MAÏTRE B., 2007, « The dynamics of economic vulnerability. A comparative European analysis », working paper, *Economic and Social Research Institute*, Dublin, presented at the workshop « Dynamic analysis using panel data. Applications to poverty and social exclusion », Collegio Carlo Alberto, Moncalieri (Torino), 25 June.

ZOYEM J.-P., 2002, « La dynamique des bas revenus. Une analyse des entrées-sorties de pauvreté », *Document de travail Insee - Direction des études et synthèses économiques*, G 2002/11.

Annexe

Principales données longitudinales pour l'étude des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale

Nom du dispositif	Vagues d'interrogation	Échantillon	Particularités	Variables pour l'étude de la pauvreté et l'exclusion sociale	Références
États-Unis					
Survey of Income and Program Participation (SIPP)	Depuis 1983 - entretiens téléphoniques ou en face à face tous les 4 mois, - vagues de 2,5 à 4 ans	Individus de plus de 15 ans de 14 000 à 37 000 ménages représentatifs de la population nationale (avec surreprésentation de populations vivant dans des quartiers pauvres depuis 1996)	- Enquête principalement conçue pour l'étude des effets des politiques sociales et fiscales sur les ménages américains	- Revenus et patrimoine, - éligibilité et participation à des programmes d'aide sociale, - modules spécifiques (santé, délinquance, etc.)	- Fields, Smith, 1998 - Iceland, Bauman, 2004 - McKernan, Ratcliffe, 2005
Survey of Program Dynamics (SPD)	Depuis 1997 - 1 ^{re} vague : 1998-2002, - même échantillon d'individus suivis sur 10 ans	- Sous-échantillon du SIPP 1992-1993, - individus de 12 000 à 35 000 ménages selon les vagues	- Extension du SIPP pour évaluer les effets des réformes de 1996	- Welfare reform specific content : not. causes et durée des périodes de dépendance à l'aide sociale, situation des enfants, - variables de santé physique et morale et de bien-être des parents et enfants	- Connolly, Marston, 2002 - Trzcinski, Brandell, 2001
Panel Study of Income Dynamics (PSID)	Depuis 1968 - suivi annuel, - entretiens téléphoniques	- Individus de 8 000 ménages représentatifs de la population nationale et les nouveaux membres du ménage	- Complété par des données administratives (bénéfice Medicare)	- Ressources, trajectoires professionnelles, travail domestique, changements familiaux, mobilité géographique, santé, prestations sociales), - modules spécifiques (santé, formation, logement, répartition du temps...)	- Duncan <i>et al.</i> , 1995 - Duncan, Brooks-Gunn, 1997 - South, Crowder, 1999
Social Security Administration (SSA) Records	(en fonction des prestations et programmes)	- Bénéficiaires de prestations sociales (ex. : AFDC [Aid for Families with Dependent Children], remplacé en 1996 par le TANF [Temporary Assistance for Needy Families]; SSI [Supplemental Security Income], etc.), de programmes spécifiques, et groupes de contrôle	- Fichiers administratifs permettant de compléter les données d'enquêtes (SIPP, SPD...) avec des informations sur les bénéficiaires de programmes d'aide sociale	- Caractéristiques socio-économiques, démographiques, et médicales; historique des revenus et des situations d'emploi; bénéfice de prestations, et de services de santé et de réhabilitation	- Stapleton <i>et al.</i> , 2001 - Vaughan, Scheuren, 2002

Nom du dispositif	Vagues d'interrogation	Échantillon	Particularités	Variables pour l'étude de la pauvreté et l'exclusion sociale	Références
Wisconsin Longitudinal Study (WLS)	1957, 1964, 1975, 2004 - Entretiens téléphoniques et questionnaire (proxy quand décès)	- Échantillon de 10 000 individus diplômés de lycées de l'État du Wisconsin en 1957 (non représentatif, surtout sous-représentation de minorités)	- Données sur plusieurs générations : suivi d'individus nés en 1939, entretiens menés avec leurs parents (1957), les frères et sœurs (1977, 1994, 2005) et leurs époux, les veufs/ves (2006)	- Famille, santé, emploi, relations sociales, retraite, activités, revenus et transferts, etc.	- Hauser, Roan (eds), 2006 - Hauser, Sweeney, 1997 - Plug, Vijverberg, 2005
National Longitudinal Surveys (Young Women and Mature Women-NLSW, Youth-NLSY, Children and Young Adults-NLSYCY...)	(NLSW) Depuis 1967 (NLSY) 1979, 1997 (NLSY79CY) 1979, 1986	- Cohortes représentatives, - (NLSW) deux cohortes d'environ 5 000 femmes chacune, âgées de 20 à 44 ans et de 14 à 24 ans, - (NLSY) : 12 500 de 14 à 22 ans	- (NLSW) possibilité de comparaisons intra-ménage avec des femmes de cohortes différentes, - (NLSY) dates de début et de fin de chaque période d'emploi, interrogation des parents et des enfants en parallèle	- Trajectoires sur le marché du travail, changements familiaux et <i>care</i> , retraite, santé, bien-être, etc., - revenus : données mensuelles	- NLSW : Kniesner, McElroy, Wilcox, 1988 - NLSY : Garrett, Ng'andu, Ferron, 1994
Canada					
Survey of Labour and Income Dynamics (SLID)	Depuis 1993 - panels se chevauchant, interrogés chacun pendant 6 ans, - entretiens téléphoniques annuels	- Panel représentatif de la population nationale, - individus de plus de 16 ans de 15 000 ménages au début de l'enquête, ainsi que les nouveaux membres de leurs ménages (total 35 000 environ)	- Contient des questions rétrospectives sur les trajectoires familiales et professionnelles, - complété par des données fiscales (avis d'imposition)	- Trajectoires professionnelles, - niveau et sources de revenu, - changements de structure familiale	- Morissette, Zhang, 2001
Banque de données administratives longitudinales (BDAL)	Depuis 1982 annuel	- Échantillon de 20 % du fichier des familles (à partir des déclarations d'impôts) (= 480 000 individus)	- Fichiers administratifs, - données sur les particuliers et leurs familles	- Caractéristiques démographiques, revenus, cotisations et prestations sociales	- Finnie, 2000
Australie					
Household, Income, and Labour Market Dynamics in Australia (HILDA)	Depuis 2001	- 7 500 ménages, soit 19 900 individus adultes	- Taux de non-réponse faible et en baisse	Trajectoires professionnelles, familiales, formation, revenu, dépenses, retraites, congés, illettrisme, personnalité, bien-être	- Buddelmeyer, Verick, 2006, 2007

Nom du dispositif	Vagues d'interrogation	Echantillon	Particularités	Variables pour l'étude de la pauvreté et l'exclusion sociale	Références
Royaume-Uni					
British Household Panel Survey (BHPS)	1991 - entretien en face à face avec les individus de plus de 16 ans + questionnaire pour les plus de 11 ans	- 5 500 ménages comprenant 10 300 individus, leurs enfants de plus de 11 ans et les nouveaux membres du ménage	- Nombreuses questions rétrospectives sur les histoires d'emploi, de santé, de familles, d'environnement, de sociabilité, etc.	- Structure du ménage, mobilité géographique, trajectoires d'emploi, formation, santé, revenus...	- Jenkins, Schluter, 2003 - Gardiner, Millar, 2006
National Child Development Study + British Cohort Study + Millenium Cohort Study	NCDs : 1965, 69, 74, 81, 91, 99, 2004	- Cohorte de 17 000 individus nés la même semaine de 1958	- 3 cohortes du même type en GB : British Cohort Study pour 17 000 individus (nés en 1970), et la Millenium Cohort Study sur 18 000 individus (nés en 2000)	- Environnement familial, logement, santé, bien-être, revenus, aspirations et trajectoires professionnelles...	- Blanden, Gibbons, 2006 - Hobcraft, Kiernan, 2001
Administrative Data (Housing Benefit, Council Tax Benefit, Income Based Jobseekers Allowance...)	HB/CTB : depuis 1988, mais exploitables en longit. depuis 1993	- Demandeurs de l' <i>Income Support</i> , d'allocations logement, de la Jobseekers Allowance...	- Fichiers administratifs encore peu exploités en GB	- Enfants à charge, conjoint, sources de revenus, loyer, imposable	- Noble, Cheung, Smith, 1998 - Evans <i>et al.</i> , 2002
Allemagne					
German Socio-Economic Panel (GSOEP)	Depuis 1984 (RFA) + RDA en 1990 annuel	- 11 000 ménages (tous les membres de plus de 16 ans) suivis tant qu'ils résident en Allemagne, - représentatif	- Echantillon représentatif d'immigrés depuis 1994-1995, - comparabilité régionale	- Trajectoires professionnelles, emploi, revenus, santé, indicateurs de bien-être, valeurs, prise de risque et modules thématiques	- Francesconi, Jenkins, Siedler, 2005 - Biewen, 2003
Bremen Longitudinal Social Assistance Study (LSA)	1983-1989 1989-1994	- F.A., exhaustif - panel spécifique des bénéficiaires de prestations sociales dans la ville de Brême	- Permet de compléter les enquêtes traditionnelles avec des données sur les publics difficiles d'accès	- Variables d'analyse limitées aux informations nécessaires au calcul du montant des aides sociales des bénéficiaires	- Leisering, Leibfried, 1999 - Gangl, 1997
Luxembourg					
Panel Socio-Economique «Liewen zu Lëtzebuerg» (PSELL)	PSELL : depuis 1985 PSELL 2 : depuis 1995 PSELL 3/EU-SILC : 2003 annuel	- Echantillon représentatif de 3 500 ménages	- Depuis 2004, contient questions rétrospectives sur les trajectoires d'emploi	- Logement, dépenses, précarité, endettement, formation, emploi, activités secondaires, scolarité des enfants	- Berger, 2002
Pays-Bas					
Dutch Socio-Economic Panel (ISEP)	1984-2002 - deux entretiens par an jusque 1990, puis un par an	- Individus de plus de 16 ans membres de 5 000 ménages (13 000 individus)	- Traduit en anglais, - attrition faible, - codes postaux accessibles	- Éducation, revenus, patrimoine, logement, bien-être...	- De Graaf, Gesthuizen, 2006 - Nordholt, 1996

Nom du dispositif	Vagues d'interrogation	Echantillon	Particularités	Variables pour l'étude de la pauvreté et l'exclusion sociale	Références
Suède					
Household Market and Non-Market Activities (HUS)	Depuis 1984 - entretiens en face à face et téléphonique, - bi ou tri-annuel	- Environ 2000 individus (18-74 ans) membres des ménages sélectionnés en 1984	- Complété par des données administratives (par n° S.S. si acceptation par l'enquête), - axé sur l'étude de l'évolution des décisions économiques des ménages et l'allocation du temps	- Caractéristiques sociodémographiques, modes de garde, emploi, santé, logement, revenus et propriétés, emploi du temps, dépenses...	- Klevmarken, Lupton, Stafford, 2003
France					
Panel lorrain	1985-1990 enquête annuelle	- 2 500 individus habitant la Lorraine et leur ménage, soit 7 500 individus échantillons	- Spécialisé pour l'étude des entrées/sorties de pauvreté, - aspects rétrospectifs sur le passé professionnel, familial et de formation	- Ménage, logement, revenus, emploi, enfants (mode de garde, scolarité, revenus, événements critiques)	- Bourreau-Dubois, Jeandidier, 2000
Statistiques sur les Ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV)	2004 (Panel européen depuis 1994) suivi annuel sur 9 ans (SRCV = EU-SILC)	- 12 200 ménages	- Regroupement de l'ERCV (transversal) et du PRCV (nouveau panel)	- Variables pour l'étude de l'impact des politiques fiscales et sociales : revenus, emploi, vie sociale, etc.	- ECHP France : Zoyem, 2002
ELFE : Grandir en France	Depuis 2008 (aujourd'hui phase pilote)	- Cohorte de 20 000 enfants à naître en 2009	- Possibilité d'intégrer des données de la CAF, Cnam...	- Santé, environnement culturel, économique, social	
Union européenne					
European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC, Ancien ECHP)	- ECHP : 1994-2001 (12 pays) - EU-SILC : depuis 2004 (13 États membres, prévu pour les 25), - vagues de 4 ans, entretiens annuels	- Vague 94 : 60 500 ménages (représentatifs au niveau national), soit 130 000 individus de plus de 16 ans	- Comparabilité internationale	- Données ménages : exclusion sociale, logement, - données individus (+ 16 ans) : travail, éducation, santé	- Gallie, Paugam, Jacobs, 2003 - Fouarge, Layte, 2005
Données comparatives US/Allemagne/Australie/RU/Canada					
Cross National Equivalent File (CNEF)	1980-2005	Données comparatives simplifiées, à partir des données PSID, GSOEP, HILDA, BHPS, SLID	- Comparabilité internationale sur la base des enquêtes longitudinales des ménages	- Version simplifiée des panels, - variables harmonisées pour la comparaison (revenus avant et après transferts...)	- Valletta, 2006

Références bibliographiques

États-Unis

SIPP

- FIELDS J.-M., SMITH K.E., 1998, « Poverty, family structure and child well-being: indicators from the SIPP », *Population Division Working Paper*, n° 23, avril.
- ICELAND J., BAUMAN K., 2004, « Income poverty and material hardship: how strong is the association? », *National Poverty Center Working Paper Series*, n° 04-17, déc.
- McKERNAN S.-M., RATCLIFFE C., 2005, « Events that trigger poverty entries and exits », *Social Science Quarterly*, Supplement au vol. 86, p. 1146-1169.

SPD

- CONNOLLY L.S., MARSTON C.E., 2002, « The economic well-being of children and families after welfare reform », Joint Center for Poverty Research 2001-2002 HHS and Census Bureau Research Development Grants Conference, sept., Washington D.C.
- TRZCINSKI E., BRANDELL J., 2001, « Adolescent outcomes, poverty status, and welfare reform: an analysis based on the survey of program dynamics », Final Report Prepared for the Research Development Grant, 2000-2001.

PSID

- Bibliographie des références avec le PSID : [<http://psidonline.isr.umich.edu/Guide/Overview.html>]
- DUNCAN, G.J., GUSTAFSSON B., HAUSER R., SCHMAUS G., JENKINS S., MESSINGER H., MUFFELS R., NOLAN B., RAY J.-C., VOGES W., 1995, « Poverty and social-assistance dynamics in the United States, Canada, and Western Europe », *Poverty, Inequality, and the Future of Social Policy: Western States in the New World Order*, McFate K. (ed), New York, NY, Russell Sage.
- DUNCAN G.J., BROOKS-GUNN J. (eds), 1997, *Consequences of Growing Up Poor*, New York, Russell Sage Foundation.
- SOUTH S., CROWDER K.D., 1999, « Neighborhood effects on family formation: concentrated poverty and beyond », *American Sociological Review*, 64:113-32.

SSA

- STAPLETON D.C., WITTEBURG D.C., FISHMAN M.E., LIVERMOORE G.A., 2001, « Transitions from AFDC to SSI before welfare reform », *Social Security Bulletin*, vol. 64, n° 1, p. 84-114.
- VAUGHAN D., SCHEUREN F., 2002, « Longitudinal attrition in survey of income and program participation (SIPP) and survey of program dynamics », *The Survey of Income and Program Participation*, n° 242, US Census Bureau.

WLS

- HAUSER R.M., ROAN C.L. (eds), 2006, « The class of 1957 in their Mid-60s: a first look », *CDE Working Paper*, n° 2006-03.
- HAUSER, R.M., SWEENEY M.M., 1997, « Does poverty in adolescence affect the life chances of high School Graduates? », p. 541-595 in G. Duncan and J. Brooks-Gunn (eds), *Consequences of growing up poor*, New York, Russell Sage Foundation.

PLUG E., VIJVERBERG W., 2005, « Does family income matter for schooling outcomes? Using adoptees as a natural experiment », *The Economic Journal*, 115:879-906.

NLSW, NLSY

KNIESNER T.J., McELROY M.B., WILCOX S.P., 1988, « Getting into poverty without a husband, and getting out, with or without », *The American Economic Review*, vol. 78, n° 2, p. 86-90.

GARRETT P., NG'ANDU N., FERRON J., 1994, « Poverty experiences of young children and the quality of their home environments », *Child Development*, vol. 65, n° 2, Children and Poverty, p. 331-345.

Canada

SLID

MORISSETTE R., ZHANG X., 2001, « Experiencing low income for several years », *Perspectives on Labour and Income*, vol. 2, n° 3.

BDAL

FINNIE R., 2000, « La dynamique du faible revenu au Canada : l'entrée, la sortie, la durée des épisodes et la période totale de pauvreté », W-00-7F, Direction générale de la recherche appliquée - Politique stratégique - Développement des ressources humaines, Canada.

Australie

HILDA

BUDELMEYER H., VERICK S., 2006, « The dynamics and persistence of income poverty in Australia », Proceedings of the 35th Australian Conference of Economists, Curtin University of Technology, Perth, Australia, 31 jan.

BUDELMEYER H., VERICK S., 2007, « Understanding the drivers of poverty dynamics in Australian households », *IZA Discussion Paper Series*, n° 2827, june.

Royaume-Uni

BHPS

JENKINS S.P., SCHLUTER C., 2003, « Why are child poverty rates higher in Britain than in Germany? A longitudinal perspective », *The Journal of Human Resources*, vol. 38, n° 2, Special Issue on Cross-National Comparative Research Using Panel Surveys, p. 441-465.

GARDINER K., MILLAR J., 2006, « Avoiding poverty over time: low-paid workers, household and welfare », *CASP Working Paper*, University of Bath, feb.

NCDS

BLANDEN J., GIBBONS S., 2006, « The persistence of poverty across generations: a view from two British cohorts », Joseph Rowntree Foundation, The Policy Press.

HOBBCRAFT J., KIERNAN K.E., 2001, « Childhood poverty, early motherhood and adult social exclusion », *British Journal of Sociology*, vol. 52, n° 3, p. 495-517.

Fichiers administratifs

- NOBLE M., CHEUNG S.Y., SMITH G., 1998, «Origins and destinations—social security claimant dynamics», *Journal of Social Policy*, vol. 27, n° 3, p. 351-370.
- EVANS M., NOBLE N., WRIGHT G., SMITH G., LLOYD M., DIBBEN C., 2002, *Growing Together or Growing Apart? Geographic Patterns of Change of Income Support and Income Based Jobseekers Allowance Claimants in England Between 1995 and 2000*, Bristol, Policy Press.

Allemagne

GSOEP

- FRANCESCONI M., JENKINS S.P., SIEDLER T., 2005, «The impact of family structure during childhood on later-life attainment», Report, Anglo-German Foundation for the Study of Industrial Society, London.
- BIEWEN M., 2003, «Who are the chronic poor? Evidence on the extent and the composition of chronic poverty in Germany», *IZA Discussion Paper Series*, n° 779, mai.

LSA

- LEISERING L., LEIBFRIED S., 1999, *Time and Poverty in Western Germany: United Germany in Perspective* (Section II), Cambridge University Press.
- GANGL M., 1997, «Der Arbeitsmarkt als Weg zur Sozialhilfe; Eine empirische Analyse auf der Basis der Bremen Längsschnitt-Stichprobe von Sozialhilfeakten», *Sfb-Working Paper*, n° 47, Mannheim.

Luxembourg

PSELL

- BERGER F., 2002, «La dynamique de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg», *Document PSELL*, n° 128.

Pays-Bas

ISEP

- DE GRAAF P., GESTHUIZEN M., 2006, «Neighborhoods and poverty transitions: the intermediating influence of changes in household characteristics», *Paper to be presented at the RC 28 Spring Meeting, Nijmegen*, Netherlands, 11-14 may.
- NORDHOLT E.S., 1996, «The analysis of poverty spells», *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 52, p. 15-35.

Suède

HUS

- KLEVMARKEN N.A., LUPTON J.-P., STAFFORD F.P., 2003, «Wealth dynamics in the 1980s and 1990s: Sweden and the United States», *The Journal of Human Resources*, vol. 38, n° 2, Special Issue on Cross-National Comparative Research Using Panel Surveys, p. 322-353.

France

Panel lorrain

BOURREAU-DUBOIS C., JEANDIDIER B., 2000, « Dans quelle mesure les événements d'emploi et les événements familiaux peuvent-ils expliquer les transitions individuelles de pauvreté? », in Bertrand H. *et al.* (eds), *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Cereq, Document n° 148, p. 45-49.

SRCV

ZOYEM J.-P., 2002, « La dynamique des bas revenus. Une analyse des entrées-sorties de pauvreté », Insee, *Document de travail*, G 2002/11.

Union européenne

EU-SILC et ECHP

GALLIE D., PAUGAM S., JACOBS S., 2003, « Unemployment, poverty, and social isolation: is there a vicious circle of social exclusion? », *European Societies*, 5(1), p. 1-32.

FOUARGE D., LAYTE R., 2005, « Welfare regimes and poverty dynamics: the duration and recurrence of poverty spells in Europe », *Journal of Social Policy*, 34 (3), p. 407-426.

Données comparatives

CNEF

VALLETTA R.G., 2006, « The ins and outs of poverty in advanced economies: government policy and poverty dynamics in Canada, Germany, Great Britain, and the United States », *Review of Income and Wealth*, vol. 52, n° 2, p. 261-284.

L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère

Madior Fall (Inra-EEP et Insee), Marta Menéndez (Inra-EEP et université Paris-Dauphine)

L'ÉTUDE de la pauvreté et de l'exclusion sociale est le plus souvent abordée dans son aspect transversal. Or l'analyse théorique de la question fait toujours ressortir l'importance de la dynamique de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cet article s'articule autour de trois parties en mettant l'accent sur la présentation des sources existantes et des différentes techniques économétriques utilisées dans les principales études. On distinguera deux types d'analyse de la dynamique de la pauvreté : une analyse basée sur les transitions des individus ou ménages vers ou hors de la pauvreté, c'est-à-dire, une analyse de la distinction entre pauvreté chronique et transitoire, et de la durée de ces transitions et une analyse de la dynamique de la pauvreté *via* une transmission intergénérationnelle.

La première partie porte sur les concepts de pauvreté et d'exclusion sociale mis en œuvre dans les études longitudinales. Dans la deuxième partie, qui constitue le cœur de l'étude, sont présentées les différentes approches utilisées dans les études longitudinales, en mettant plus l'accent sur les méthodologies statistiques et économétriques les plus adaptées à ce type d'analyse. En partant de la comparaison des types de données, on met en exergue dans la troisième partie les avantages et les inconvénients des données de panel par rapport aux données transversales en finissant par quelques recommandations découlant de l'analyse des apports des études longitudinales.

Les différents concepts de pauvreté et d'exclusion sociale dans les études longitudinales

La définition de la pauvreté est un exercice difficile : l'adoption d'une définition de la pauvreté ainsi que le choix d'une méthode de mesure ont une grande importance pour l'analyse de ce phénomène, alors même qu'aucun consensus ne se dégage. La définition de la pauvreté échappe au domaine de la science ; définir un pauvre est un acte politique, normatif, empreint d'une série de conventions (Fall *et al.*, 2000).

Dans l'approche absolue, qui est généralement celle adoptée dans les pays anglo-saxons, en particulier aux États-Unis, mais aussi dans les pays en voie de développement, la pauvreté correspond à un manque de satisfaction des besoins considérés comme fondamentaux par la société, indépendamment du niveau de vie effectif des individus. Dans l'approche relative, adoptée par les statisticiens européens, la pauvreté est envisagée comme une forme de l'inégalité : sont pauvres les personnes ou les familles dont le niveau de vie est très inférieur à celui des autres membres d'une société. Bien que le choix de l'une ou l'autre des deux approches de la pauvreté constitue toujours l'une des plus importantes questions litigieuses dans les discussions portant sur ce phénomène, il y a unanimité pour reconnaître qu'il est impossible de déterminer un « seuil de pauvreté » universel, valable pour toutes les sociétés et à toutes les époques ; la pauvreté est un phénomène évoluant au cours du temps et différent dans les différentes sociétés (Verger, 2005). Même les partisans de l'approche absolue doivent tenir compte du fait qu'il est impossible de s'éloigner de la réalité d'une société – conditions climatiques, traditions, niveau de développement – lorsqu'il s'agit de définir le seuil de pauvreté, c'est-à-dire le montant de ressources qu'il faut non seulement pour survivre physiquement mais pour mener une vie décente au sein de la société étudiée. Ainsi, parmi ceux qui sont considérés comme pauvres dans une société, certains, dans d'autres sociétés, peuvent être envisagés comme relativement bien situés. La majorité des analyses menées dans cet article (et surtout les études sur des pays industrialisés) se rattachent à l'approche relative.

Ce choix entre définition relative et absolue constitue le premier pas sur le chemin conduisant à une mesure statistique de la pauvreté. L'étape suivante consiste à choisir la grandeur dont la répartition permet d'identifier la population de pauvres : classiquement, l'identification de la zone de pauvreté se fait uniquement à partir de la distribution des revenus ou, parfois, à partir du niveau des dépenses de consommation des ménages. Cette façon d'identifier des familles pauvres est évidemment assez sommaire et risque de négliger des aspects importants de la situation réelle : une méthode permettant de tenir compte de ressources non pécuniaires, basée par exemple sur l'analyse des divers aspects des conditions de vie pourrait conduire à des résultats différents. Plusieurs études sur la pauvreté portent à la fois sur plusieurs indicateurs :

- la pauvreté monétaire, déterminée à partir des revenus monétaires actuels du ménage.
- la pauvreté en termes de conditions de vie (par exemple : habitat, équipement en biens durables, satisfaction des besoins fondamentaux),
- la pauvreté subjective, tenant compte des opinions des ménages enquêtés concernant leur statut matériel, l'aisance ou au contraire la difficulté avec laquelle ils peuvent boucler leur budget.

Pauvreté monétaire

L'approche monétaire de la pauvreté reste la plus utilisée dans les analyses. Le problème méthodologique fondamental que l'on rencontre en mesurant la pauvreté monétaire est la détermination du seuil de pauvreté, c'est-à-dire de la valeur limite qui sépare la population de pauvres des autres. La plupart du temps, l'évaluation du champ de la pauvreté est effectuée sur une base relative et le niveau moyen de revenus du ménage est souvent pris comme indicateur de la situation financière des ménages. Pour éliminer l'influence de la composition sociodémographique sur les coûts de vie des ménages, les échelles d'équivalence sont appliquées aussi bien pour calculer le niveau de revenus du ménage que pour déterminer les échelles d'équivalence.

Pauvreté en conditions de vie

La pauvreté en termes de conditions de vie vient compléter l'analyse de la mauvaise situation de revenus qui est un symptôme très tangible de la pauvreté mais pas le seul. D'autres éléments qui participent au niveau de vie, fournissent un indicateur de la pauvreté. Ainsi on peut tenir compte uniquement de l'aspect matériel de conditions de vie. Pour isoler des ménages vivant dans les conditions relativement les plus difficiles, on crée des « scores de mauvaises conditions de vie ». Pour constituer des « scores de mauvaises conditions de vie », des hypothèses générales ont été admises qu'ils devaient exprimer le manque de satisfaction de différents types de besoins répandus au sein d'une société donnée et considérés par la majorité de la société comme indispensables. En choisissant des variables partielles, nous avons tenu, dans la mesure du possible étant donné les sources d'information accessibles, à respecter deux principes : « le contrôle par la fréquence » et « le contrôle par le consensus ».

Pauvreté subjective

Une voie subjective d'approche de la pauvreté a été largement explorée au niveau international : elle part du principe que, pour éviter d'avoir à définir des seuils arbitraires, on peut se fier à la perception des membres de la société eux-mêmes. La plus connue de ces approches est celle dite de « Leyden », qui se base sur la réponse à une question du type « à votre avis, qu'est-ce qu'il faut à un ménage comme le vôtre pour vivre ? » Il semble s'agir d'une méthode intermédiaire entre des approches absolues et des approches relatives, les ménages situés au bas de la distribution des ressources semblant se baser, pour fixer le niveau minimal des res-

sources permettant de vivre, sur un concept absolu, les ménages du haut de la distribution se référant à une approche plus relative. L'approche « subjective » de la pauvreté intègre en quelque sorte la façon dont la société perçoit son propre niveau de vie, puisqu'elle laisse chacun libre de définir ce qu'il considère comme le minimum de vie : on peut ainsi espérer, par agrégation des choix individuels, faire émerger une sorte de « norme » sur ce qui est une vie décente dans le pays étudié, au moment étudié, et ce par observation directe des premiers concernés, à savoir les habitants eux-mêmes. D'une manière générale, l'approche subjective permet de regarder la pauvreté dans une perspective différente qu'en utilisant des soit disant méthodes objectives de mesure. Cette approche a été développée par des auteurs comme Dickes et Lollivier-Verger en France, comme Nolan et Whelan en Irlande.

Les différentes approches longitudinales et méthodologies

Un relevé de la littérature met en évidence deux types d'analyses longitudinales : celles qui se focalisent sur les transitions dans la pauvreté et celles portant sur les transmissions intergénérationnelles de la pauvreté. Ces deux analyses sont complémentaires et mobilisent des types de données différents.

Approche selon les transitions des individus hors et dans la pauvreté

La motivation sous-jacente d'une telle approche est la compréhension des entrées et sorties de la pauvreté et des facteurs qui déterminent les durées des épisodes de pauvreté. Au niveau méthodologique, on peut relever l'usage assez fréquent de six types de modèles pour l'analyse de la dynamique de la pauvreté subie par les individus¹.

Études longitudinales de profils de pauvreté chronique versus transitoire

Dans ces études, l'analyse de la dynamique de la pauvreté se fait en utilisant toute la séquence temporelle d'information sur le niveau de vie des individus pour définir et distinguer les notions de pauvreté transitoire et de pauvreté chronique. La majorité de ces études portant la distinction chronique-transitoire utilise des données de panel et se focalise sur des indicateurs de niveau de vie tels que le niveau de consommation ou du revenu au sein des ménages. Il est néanmoins important de rappeler que cette distinction entre pauvreté chronique et transitoire est également pertinente pour étudier des dimensions non monétaires de la pauvreté à l'aide des données de panel (ou dans certains cas, en se servant des questions rétrospectives). À ce titre on peut rappeler l'importance de cette distinction dans les niveaux de nutrition ou de scolarisation des enfants, notamment dans les études sur des pays en voie de développement (McKay, Lawson, 2002).

Une méthode usuelle dans ce genre d'études pour identifier la composante permanente du niveau de vie d'un ménage est celle basée sur l'estimation d'une

1. La classification ici proposée des méthodologies d'analyse des transitions hors et dans la pauvreté s'appuie sur le recensement des différents modèles qu'on rencontre dans la littérature (Jenkins, 2000 ; Aasve *et al.*, 2005).

moyenne intertemporelle du niveau de revenu ou consommation (Jalan, Ravallion, 1998 ; McCulloch et Baulch, 1999 ; Hill et Jenkins, 1998). Ainsi, soient $(y_{i1}, y_{i2}, \dots, y_{iD})$ les différents niveaux de revenu (ou consommation) d'un ménage à D dates dans le temps². Une mesure de pauvreté intertemporelle pour le ménage i sera donnée par $P(y_{i1}, y_{i2}, \dots, y_{iD})$, où $P(\cdot)$ quelque soit la mesure de pauvreté adoptée. Selon Ravallion (1988), la composante transitoire $T(\cdot)$ de $P(\cdot)$ peut être définie comme la partie de P attribuable à des variations transitoires dans le niveau de revenu : $T_i = P(y_{i1}, y_{i2}, \dots, y_{iD}) - P(E_{y_{i1}}, E_{y_{i2}}, \dots, E_{y_{iD}})$, où $E_{y_{it}}$ est la valeur espérée intertemporelle du niveau de revenu du ménage i , et donc la composante chronique de la pauvreté observée sera précisément $C_i = P(E_{y_{i1}}, E_{y_{i2}}, \dots, E_{y_{iD}})$. Les ménages (ou les individus) seront donc identifiés comme pauvres de façon chronique si leur niveau de revenu moyen durant la période d'analyse est inférieur au seuil de pauvreté fixé³. Ils pourront être qualifiés de pauvres de façon transitoire si leur revenu moyen est supérieur au seuil de pauvreté. Récemment Duclos *et al.* (2006) ont développé une variante de cette méthode pour distinguer les composantes permanente et transitoire de la pauvreté par le biais d'une mesure appelée *equally-distributed equivalent poverty gap* (EDE). Autrement dit, on mesure l'écart de pauvreté qu'on aurait tel que, distribué de façon égalitaire entre individus et périodes, il produirait le même niveau de pauvreté que celui donné par la distribution des écarts de pauvreté observés.

Une fois identifiés les ménages subissant une pauvreté chronique ou transitoire durant la période considérée, l'objectif de ces modèles est de mettre en évidence des caractéristiques distinctes des ménages pour chaque type de pauvreté. Cela a été tenté par le biais de l'estimation d'équations d'indicateurs de pauvreté, principalement à l'aide de modèles Tobits et Probits du type :

$$C_i = \begin{cases} C_i^* & \text{si } C_i^* > 0, \text{ où } C_i^* = x_i' \beta^C + u_i^C \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

où C_i^* représente le niveau de pauvreté chronique latente inobservable, C_i le niveau de pauvreté chronique observé, β^C le vecteur de coefficients à estimer, x_i le vecteur des variables explicatives et les résidus du modèle. De la même manière, l'estimation des coefficients β^T pour la pauvreté transitoire T_i^* s'obtient au travers du même modèle :

$$T_i = \begin{cases} T_i^* & \text{si } T_i^* > 0, \text{ où } T_i^* = x_i' \beta^T + u_i^T \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

2. La variable y_{it} correspond à n'importe quelle mesure consensuelle du niveau de vie des ménages, normalisée pour tenir compte des compositions démographiques différentes au sein des ménages (cela renvoie aux échelles d'équivalence) et si nécessaire en tenant compte des différences de niveaux des prix (parité de pouvoir d'achat).

3. L'utilisation des mesures non dichotomiques de la pauvreté est aussi possible, comme par exemple des écarts chroniques de pauvreté en mesurant la distance de cette moyenne longitudinale au seuil de pauvreté.

L'objectif de ces modèles est donc de comparer les coefficients β^c et β^T en vue d'identifier les différences et les similitudes entre les facteurs caractéristiques de la pauvreté transitoire T et de la pauvreté chronique C. Les caractéristiques des individus et des ménages où ils vivent sont les variables les plus souvent introduits dans tous ces modèles. La nature de ces modèles requiert des déterminants qui sont soit invariables dans le temps, soit pour ceux qui peuvent l'être, fixés à leur valeur initiale, en début de période d'analyse.

Toutefois, ces modèles Tobits et Probits présentent quelques limites. D'abord, lorsque les erreurs dans les équations de pauvreté ne sont pas distribuées suivant une loi normale, ces modèles fournissent des estimateurs des paramètres qui ne sont pas robustes. Mais aussi, comme les ménages peuvent être très hétérogènes, en particulier par rapport à leur taille et leur niveau de revenu, les termes d'erreur peuvent être hétéroscédastiques. En pratique on utilise plusieurs tests de normalité et d'homoscédasticité des résidus pour ces modèles (Gouriéroux *et al.*, 1987; Pagan, Vella, 1989). Et en cas de rejet de ces tests, il est préférable d'utiliser des régressions par quantiles censurées non-paramétriques ou semi-paramétriques⁴. Ces régressions sont robustes aux hypothèses d'hétéroscédasticité et de non-normalité.

Les pays pour lesquels ce type de modèles (plus ou moins complexes) ont été le plus employés sont des pays en voie de développement, ceci du fait du manque fréquent de données de panel suffisamment longues pour mettre en œuvre des modèles de durée. Le tableau 1 en annexe présente une liste des pays en voie de développement pour lesquels de telles études longitudinales sur les profils de pauvreté ont été effectués. Ces méthodes ont été aussi appliqués aux pays industrialisés, voir par exemple l'étude comparative sur plusieurs pays européens de Kuchler et Goebel (2003).

Études de décomposition de la variance

Une alternative aux études longitudinales des profils de pauvreté repose sur les méthodes de décomposition de la variance. Ces dernières permettent une décomposition de la dynamique du revenu entre composants permanents et transitoires et utilisent toute la distribution du revenu (et non seulement la queue de la distribution qui définit les pauvres). Des résultats sur la pauvreté peuvent bien sûr en être déduits. Les premiers à utiliser ces modèles pour l'analyse de la dynamique de la pauvreté ont été Lillard et Willis (1978). Ces auteurs ont utilisé des données de revenus salariaux uniquement (et non le revenu global du ménage). Ils se sont donc focalisés sur la dynamique des bas salaires. Une abondante littérature s'est développée depuis, et une revue des premiers travaux sur l'analyse de la mobilité salariale peut être retrouvée dans Atkinson, Bourguignon et Morrison (1992). Les premières applications de ces modèles à la question de la dynamique de la pauvreté

4. Powell (1983, 1986); Buchinsky et Hahn (1998) pour une présentation détaillée de ces méthodes d'estimation.

en utilisant des données de revenu du ménage comme variable dépendante sont dues à Duncan(1983), et plus récemment, à Duncan et Rodgers (1991), Stevens (1999), Devicienti (2001) et Biewen (2005), entre autres. Le modèle de base de décomposition de la variance considère le revenu d'un individu i à une date t comme une fonction (log-normale) des déterminants, qui peuvent être soit invariants dans le temps (Z), soit variables au cours du temps (X) :

$$\left. \begin{aligned} \log(y_{it}) &= Z_i \alpha + X_{it} \beta + u_{it} \\ u_{it} &= \delta_i + v_{it} \\ v_{it} &= \gamma v_{it-1} + \eta_{it} \end{aligned} \right\}$$

Au-delà des facteurs explicatifs observables, le terme d'erreur u_{it} peut à son tour être modélisé en une composante permanente δ_i et une composante purement transitoire v_{it} . Il s'agit de faire apparaître respectivement un terme d'hétérogénéité inobservable propre au ménage, ainsi qu'un terme résiduel. Ce terme résiduel prend en compte les fluctuations non expliquées par les autres variables et l'erreur de mesure sur le niveau de vie. Dans le modèle simplifié présenté ici, le coefficient γ est sensé capter, d'un côté les effets des chocs aléatoires qui persistent tout en s'estompant à long terme, et d'un autre côté les caractéristiques inobservables des individus, les deux pouvant être corrélés. Mais plusieurs hypothèses alternatives peuvent être établies par rapport à la structure de v_{it} . En effet, si nous disposons d'un horizon suffisant (par exemple, quatre observations ou plus dans le temps) une certaine souplesse dans la modélisation de l'hétérogénéité inobservable v_{it} est envisageable (introduction des termes en tendance, quadratiques, une structure d'auto corrélation des erreurs d'ordre supérieur au simple AR(1) décrit ici,). Le choix et le degré de complexité du modèle sont ainsi limités par le nombre de vagues disponibles dans le panel utilisé.

Les modèles de décomposition de la variance présentent certains avantages. D'une part, ils permettent d'analyser la variable revenu sans demander de la discrétiser auparavant en une mesure de pauvreté dichotomique déterminée à partir d'un seuil de pauvreté qui doit forcément être fixé de façon arbitraire, ce qui fait perdre une certaine information. D'autre part, le caractère continu de la variable dépendante nous permet aussi d'utiliser des méthodes d'estimation économétrique qui présentent moins de difficultés techniques. Mais ces modèles présentent aussi des inconvénients. En particulier, les études de Stevens (1999) sur les États-Unis et de Devicienti (2001) sur la Grande-Bretagne montrent que ces modèles sont moins performants que les modèles de durée en termes de capacité de prédiction des profils de pauvreté, lorsqu'ils sont estimés sur toute la population. Au lieu d'utiliser un même processus pour caractériser des individus au départ très hétérogènes, il serait possible d'améliorer l'ajustement de modèles de décomposition de la variance en se concentrant sur des sous-populations précises, par exemple, les travailleurs jeunes (Jenkins, 2000).

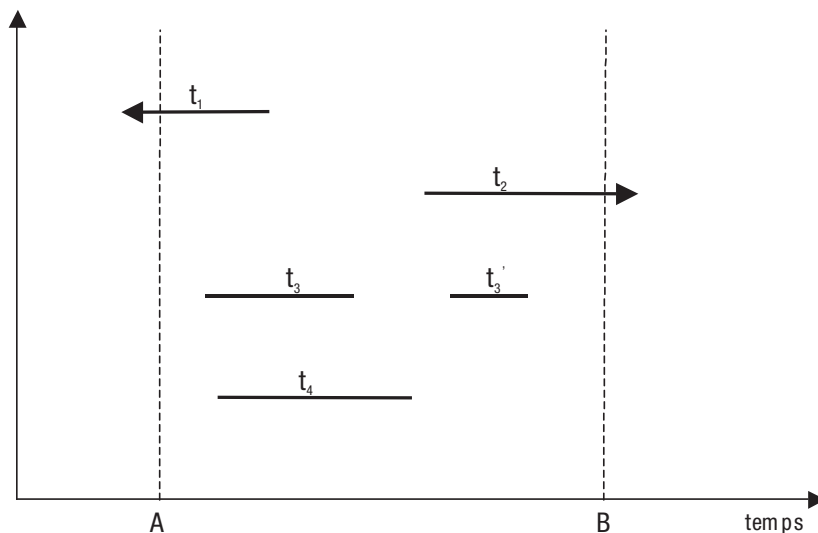
Études des probabilités de transition avec des modèles de durée

Une des méthodes d'analyse des épisodes de pauvreté et de non pauvreté les plus utilisées correspond aux modèles de durée ou de survie. Ils ont un double objectif : d'une part, ils visent à analyser la durée de ces épisodes, et d'autre part, à étudier les transitions d'une situation à une autre, c'est-à-dire les événements d'entrée et sortie de la pauvreté. Comme les données de panel nous permettent très rarement de reconstruire la situation économique des ménages pendant tout leur cycle de vie, plusieurs problèmes méthodologiques se posent dans l'analyse de la durée. La figure 1 synthétise la typologie des données de durée. Premièrement, durant la période d'étude disponible (de A à B dans la figure 1), les ménages peuvent faire face à des épisodes de pauvreté ou de non pauvreté, et ces épisodes dans la pauvreté peuvent être uniques (t_4) ou multiples dans le temps (t_3 et t_3'). La prise en compte des épisodes multiples dans l'analyse de la durée impose l'attribution à chaque ménage d'autant d'observations que d'épisodes de pauvreté subis, ce qui n'est pas sans conséquences au moment de choisir la méthode d'estimation. Deuxièmement, les épisodes peuvent être censurés ou tronqués, c'est-à-dire, observés de façon incomplète pendant la période d'étude. On distinguera deux types d'épisodes tronqués. D'un côté, les épisodes tronqués à gauche (t_1) qui ont lieu lorsque la date d'entrée dans la pauvreté ou non pauvreté n'est pas connue. À l'opposé, les épisodes tronqués à droite (t_2) correspondent aux épisodes pour lesquels une éventuelle transition future n'est plus observée.

Troisièmement, et compte tenu des délais entre deux enquêtes ménages, les données sur la pauvreté sont essentiellement discrètes, tandis que l'analyse en termes de durée est implicitement un modèle continu. Des méthodes d'estimation non paramétriques (méthode de Kaplan-Meier ou méthode actuarielle) qui supposent que l'événement d'intérêt se réalise dans un intervalle de temps permettent de contourner ce troisième problème, ainsi que de corriger le biais introduit par la présence d'observations censurées à droite⁵. L'analyse de durée, en revanche, ne permet pas de traiter correctement les épisodes censurés à gauche. Le choix de nombreux auteurs est alors d'exclure ces épisodes, mais cette démarche conduit à une sous estimation de la durée de la pauvreté (ou non-pauvreté), car seulement sera mesuré le risque d'entrée dans la pauvreté (ou non-pauvreté) pour ceux qui l'ont déjà connue.

5. Pour une présentation de la méthode actuarielle, voir Clément (2004), pour la méthode de Kaplan-Meier, se reporter à Courgeau et Lelièvre (1989) ; voir aussi Le goff et Forney (2003).

Figure 1
Données de durée : typologie



A : Début de période d'étude

B : Fin de période d'étude

t_1 : Épisode censuré à gauche

t_2 : Épisode censuré à droite

t_3, t_3' : Épisodes complets multiples (correspondant à un même individu/ménage)

t_4 : Épisode complet unique.

Sources : D'après Kiefer, 1988.

Dans les modèles de survie multivariés, les probabilités de sortie et d'entrée (ou retour) dans la pauvreté sont estimées en fonction d'un ensemble de variables standards qui captent les caractéristiques générales du ménage. Ainsi, suivant Jenkins (2000) la probabilité de sortie est définie comme :

$$Prob(\text{individu } i \text{ non-pauvre à la date } t \setminus \text{individu } i \text{ pauvre à la date } t-1 ; Z_i, X_{it}, ?)$$

Et la probabilité d'entrée (ou de retour), comme :

$$Prob(\text{individu } i \text{ pauvre à la date } t \setminus \text{individu } i \text{ non-pauvre à la date } t-1 ; Z_i, X_{it}, ?)$$

Où Z_i représente les caractéristiques invariables dans le temps, X_{it} les caractéristiques variables avec le temps (la durée pouvant être incluse ici), et ? est un vecteur de paramètres. Afin d'expliquer pourquoi des ménages comparables sur le plan des caractéristiques socioéconomiques et démographiques présentent des trajectoires de pauvreté différentes, un ensemble de variables d'événements est parfois inclus (ΔX_{it}). Une distribution de la durée attendue des épisodes de pauvreté ou non pauvreté pour chaque individu selon ses caractéristiques observées peut être prédite à l'aide des probabilités conditionnelles prédites par le modèle.

La première application des modèles de durée à l'analyse de la dynamique de la pauvreté a été celle de Bane et Ellwood (1986) pour les États-Unis. Même si leur analyse ne portait que sur des épisodes uniques (et pas multiples) de pauvreté, l'utilisation des modèles de survie leur a permis de distinguer une liste d'événements économiques et démographiques corrélés avec les transitions de pauvreté. En effet, et à la suite des travaux de Bane et Ellwood (1986), Jenkins (1998) a proposé une hiérarchisation des événements liés aux transitions de pauvreté (figure 2). Il suggère d'examiner dans un premier temps, suite à un changement de chef de ménage, quel type de changement démographique peut-être associé à la transition vis-à-vis de la pauvreté. Pour les ménages n'ayant pas changé de chef, l'idée est de comparer l'évolution des besoins par rapport à celle des revenus monétaires tout en précisant la source qui y a le plus contribué. Parmi les facteurs liés à l'évolution des revenus, on peut citer les variations des revenus du chef de ménage, ceux du conjoint, ceux liés aux revenus du travail ou à d'autres types de revenus (transferts, revenus du capital...). Les changements démographiques se traduisent par l'arrivée de nouveaux membres soit par naissance, mariage, arrivée d'autres parents et non apparentés ou bien par la diminution de la taille du ménage due au décès d'un membre, à la rupture du couple, au départ des enfants ou d'autres membres qui ont quitté le foyer (Herrera, Roubaud, 2003).

Des études ultérieures ont pris en compte certaines des limites du travail de Bane et Ellwood (1986), plus particulièrement la nécessité fondamentale d'inclure les épisodes multiples de pauvreté dans la modélisation des transitions de pauvreté. Citons, entre autres, Stevens (1999), Hill *et al.* (1998), Cantó (1998), Schluter (1997), Jenkins et Rigg (2001) et Devicienti (2001).

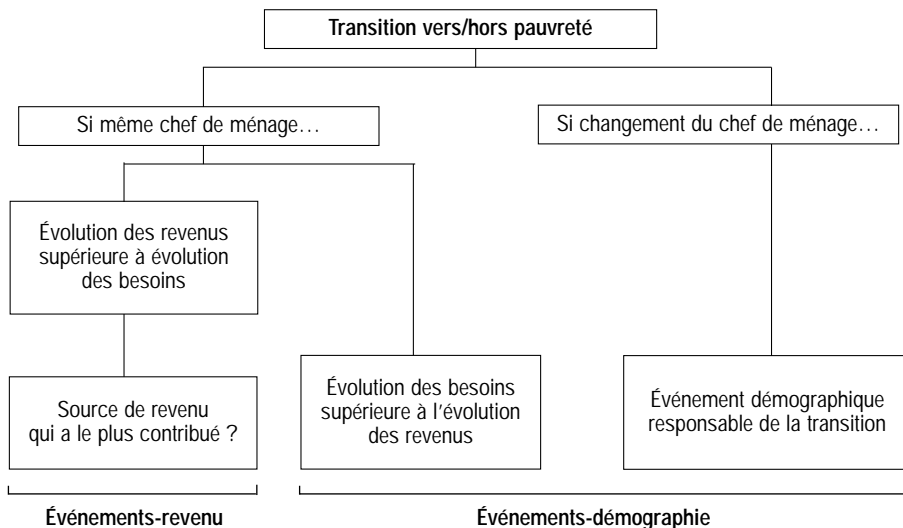
Toutefois, les modèles de durée ne sont pas sans inconvénients. Comme le notent Aassve *et al.* (2005), ces modèles ne sont pas capables de modéliser des interactions démographiques ou liées au marché du travail plus complexes. Par exemple, bien que l'approche de ces modèles soit essentiellement dynamique, certaines hypothèses d'invariance des variables explicatives sont nécessaires. Ainsi, les caractéristiques X_{it} , qui peuvent varier avec le temps, ne sont considérées comme telles pendant des épisodes de (non)-pauvreté, mais seulement entre différents épisodes (transitions). Un autre problème connu de ces modèles est leur incapacité à distinguer et à identifier les différents événements qui sont simultanés.

Une autre question dans ces modèles est le choix arbitraire des variables. En effet, il n'y a pas de consensus sur le fait d'inclure comme déterminants des probabilités de transition les variables liées aux événements survenus au sein des ménages (les ΔX_{it}). Bien que leur prise en compte améliore la qualité de l'ajustement des régressions, leur inclusion peut occasionner des problèmes d'endogénéité dues à la simultanéité des relations entre variables explicatives et expliqués⁶.

6. Dans le cadre d'une régression linéaire simple, une variable explicative est considéré endogène si elle est corrélée au résidu de l'estimation, et l'estimateur des moindres carrés ordinaires serait biaisé.

Figure 2

Hiéarchie d'événements liés aux transitions de pauvreté



Sources : Jenkins (1998), d'après Bane et Ellwood (1986).

Étude des transitions avec des modèles de chaînes Markoviennes

Récemment, Capellari et Jenkins (2004) ont proposé une méthode qui sert de complément aux modèles de durée et aux modèles de décomposition de la variance. Ils proposent une estimation des déterminants des transitions des bas revenus par le biais d'un modèle de chaîne de Markov de premier ordre, qui prend en compte le problème des « conditions initiales » (c'est-à-dire, le fait que les individus considérés comme pauvres à la période initiale ne sont pas forcément tirés de manière aléatoire), à cela s'ajoute le problème de l'attrition (c'est-à-dire que la permanence dans le panel de données longitudinales peut aussi être non aléatoire). Leur modèle estime les transitions hors et dans la pauvreté entre deux périodes consécutives t et $t-1$, à l'aide d'un probit trivarié. Ce modèle caractérise les déterminants de la persistance de la pauvreté et de la probabilité d'entrée dans la pauvreté comme une combinaison de quatre composantes : la détermination du statut de pauvre à la période $t-1$ (pour tenir compte du problème des conditions initiales) ; la permanence dans le panel (pour l'attrition) ; la détermination du statut de pauvre à la période t et les corrélations avec les inobservables. Cette méthode présente aussi quelques inconvénients, en particulier la dynamique de la pauvreté n'est modélisée qu'au travers d'une dynamique de premier ordre (de $t-1$ à t) et donc la méthode sous-estime la durée et la persistance des épisodes de pauvreté.

Les modèles aux choix discrets dynamiques

Biewen (2004) propose une autre méthode d'analyse des transitions de la pauvreté. Le modèle qu'il développe permet de considérer de manière explicite l'existence d'effets causals d'un épisode de pauvreté passé sur des épisodes de pauvreté futurs par l'intermédiaire d'effets observés sur le marché du travail et dans la composition du ménage. Le point de départ du modèle de Biewen est un probit dynamique à effets aléatoire des transitions de pauvreté, avec des effets en retour (*feedback effects*) sur l'emploi et sur la composition du ménage qui sont modélisés de façon explicite. Les résultats empiriques de cette étude montrent bien que des expériences de pauvreté dans le passé augmentent le risque d'apparition de nouveaux épisodes de pauvreté dans le futur. De plus, les épisodes de pauvreté passés ont des effets négatifs sur les comportements futurs en termes d'emploi et de cohésion du ménage. L'existence de ces effets de réaction sur l'emploi et sur la composition du ménage annule l'hypothèse d'exogénéité stricte souvent imposée dans les modèles de choix discrets dynamiques avec hétérogénéité inobservable.

Modèles structurels

La dernière méthode d'analyse de la dynamique de la pauvreté que nous allons citer correspond aux modèles dits « structurels⁷ ». Comme son nom l'indique, leur objectif est de modéliser le processus de formation du niveau de revenu des ménages, au travers de la prise en compte dans le modèle des différentes relations structurelles existant avec ses déterminants. Au lieu de simplement relier les transitions hors et vers la pauvreté avec les différents événements qui déterminent le niveau de revenu des ménages (mariage, divorce, fertilité, participation au marché du travail), il s'agit maintenant de les modéliser. Du moment où ces événements ne peuvent pas être considérés comme exogènes aux individus, il est insuffisant de les traiter comme de simples facteurs explicatifs des transitions dans la pauvreté. En outre, une approche à la Bane et Ellwood identifie à chaque fois un facteur associé avec les transitions dans la pauvreté, mais cela ne permet pas de modéliser la relation existant entre différents événements parfois simultanés. Quand c'est le cas, le choix de l'événement qui sera considéré comme responsable est tout à fait arbitraire. La hiérarchisation des événements par Bane et Ellwood (tableau 2, en annexe) consiste à considérer tout changement du chef de ménage comme la cause première. Mais ces comportements pourraient aussi refléter des réactions ou des anticipations des individus à d'autres chocs (par exemple, à des chocs d'emploi...).

Dans les méthodes de décomposition de la variance à la Lillard et Willis (1978), il y a un effort de modélisation des équations de salaires (en faisant référence aux théories sur le capital humain). Dans leurs travaux, l'individu constitue l'unité d'ana-

7. La différence entre modèle structurel et non structurel réside dans le fait que, dans le premier cas, on explique les variables exogènes par d'autres variables (on les modélise) et, dans le deuxième, cas on les considère comme des données juste à prendre en compte comme telles.

lyse. L'inconvénient est qu'une partie de l'histoire est omise si la modélisation de la composition du ménage n'est pas endogénéisée, car la pauvreté est considérée avant tout comme une caractéristique du ménage.

Dans la littérature internationale sur la pauvreté, il existe très peu d'analyses utilisant les modèles structurels. Cependant les deux exemples les plus illustratifs sont Burgess et Propper (1998) et Aassve *et al.* (2005). Les premiers analysent la dynamique de la pauvreté d'un échantillon de femmes américaines âgées de 20 à 35 ans grâce à l'enquête *National Longitudinal Survey of Youth* (NLSY). Ils se focalisent sur trois dimensions au cours de leur cycle de vie : mariage (m), fertilité (k) et travail (l). Les auteurs construisent ainsi différents « états » possibles, selon la combinaison des situations de chaque femme dans ces trois dimensions {m, k, l}, et à chaque état ils associent une distribution de revenus différente selon les combinaisons. Ces trois dimensions sont mesurées avec des variables dichotomiques (mariée ou non, avec enfants ou non, travaillant ou non). Les auteurs estiment d'abord différents modèles de survie pour les probabilités de formation ou dissolution des mariages, ainsi que des probits bi-variés pour les probabilités d'avoir un enfant et travailler pendant l'année considérée. Dans une deuxième étape ils estiment des équations de salaires par état {m, k, l} en contrôlant le biais de sélection dans chaque état. Ils estiment aussi des équations de salaires pour leurs partenaires. Finalement, le niveau de revenu familial espéré pour chaque femme est la somme du produit des probabilités de se retrouver dans les différents états par les distributions des salaires associées à chaque état (et ou les salaires des partenaires sont inclus pour les différents états concernés). Ainsi, le statut de chaque femme vis-à-vis de la pauvreté est déterminé en faisant la comparaison du revenu familial espéré avec le seuil de pauvreté correspondant à son type de famille.

Dans leur étude, Aassve *et al.* (2005) estiment sur des données de Grande-Bretagne issues du *British Household Panel Survey* (BHPS) comportant des informations rétrospectives qui permettent de reconstruire l'historique des expériences des unités observées depuis les années 1940. Ils construisent à partir de cette reconstruction un modèle avec cinq équations de survie simultanées selon différents états (naissances, mariages, divorces, accès à l'emploi, chômage). Des méthodes de micro-simulation sont ensuite utilisées pour mieux comprendre les différents mécanismes (et les possibles effets croisés) pour en déduire des prédictions sur la dynamique de la pauvreté. Ainsi les auteurs observent que des niveaux différents de participation au travail des femmes ne mènent pas nécessairement à des changements importants en termes de fertilité. Par contre, des changements des niveaux de fertilité ou du statut matrimonial semblent avoir un impact significatif dans les proportions de femmes exerçant un emploi.

Ces modèles structurels sont extrêmement intéressants et certainement un axe de recherche important pour le futur. Ils présentent néanmoins quelques inconvénients, par exemple, ils peuvent devenir vite très lourds si l'objectif est d'étudier des populations plus hétérogènes (avec plusieurs adultes au sein du ménage, des cycles de vie plus complexe,). Ces modèles sont très longs à mettre en œuvre du

fait de leur complexité. Il serait intéressant d'évaluer la qualité de leurs prédictions par rapport à celles obtenues avec des modèles réduits⁸.

Les analyses longitudinales appliquant ces différents modèles ici décrits ont été plus nombreuses à l'étranger qu'en France. À ce titre, pour une revue de la littérature étrangère assez conséquente, on peut se reporter à l'article Pollak, Gazier dans ces *Travaux 2007-2008*. Cependant, on présente quelques travaux additionnels, brièvement en France et de manière plus exhaustive à l'étranger, qui nous paraissent illustrer les méthodologies abordées plus haut et aider à la compréhension des recommandations faites dans la dernière partie « Données et recommandations ».

En France, les travaux pionniers portant sur la dynamique sont ceux des chercheurs de l'Analyse dynamique des effets des politiques sociales (ADEPS) utilisant le seul panel disponible de l'époque, le panel lorrain qui permettait de suivre les personnes à bas revenus (seuil au voisinage du RMI), avec une forte limitation géographique. À la suite de ces travaux, Chambaz et Maurin (1996) ont réalisé une étude portant sur la persistance de la pauvreté et son évolution sur le champ de l'ensemble de la population. Ce travail a mis l'accent sur le rôle de la pauvreté transitoire en début de vie active quel que soit l'indicateur de pauvreté retenu (monétaire, condition de vie, existentiel...). Des éléments comme le chômage, la fragmentation des familles sont apparus dans cette étude comme étant importants dans la dynamique de la pauvreté. Dans la période récente, il faut signaler l'étude de Lollivier et Verger (2005). Toutefois ces études sont rares et les données adaptées peu nombreuses. Il faut signaler l'existence d'un travail en cours à l'Insee sur la pauvreté persistante (Fall) à partir du Panel communautaire des ménages sur la période 1994-2001. Ce travail sera actualisé grâce à l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2004-2006, qui remplace le précédent panel européen. Les premiers résultats de cette étude pourra servir à un rapport futur de l'observatoire sur les aspects longitudinales de la pauvreté.

Pour les Pays-Bas, Muffels et Berghman (1991) étudient l'incidence et l'évolution de la pauvreté pour les années 1980. Ils font une comparaison des diagnostics de la pauvreté fournis à la fois par des données transversales et des données de panel (encadré 1).

Encadré 1

Un exemple de comparaison de données transversales et longitudinales sur les transitions sur les Pays-Bas : Muffels et Berghman (1991)

Dans leur étude ces auteurs utilisent les concepts de pauvreté suivants :

- **Deux mesures de la pauvreté monétaire :**

- ligne de pauvreté légale : revenu minimum social calculé par type de ménage en fonction d'un panier de prestations sociales. Sont pauvres les ménages dont le revenu est inférieur à cette somme de prestations par type de ménages ;

8. On appelle modèle réduit, un modèle expliquant le même phénomène avec beaucoup moins de variables étant entendu que ce modèle réduit repose sur la même base théorique que le modèle plus complet.

– ligne de pauvreté de l'Union européenne: une fraction de la médiane (50%) des revenus est comparée au revenu par unité de consommation (1, 0,7 et 0,5) pour définir les ménages pauvres.

• **Une mesure de la pauvreté subjective** préconisée par Goedhart, Halberstadt, Kapteyn et Van Praag (1977), basée sur la réponse à la question du revenu minimum nécessaire.

Cette étude aborde la discussion sur l'unité d'analyse pertinente, à savoir, la discussion sur se placer au niveau individuel ou niveau du ménage. La réponse qu'ils donnent dépend de la nature des interrogations qu'ils abordent.

– Utilisation de données transversales pour « compter les pauvres » sur quatre années (1985, 1986, 1987 et 1988) dans les trois mesures. Pour cette analyse, l'unité statistique est le ménage. Au niveau méthodologique, ils privilégient l'analyse multivariée en utilisant des modèles logit à la fois pour la ligne de pauvreté légale et pour la ligne de pauvreté subjective. La statistique centrale analysée est le « odds ratio » du modèle log-linéaire. Ils calculent l'« intensité de pauvreté » par le rapport revenu du ménage sur seuil de pauvreté. L'analyse causale de l'intensité, faite par le biais d'une régression linéaire, montre le rôle primordial du nombre d'actifs dans le ménage, suivi de la profession du chef, du revenu du patrimoine et du nombre d'enfant dans les deux définitions de la pauvreté. Cependant ces coupes transversales ne permettent pas d'analyser le processus causal car, n'observant pas de comportements, on ne peut pas estimer de modèle structurel.

– Utilisation de données de panel (*Socio-Economic Panel* du NCBS) pour analyser les transitions à partir des « odds ratio¹ ».

Suivant les trois formes de pauvreté (légale, subjective et EU) ces auteurs analysent les mobilités totale et relative (tableaux 3 et 4 en annexe). Ils concluent que la variation de ses mobilités dépend beaucoup de la définition de la pauvreté.

Une autre de leurs conclusions est que l'analyse de la pauvreté permanente ou persistante, c'est-à-dire la pauvreté comme phénomène structurel ou temporaire n'est pas clairement appréhendée par l'analyse des mobilités (tableau 5 en annexe).

Ces différentes analyses ont été faites avec le Panel socio-économique (SEP), panel utilisé à la fois comme données transversales (1985 à 1988) et comme panel.

Comme conclusion de leur étude, ils affirment qu'à cause de la non réponse et de l'attrition, les panels donnent une moins bonne image de l'étendue et de la distribution de la pauvreté. Par contre, les panels conviennent plus pour analyser les évolutions et les transitions de la pauvreté.

L'échantillonnage du SEP permet d'étudier aussi bien les comportements individuels que des ménages. On peut mener l'analyse des trajectoires individuelles en utilisant les caractéristiques au niveau des ménages où vivent ces individus. Un appariement soigneux entre variables individuelles et variables ménages diminue les biais dus à l'attrition entre les vagues du panel (tableaux 6 à 9 en annexe). Il en déduisent que le panel est préférable aux coupes transversales pour connaître les mécanismes liés à la pauvreté en vue de mise en place politique d'éradication qui la plupart du temps agissent au niveau individuel avec des interactions au niveau ménage.

1. L'odds ratio pour les non pauvres est la probabilité de devenir pauvre divisée par la probabilité d'être pauvre.

*Encadré 2***Utilisation des chaînes de Markov pour l'analyse des transitions
John J. McCall (1970)**

Il stipule que les individus ont un contrôle sur les investissements qu'ils font sur eux même (capital humain) et que la distribution de la pauvreté ne relève pas des seules probabilités. Le montant et la composition de ces investissements vont dépendre des « talents naturels », des préférences temporelles, de l'aversion au risque et de l'incertain, du coût de l'information et des facteurs environnementaux. Ces investissements en éducation, en capital humain de façon générale, alliés avec les dotations héritées sont les déterminants majeurs des flux de revenu. Plusieurs hypothèses peuvent être testées avec ce modèle descriptif probabiliste. Le second modèle est normative et évalue des politiques alternatives de lutte contre la pauvreté. La politique optimale dépend de variables que les décideurs peuvent contrôler et des critères d'évaluation. Ce modèle normatif est composé à la fois d'éléments économiques et probabilistes.

La société détermine le niveau minimum acceptable du revenu permanent tiré des patrimoines humain et financier. Ce minimum dépend de la taille de la famille, de la localisation, du temps et éventuellement d'autres variables. Les données utilisées proviennent de l'administration de la sécurité sociale et l'enquête sur les actifs financiers et le revenu du Wisconsin.

Aux États-Unis, de nombreuses études longitudinales ont été faites à partir des données américaines issues du *Panel Study of Income Dynamic* (PSID), du recensement et d'autres enquêtes ménages. Dès 1970, John J. MacCall suggère une méthodologie d'analyse de la dynamique de la pauvreté en présentant deux modèles simples sur l'incidence, la persistance et le control de la pauvreté. Le premier modèle probabiliste utilise les chaînes de Markov pour décrire les transitions dans la pauvreté (encadré 2). Un résultat important des recherches menées dans les années 1970 est que l'essentiel des pauvres l'étaient de façon épisodique contrairement aux idées reçues. Devine *et al.* (1992) montrent l'accroissement du phénomène de pauvreté chronique aux États-Unis. Ils testent l'hypothèse de l'augmentation de la pauvreté intergénérationnelle chronique en utilisant des fenêtres d'observation à partir du panel des ménages PSID de 1968 à 1987. Leurs résultats montrent un accroissement de l'incidence de la pauvreté chronique après 1973 avec une accélération du processus au début des années 1980. À partir de cette date, bien que le taux de pauvreté commence à baisser, le niveau de pauvreté chronique reste le même que celui de la fin des années 1970. Comme on pouvait si attendre, cette pauvreté touche plus les noirs et les femmes que les hommes blancs, et plus particulièrement les femmes noires chefs de ménage. La définition de la pauvreté retenue dans ce papier est celle officielle du *US Bureau of the Census* (encadré 3).

Au Canada, depuis 1992, des études sur la dynamique de la pauvreté sont menées⁹, plus précisément sur la dynamique du faible revenu s'appuyant sur des

9. Finnie (2000).

Encadré 3

Quelques études longitudinales aux États-Unis

En 1981, Hill à partir du PSID (*Panel Study of Income Dynamics*) montrait que dans les années 1970, 30% à 50% des ménages pauvres une année donnée ne l'était plus l'année suivante.

Hutchens et Robert (1981), analysent les déterminants des transitions des bénéficiaires du système *Aid to Families with Dependent Children* en utilisant le panel PSID. Leur principale conclusion est que les paramètres de contrôle mis en œuvre comme le AFDC *guarantee* à savoir le niveau de revenu auquel une famille est éligible a un impact fort mais asymétrique sur les transitions. En outre, le lien entre revenu et transition est la baisse de la dépendance aux aides sociales par le biais de programmes augmentant les revenus

McKernan et Ratcliffe (The Urban Institute, 2002): leurs études portent sur les événements transitoires dans les dynamiques de la pauvreté. Trois questions y sont abordées :

- Quels sont les dynamiques qui sous-tendent les évolutions du taux de pauvreté ?
- Quels sont les événements déclencheurs de l'entrée ou de la sortie de la pauvreté: changement dans la composition du ménage, l'offre de travail, statut d'invalidité... ? Durant les années 1980 et 1990 les changements dans ces domaines ont-ils modifiés le visage de la pauvreté ?
- Quelles sont les probabilités de transition liées à ces événements ?

Pour répondre à ces questions, deux enquêtes longitudinales ont été mobilisées : le panel PSID utilisée annuellement et le SIPP enquête mensuelle portant sur les années 1988, 1990 et 1996. En résumé, ces études montrent que les transitions dans la pauvreté ont changé dans les deux décennies 1980 et 1990 et que le rôle du marché du travail devient de plus en plus prépondérant.

Sur trois vagues du panel ISDP (*Income Survey Development Program*), Weinberg D. H. (US census Bureau, 1991) analyse l'impact des transferts sociaux sur la trappe à pauvreté avant et après transfert. Il met l'accent sur des transferts comme les bons alimentaires et l'aide médicale pour répondre au vieillissement de la population. Il conclut qu'il est possible de cibler les transferts sur les individus qui sont dans une situation de pauvreté.

À partir de la définition officielle de la pauvreté aux États-Unis (cf. partie « Les différents concepts de pauvreté et d'exclusion sociale dans les études longitudinales »), John Iceland (1997) s'intéresse aux mécanismes par lesquels les effets structurels contextuels affectent les sorties de pauvreté de plusieurs manières au niveau individuel. Il va prendre en compte quatre effets structurels :

- la restructuration au niveau économique ;
- l'adéquation entre l'offre et la demande de travail au niveau de la qualification ;
- la ségrégation résidentielle comme facteur structurel ;
- le niveau des prestations sociales.

De 1970 à 1985, l'auteur apparie les données issues du PSID avec celles du recensement dans les villes américaines. Dans un premier temps, il utilise un modèle logistique statique pour estimer la relation entre les facteurs structurels et les sorties de pauvreté en contrôlant par les caractéristiques

individuelles et familiales. Dans un deuxième temps, il utilise un modèle dynamique pour établir la causalité entre la variable d'intérêt et la mesure des changements de ces effets structurels dans le temps. Dans un troisième temps, il modélise simultanément les caractéristiques du contexte ce qui permet de voir comment suivants différents scénarios les caractéristiques du marché du travail affectent les sorties individuelles de pauvreté.

Il calcule la probabilité conditionnelle de sortie au temps t sachant qu'on est pauvre de la manière suivante.

$$Pk(t) = \frac{\exp[a(t-t_{k-1}) + \beta'x(t) + g_1(k-1)]}{1 + \exp[a(t-t_{k-1}) + \beta'x(t) + g_1(k-1)]}$$

où: $t = 1, 2, 3, \dots$

$x(t)$: caractéristiques individuelles et familiales,

k : transition,

$a(t-t_k - 1)$: dépendance entre les événements au temps c'est à dire que le risque pour l'événement k dépend des événements passés ($k-1$).

Les résultats montrent que les quatre facteurs structurels jouent un rôle important pour expliquer les désavantages économiques des Afro-Américains. Cependant, pour les autres groupes, l'impact est faible voir inverse sur la sortie de pauvreté. Ces impacts différenciés entre Afro-Américains et Blancs accentuent la stratification sociale et illustrent les divisions raciales qui continuent à perturber le marché du travail.

La restructuration économique qui se traduit par le déplacement de la demande de travail de l'industrie vers les services s'accompagne de la destruction d'emplois manuels. Cette restructuration a eu un impact plus nuisible sur les afro-américains que sur les autres en particulier (Bound, Holzer, 1993) montrent que la désindustrialisation, explique de 20 à 30% de la perte d'emploi chez les afro-américains n'ayant pas fini le collège. C'est dans ce sens que la restructuration économique joue sur les sorties de pauvreté par en définitive l'adéquation de l'offre et de la demande de travail :

Ils montrent aussi que plus les gens ont durés dans la pauvreté plus ils auront du mal de s'en sortir comme Bane et Ellwood, 1986 ou Stevens, 1994 (tableaux 2 et 3 dans Iceland, 1997).

données administratives longitudinales (BDAL). À partir d'un échantillon de 10% des déclarants canadiens suivis à la fois au niveau de leurs déclarations fiscales et de leurs évolutions démographiques de 1982 à 1996, Finnie (2000) étudie les entrées et sorties de la pauvreté définie avec un seuil fixe monétaire (moyenne de 50% des revenus médians de la période étudiée). Cette étude met l'accent sur les questions suivantes: l'analyse descriptive de la dynamique du faible revenu par les taux annuels d'entrée et de sortie dans la pauvreté; le repérage des pauvres chroniques (pauvreté persistante); la modélisation de l'entrée et de la sortie de la pauvreté (taux de probabilité de référence, changement de situation familiale, effet âge, effet province, effet de la maîtrise de la langue...); l'utilisation de modèles de risque (entrée et sortie) avec effets de durée; l'étude de la relation entre les épisodes passés et la situation actuelle; les politiques publiques à mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté.

Plus récemment, à la suite de ses travaux cités ci dessus, Finnie et Sweetman (2003) ont étudié la dynamique de la pauvreté (bas revenus) à l'aide des données

disponibles pour les individus qui ont effectué leurs déclarations d'impôts entre 1992 et 1996. Ils identifient les distributions d'épisodes (courts et longs) de pauvreté et celles-ci révèlent des différences significatives selon le sexe et les caractéristiques familiales. Les modèles d'entrée et sortie leur permettent d'identifier les relations entre le statut de pauvreté, le sexe, le statut familial et d'autres caractéristiques personnelles et professionnelles. Ils montrent que les effets de durée sur les périodes de sortie et de ré-entrée dans la pauvreté sont importants. Les modèles qui prennent en compte les épisodes de pauvreté antérieurs montrent qu'il y a une forte corrélation (occurrence dépendance) tant pour le passage au statut de pauvreté que pour l'incidence de tels épisodes. Les résultats des études transversales confirment ces résultats et révèlent des asymétries dans les impacts des transitions dans les ménages sur la pauvreté. Les résultats obtenus dans ce texte peuvent être utiles pour les décideurs publiques, car le plus souvent les profils des pauvres de court terme sont différents de ceux de longue durée. On va donc identifier à la fois le nombre de pauvres de longue durée et celui de courte durée pour une année donnée ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. On montre aussi comment les transitions en fonction des individus autant du point de vue sociodémographique que professionnel.

Au Royaume-Uni, Devicienti (2001) s'est intéressé à la dynamique des revenus individuels dans la décennie 1990 à partir des données longitudinales britanniques de l'enquête BHPS sur huit vagues. Il compare les prédictions de deux modèles, d'une part, un modèle à taux de risque et, d'autre part, un modèle de transition utilisant des techniques de simulation. Il montre ainsi que seulement 19% de la population présentent des probabilités élevées d'être pauvres pendant quatre ans.

Les sans domicile fixe (SDF) font de plus en plus l'objet d'études longitudinales. Ces études reposent la plupart du temps sur une combinaison du recensement de la population et d'une enquête exhaustive sur les sans abris hébergés par des organisations bénévoles d'aide aux SDF. Ce dispositif permet un suivi longitudinal de cette population. En Australie, MacKenzie et Chamberlain¹⁰ se sont intéressés en particulier à la dynamique reliant la pauvreté persistante et le fait de devenir sans domicile. Une autre expérience intéressante est le système suédois, où la collecte d'informations exhaustives sur les SDF est faite grâce aux institutions qui sont en contact avec eux. Un suivi longitudinal est possible à l'aide d'un numéro d'identification.

Le rapport final du projet de recherche pour le Plan urbanisme, construction, architecture (Puca) sur les aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile (Arduin *et al.* 2002), fait un *survey* assez complet des enquêtes sur les SDF dans différents pays. Ce rapport mis aussi l'accent sur les difficultés à enquêter ces populations vulnérables mais les problèmes méthodologiques, notamment d'échantillonnage et de suivi des individus.

10. Mackenzie, Chamberlain, 2003, «Homeless Creers : Pathways in and out of Homelessness», Swinburne and RMIT Universities.

Approche intergénérationnelle

L'analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté se focalise sur deux types de questions : la persistance de la pauvreté sur plusieurs générations et les relations de causalité entre pauvreté pendant l'enfance et des situations telles que le niveau d'éducation, de santé ou la situation au marché de travail une fois à l'âge adulte. Pour cette revue de la littérature sur les approches intergénérationnelles de la pauvreté, on utilisera, entre autres, les travaux de Jenkins et Siedler (2007a, 2007b) pour les pays industrialisés et de Behrman (2006) pour les pays en voie de développement.

L'objectif est de présenter les différentes méthodes disponibles pour évaluer les conséquences pour une vie future adulte d'une enfance en situation de détresse économique. Il paraît évident qu'avoir grandi au sein d'un ménage pauvre n'est pas le seul facteur possible d'un état de pauvreté futur. D'autres facteurs, observés (comme le niveau d'éducation des parents) ou inobservables (comme l'habileté propre de l'enfant ou la motivation parentale) sont aussi d'importants déterminants du degré de transmission intergénérationnelle de la pauvreté. En suivant Jenkins et Siedler (2007a) et Behrman (2006), nous allons décrire ici cinq méthodes disponibles pour analyser cette question au moyen de données longitudinales.

Modèles avec régressions paramétriques : estimateurs en niveau

Ces modèles estiment une régression linéaire standard du type :

$$Y_{ij} = \alpha_j + \beta L_{ij} + \gamma X_{ij} + v_{ij}$$

où la variable à expliquer Y_{ij} d'un individu i provenant d'une famille j peut représenter par exemple le fait d'être pauvre ou non à l'âge adulte actuel (variable dichotomique) ou la durée passée en situation de pauvreté (variable continue). Il est parfois difficile de collecter des informations sur le niveau du revenu des individus à l'âge adulte et sur celui de leur ménage pendant leur enfance (la majorité des panels ne sont pas suffisamment longs, ou quand ils le sont, l'attrition représente un problème important). Pour élargir le champ d'étude de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, la plupart des études disponibles analysent souvent l'effet qu'a le fait d'avoir grandi dans un ménage pauvre sur d'autres variables caractéristiques de l'individu quelques années plus tard, comme le niveau d'éducation atteint, la santé ou l'emploi (car toutes ces variables sont d'importants déterminants à leur tour du niveau de vie). Le paramètre α_j représente l'effet propre à la famille j , inobservable. La variable explicative d'intérêt captant le degré de transmission intergénérationnelle de la pauvreté est L_{ij} . Elle doit être une variable indicatrice d'une enfance vécue dans un ménage pauvre. Le coefficient β nous indique le degré d'importance et la significativité de cette transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Le reste des facteurs observables de la pauvreté sont ici représentés par X_{ij} . Cette spécification correspond à une équation standard linéaire, qui peut être estimée par les méthodes traditionnelles (moindres carrés ordinaires, maximum de vraisemblance,

logits, probits, selon la structure de la variable à expliquer). Cependant, les coefficients estimés seront sans biais seulement si les variables observées L_{ij} et X_{ij} sont non corrélées avec les inobservables. Il existe une vaste liste de travaux qui utilisent ces modèles de régression. Jenkins et Siedler (2007b) ont fait une excellente compilation des études faites dans des pays industrialisés dans un tableau que nous reproduisons partiellement ici (tableau 3 en annexe)¹¹.

Le problème fondamental de cette méthode est que l'hypothèse de non corrélation des variables observées L_{ij} et X_{ij} avec les termes d'erreur inobservables α_j et v_{ij} semble être irréaliste. Ainsi, il est possible de montrer que certaines caractéristiques de la famille (par exemple, les compétences ou capacités de la mère à élever son enfant ou d'autres facteurs communs à tous les membres d'une même famille, comme la motivation ou une éthique du travail) sont inobservables. Et une proportion de ces caractéristiques peut être transmise de génération en génération. Dans ce cas, les estimations du paramètre β d'intérêt seront biaisées.

Modèles avec régressions paramétriques : estimateurs avec effets de fratries

Une première alternative pour réduire le biais est l'utilisation des comparaisons entre frères et sœurs (*sibling difference*). Cette méthode repose sur l'hypothèse, assez réaliste, que tous les facteurs propres aux parents (observés et inobservés) sont identiques pour tous les enfants d'une même fratrie : elle permet donc de traiter, au moins partiellement, les problèmes d'endogénéité. Dans ces modèles, l'équation de base estimée est la suivante :

$$\Delta Y_j (= Y_{1j} - Y_{2j}) = \beta \Delta L + \gamma \Delta X + \Delta v$$

Ici, ΔY_j représente les différences observées entre frères et sœurs dans la variable d'intérêt, et elle est expliquée en fonction des différences de pauvreté subies pendant l'enfance (ΔL) et des différences observées par rapport à d'autres influences possibles (ΔX). Ici, pour obtenir une estimation du coefficient β non biaisé, l'hypothèse demandée est l'absence de corrélation entre les différences observables et les différences inobservables (Δv) entre frères et sœurs, ce qui semble un critère plus faible que l'absence de corrélation dans l'estimation précédente en niveaux. Toutefois, cette méthode ne garantit pas l'absence totale de biais dans les estimations de β (Ermisch, Francesconi, 2001 ; Ermisch *et al.*, 2004 pour quelques exemples). Cette méthode présente malheureusement quelques inconvénients difficilement surmontables. Premièrement, l'échantillon d'analyse doit exclure tout ménage qui ne contient pas de frères et sœurs, ce qui réduit la taille de l'échantillon et donc la précision des estimations. De plus, les extrapolations pour la totalité de la population passent par l'adoption de l'hypothèse que les processus

11. Jenkins et Siedler (2007b) citent les travaux qui utilisent comme variable à expliquer le fait d'être pauvre à l'âge adulte, mais aussi des travaux qui se focalisent sur l'effet de grandir dans la pauvreté sur d'autres variables telles que le niveau d'éducation, la santé ou l'emploi des individus. Nous incluons ici en annexe seulement les premiers études, et renvoyons à l'étude des auteurs pour une liste plus exhaustive.

observés sont les mêmes pour les individus qui n'ont pas de frères et sœurs, ce qui n'est pas le cas. Finalement, l'effet de certaines variables d'intérêt, qui auraient la même valeur pour tous les frères et sœurs au sein d'un ménage, ne peuvent pas être identifiées, du fait de la structure en différences.

**Modèles avec régressions paramétriques :
estimateurs à variables instrumentales**

La méthode des variables instrumentales (IV) représente un autre moyen de correction du biais existant dans nos coefficients estimés quand l'hypothèse de non corrélation des variables observées L_{ij} et X_{ij} avec les termes d'erreur inobservables α_j et ν_j n'est pas vérifiée. L'idée fondamentale de cette méthode consiste à trouver une variable additionnelle qui serait corrélée avec le statut de pauvreté pendant l'enfance, mais qui n'aurait aucune influence directe sur la variable d'intérêt de l'étude, à savoir le statut ou degré de pauvreté une fois adulte. Plus précisément, nous avons besoin d'une variable Z (l'instrument) qui doit satisfaire deux conditions. La première condition indique que la variable ne doit pas être corrélée avec les inobservables : $\text{cov}(Z_i, u_i) = 0$, où u_i est la somme des effets α_j et ν_j . La deuxième condition demandée à l'instrument est qu'il soit corrélé avec la variable potentiellement endogène (L), une fois que l'effet des autres variables (X) a été contrôlé, ce qui implique que : $L_i = \delta_1 X_i + \delta_2 Z_i + \varepsilon_i$.

Dans la pratique, il est néanmoins difficile de trouver des instruments satisfaisant ces deux conditions. En effet, si la corrélation entre l'instrument et la variable L est faible, les estimations par la méthode de variables instrumentales pourront aussi être biaisées et inefficaces.

Estimateurs avec des bornes non paramétriques

Cette méthode s'inspire de recherches récentes sur les expériences d'évaluation de l'efficacité de différentes politiques publiques. La difficulté majeure de l'évaluation des politiques publiques vient du fait qu'il est techniquement difficile d'estimer « l'effet pur » des politiques publiques. On ne peut pas observer un même individu avec une politique X et sans cette politique. Toute la question de l'évaluation repose sur ce problème : il n'est pas possible d'observer le « contrefactuel » (ce qui ce serait passé si cette politique n'avait pas eu lieu). Dans l'analyse de la dynamique de la pauvreté, ce que nous voudrions connaître est l'effet, sur le niveau de vie une fois adulte, d'avoir grandi dans un ménage pauvre ou non. Le problème réside dans le fait que les données longitudinales ne nous permettent pas d'observer le vrai contrefactuel : quel serait le niveau de revenu d'un jeune adulte, s'il n'avait pas subi une situation de pauvreté pendant l'enfance. Les trois méthodes précédentes qui utilisent des régressions paramétriques, et supposent certaines hypothèses sur le mécanisme de relation intergénérationnelle, ne sont pas les seules méthodes possibles pour discerner la dynamique intergénérationnelle de la pauvreté. En imposant moins d'hypothèses *a priori* sur la structure de la matrice de variances et covariances, on peut donner des bornes à l'estimation du coefficient d'intérêt (pour une

description de la méthode, voir Manski, 1995 ; Ermisch *et al.*, 2004 ; Pepper, 2000 ; pour une application empirique dans notre cadre d'analyse, voir Jenkins *et al.*, 2005).

Méthodes de «propensity score matching»

L'objectif des méthodes de «*propensity score matching*» est de construire la situation contrefactuelle nécessaire pour obtenir un groupe de contrôle, et faire une évaluation de l'efficacité d'une politique. Dans notre cas particulier, elles permettent de comparer les niveaux de vie des deux groupes d'individus, ceux qui ont grandi dans des ménages pauvres et ceux qui n'ont pas grandi dans la pauvreté, mais qui ont, tous les deux, des probabilités similaires de devenir pauvre une fois à l'âge adulte. Pour une discussion approfondie des méthodes de «*propensity score matching*», voir Blundell et Costa Dias (2000), Caliendo et Kopeinig (2006) et Heckman *et al.* (1998).

Données et recommandations

Quelles données dans les analyses longitudinales ?

Les données utilisées pour analyser les phénomènes de pauvreté et exclusion sociale sont très variées.

Les données les plus fréquentes sont issues d'enquêtes transversales (enquêtes auprès des ménages, recensements). Elles peuvent incorporer ou non des informations dites rétrospectives sur les individus. Ces enquêtes répétées dans le temps (séries temporelles) permettent une utilisation longitudinale par le biais d'analyses par cohorte.

Les données proprement dites longitudinales sont des panels de ménages ou d'individus. Ces panels peuvent être rotatifs, c'est-à-dire avec un renouvellement d'une proportion de l'échantillon périodiquement ou non.

Ces différentes sources fournissent des données quantitatives ou des données qualitatives. Ces données doivent présenter quelques caractéristiques importantes pour assurer la qualité des données dans l'étude de la pauvreté et l'exclusion sociale : une bonne représentativité de la population cible, un bon protocole de suivi des individus ou ménages pour les panels...

De manière générale les différents types de données ont des avantages et des inconvénients (tableau 10, en annexe). Les données de panel présentent certains avantages car :

- Elles permettent la description des phénomènes et des relations qui sont intrinsèquement longitudinales, comme la persistance et transitions de la pauvreté, qui est une des préoccupations majeures.
- Elles permettent une meilleure compréhension des processus et comportements socioéconomiques, par exemple, en prenant en compte comment les circonstances ou l'entourage des unités d'analyse changent au cours du temps, ou en permettant un meilleur degré d'inférence de causalité au cours du temps.

- Elles permettent de mieux comprendre, d'impulser et d'évaluer les politiques publiques. Plus particulièrement, elles permettent de mettre en place des expériences contrôlées pour tester certaines politiques publiques (avec assignation aléatoire des individus entre groupe de traitement et groupe de contrôle).
- Dans la littérature, les panels ménages sont les plus utilisés notamment dans les pays de l'OCDE (Jenkins *et al.*, 2007). Aux États-Unis, le panel ayant servi dans le plus grand nombre d'études est le PSID qui existe depuis 1968, ce qui lui confère un caractère exceptionnel quant à sa durée. Ce panel a servi à de multiples études aussi bien pour les transitions que pour la transmission inter-générationnelle de la pauvreté. En Allemagne, le panel GSOEP (*German Socio-Economic Panel*), qui existe depuis 1984, sert de base aux études longitudinales. En Grande-Bretagne, la source la plus citée est le BHPS qui a débuté en 1991. Jenkins *et al.*, 2007 recensent plusieurs panels dans les pays de l'OCDE, en Suède, en Suisse, aux Pays-Bas, au Canada... Depuis 1994, sous la direction d'Eurostat, dans quinze pays de l'Union européenne a été mis en place le panel communautaire des ménages (*European Community Household Panel*, ECHP) dont on dispose de huit vagues (1994-2001). Ce panel a été remplacé par un nouveau panel (*Statistics on Income and Living Conditions*, SILC, ou Statistiques sur les revenus et les conditions de vie, SRCV en France) plus complet sur la mesure des revenus, des conditions de vie. Ce nouveau panel a bénéficié de l'expérience acquise avec le précédent panel.

Les recommandations

L'analyse des différents apports de la littérature internationale nous permet d'identifier trois recommandations intéressantes : la mobilisation des sources déjà existantes, la mise en œuvre de techniques efficaces d'analyse de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans leur dimension longitudinale et le développement de nouvelles sources.

Mobilisation de sources déjà existantes

- Enquêtes sur les revenus fiscaux de l'Insee

Le travail effectué par Finnie et Sweetman (2003) à partir des déclarations fiscales au Canada de 1992 à 1996 peut-être effectué en France en mobilisant l'enquête Revenus fiscaux des ménages de l'Insee, qui depuis 1996 est appariée avec l'enquête Emploi, ce qui lui confère aussi une dimension panel rotatif (faisabilité à approfondir). Par ailleurs, à la suite des recommandations du rapport du Cnis (mars 2007) sur les niveaux de vie et les inégalités, l'enquête Revenus fiscaux va être rénovée pour améliorer la couverture des revenus du patrimoine, les loyers fictifs, les prestations sociales, etc. Les thèmes d'étude peuvent être très variés à partir de cette source. Il serait intéressant d'analyser la dynamique de la pauvreté chronique en liaison avec les éléments responsables d'entrée dans la pauvreté (perte d'emploi, perturbations matrimoniales...) En outre, on pourra s'intéresser à certains groupes spécifiques plus fragiles (familles monoparentales...). À partir de ces données, il faudrait demander ou faire un appariement avec des données localisées, ce

qui permettra d'une certaine façon de tenir de l'environnement des individus pauvres. Cet appariement permettra d'explorer des thèmes connexes à la pauvreté comme la ségrégation résidentielle sur le marché de l'emploi (Gobillon *et al.*, 2007). Avec la rénovation de l'enquête il sera possible de lier la dynamique de la pauvreté avec celle des prestations sociales, ce qui pourra permettre l'analyse les effets des réformes récentes sur la population pauvre.

- Le panel SRCV

C'est la source par excellence pour des études longitudinales, elle remplace le Panel européen des ménages (ECHP). Avec trois vagues disponibles (2004, 2005 et 2006), on peut regarder les transitions à la fois par une approche monétaire mais aussi par les conditions de vie.

- Autres enquêtes ménages de l'Insee

Toujours dans cette même optique, les enquêtes principalement de l'Insee sur les ménages (budget de famille, sur les conditions de vie, le logement...), bien qu'étant en coupes transversales, peuvent fournir des indications sur les aspects longitudinaux en les utilisant avec des techniques économétriques se basant sur des cohortes. Cet aspect rejoint le deuxième point, à savoir pouvoir mobiliser les techniques d'analyses permettant de mener des analyses efficaces et robustes sur les phénomènes étudiés. Ainsi, sur des données de panels existantes comme le panel ECHP, dans le cas de la France, on peut analyser les transitions dans les différentes formes de pauvreté de 1994 à 2001, en tenant compte des problèmes d'attrition, des erreurs de mesure (Lollivier, Verger, 2005). Ces problèmes, pour être dépassés, devront nécessiter un investissement méthodologique et notamment économétrique. Du fait du remplacement du panel européen par le nouveau SRCV mobilisable actuellement sur trois vagues, les premières analyses récentes sur les transitions sont possibles pour un coût moindre. L'abondante littérature autour du PSID américain montre de façon intéressante le rôle primordial des panels ménages dans les études longitudinales. Une autre piste intéressante est l'appariement de données macro et micro, pour mieux mesurer l'impact de l'environnement économique dans la persistance ou les transitions dans la pauvreté à l'instar des travaux de Iceland (1997). Il peut être très important pour les membres de l'Onpes de participer au groupe d'exploitation du panel SRCV.

Développement de nouvelles sources

Le développement d'autres sources pose le problème de coût, et une façon d'atténuer cela est de promouvoir des d'enquêtes rétrospectives sans toutefois oublier l'inconvénient majeur de ce type d'enquête qui est celui du problème de la mémoire sélective (tableau 10 en annexe; Jenkins, Siedler, 2007). En effet il serait moins onéreux d'inclure dans les enquêtes transversales ménages de l'Insee un important volet rétrospectif qui permettrait à la fois d'avoir des indicateurs de pauvreté persistante notamment dans son aspect intergénérationnel et transitoire.

On doit promouvoir de façon systématique des enquêtes visant des populations particulières, par exemple les bénéficiaires de prestations sociales liées à la pauvreté cela dans l'optique d'évaluation des dispositifs de politique sociale. Ces enquêtes ciblées sont très utilisées dans les pays anglo-saxons notamment aux États-Unis.

Des enquêtes longitudinales qualitatives, trop souvent absentes dans la littérature, peuvent apporter une contribution non négligeable pour comprendre les dynamiques en œuvre dans les populations pauvres. À ce titre, l'enquête SRCV fournit déjà un bon nombre d'indicateurs qualitatifs.

Quelques thèmes importants sur la dynamique de la pauvreté

Il apparaît nécessaire de comprendre le lien entre la dynamique de la pauvreté avec sa sévérité en distinguant les populations « proches de la pauvreté », « pauvres » et « très pauvres ». Cette compréhension va permettre de mieux définir les instruments de politique publique pour lutter contre la pauvreté.

De nombreuses études aux États-Unis et en Grande-Bretagne mettent en évidence la relation étroite entre la dynamique de la pauvreté et l'origine ethnique de certains groupes. L'absence de ces statistiques dans les enquêtes limite ce type d'analyse en France. D'ailleurs, le débat actuel entre les partisans d'avoir des statistiques ethniques et ceux qui s'y opposent illustre à la fois un besoin et une crainte sur ces questions sensibles.

On doit mener des analyses poussées afin de comprendre l'impact entre niveau d'éducation et sortie de la pauvreté. Dans la littérature, un certain nombre d'auteurs suggèrent que le niveau d'éducation constitue le facteur principal protégeant les individus de la pauvreté beaucoup plus que les dispositifs de sortie de pauvreté.

Les changements survenus au cours du cycle de vie doivent être mieux clarifiés sur la dynamique de la pauvreté. À ce titre, les changements démographiques au sein des ménages (divorce, naissance, départs des enfants...) doivent être mieux cernés pour les analyser les entrées et sorties de pauvreté.

Une réflexion doit être menée sur la pauvreté des enfants qui est devenue un thème majeur dans nombre de pays européens. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne on se dirige de plus en plus vers une mesure officielle de la pauvreté avec comme principal indicateur la pauvreté des enfants.

Dans le cadre de ces réflexions, il serait très utile d'investir plus profondément les champs de la mobilité et des transitions dans la pauvreté sans oublier la pauvreté persistante, par le biais d'un développement accru des sources statistiques et d'analyses spécifiques dans le cadre de la France.

Pour les besoins de politiques actives contre la pauvreté, il est important de définir l'origine de l'appartenance des individus à la catégorie des pauvres de même que leurs sorties de ce groupe. Il est important de pouvoir faire un diagnostic clair entre pauvreté temporaire et pauvreté chronique. Pour cela, nous avons recensé les éléments théoriques sur la question, au travers des différentes approches de la pauvreté (pauvreté relative, absolue, monétaire, en conditions de vie...) et de l'exclusion

sociale. Nous avons mis en évidence les différentes méthodologies existantes notamment au sein de pays qui peuvent être à des stades de développement économique assez différents, qui peuvent avoir connu des histoires récentes fort contrastées.

Des méthodes paramétriques et non paramétriques assez variées ont été décrites et développées dans cet article. Les données de panel sont apparues comme étant incontournables pour une analyse approfondie des transitions dans la pauvreté et de la transmission intergénérationnelle, mais aussi pour l'exclusion sociale, comme d'ailleurs le mentionne le rapport pour le Puca (Arduin *et al.*, 2002) sur les sans domicile fixe. Néanmoins l'utilisation de données transversales avec questions rétrospectives peut apporter aussi un éclairage évident en les associant à des méthodes statistiques et économétriques adéquats. Une autre source, qui est apparue intéressante à mobiliser davantage, concerne les fichiers administratifs qui ont l'avantage d'être moins coûteux et plus exhaustifs.

Bibliographie

- AASSVE A., BURGESS S., DICKSON M., PROPPER C., 2006, « Modelling poverty by not modelling poverty: an application of a simultaneous hazards approach to the UK », *CASE Papers*, 106, Centre for Analysis of Social Exclusion, LSE.
- ARDUIN P., FRECHON I., MARPSAT M., 2002, « Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile », *Rapport final du projet de recherche pour le PUCA*.
- ATKINSON A.B, BOURGUIGNON F., MORRISON C., 1992, « Empirical studies of earnings mobility », (Fundamentals of Pure and Applied Economics 52, a volume in The Distribution section ed. by A. Atkinson), Chur, Reading, etc., Harwood Academic Publishers, 149 p.
- BANE M.J., ELLWOOD D., 1986, « Slipping into and out of poverty: the dynamics of spells », *Journal of Human Resources*, 21 (Winter) : 1-23.
- BEHRMAN J., 2006, « Using micro data to understand better the intergenerational transmission of poverty in low income developing countries », *CPRC Working paper*, 68, University of Nottingham.
- BIEWEN M., 2005, « The covariance structure of East and West German incomes and its implications for the persistence of poverty and inequality », *German Economic Review*, vol. 6, p. 445-469.
- BIEWEN M., 2004, « Measuring state dependence in individual poverty status: are there feedback effects to employment decisions and household composition? », *DIW Discussion Paper Series*, n° 429, june.
- BIEWEN M., 2003, « Who are the chronic poor? Evidence on the extent and the composition of chronic poverty in Germany », *IZA Discussion Paper Series*, n° 779, may.
- BLUNDELL R., COSTA DIAS M., 2000, « Evaluation methods for non-experimental data », *Fiscal Studies*, 21(4), 427-468.

- BOUND J., HOLZER H.J., 1993, « Industrial shifts, skills levels, and the labor market for white and blacks males », *The Review of Economics and Statistics*, 75(3):387-96
- BUCHINSKI M., HAHN J., 1998, « An alternative estimator for censored quantile regression », *Econometrica*, 66, 1998, p. 653-671.
- BURGESS S., PROPPER C., 1998, « An economic model of household income dynamics, with an application to poverty dynamics among American women », *CEPR Discussion Paper*, n° 1830, Centre for Economic Policy Research, London.
- CALIENDO M., KOPEINIG S., 2007, « Some practical guidance for the implementation of propensity score matching », *Journal of Economic Survey*.
- CANTÓ O., 2002, « Climbing out of poverty, falling back in : low incomes' stability in Spain », *Applied Economics*, 34, p. 1903-1916.
- CHAMBAZ C., MAURIN E., 1996, « La persistance dans la pauvreté et son évolution : une évaluation sur données françaises », *Économie et Prévision*, DGTPE, n° 122.
- CHEVALIER P., DOLLÉ M., FREYSSINET J., 2007, « Niveaux de vie et Inégalités sociales », Rapport groupe de travail du CNIS, n° 103.
- CLEMENT M., 2004, « Dynamique de pauvreté en Russie : une analyse en termes d'entrées et sorties à l'aide des modèles de durée », Centre d'Économie du Développement, *Document de travail*, n° 106, université Montesquieu-Bordeaux IV.
- COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989, *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'Ined.
- DEVINE J.A., PLUNKETT M., WRIGHT JAMES D., 1992, « The Chronicity of poverty : evidence from the PSID, 1968-1987 », *Social Forces*, vol. 70, n° 3 (mar.), p. 787-812.
- DEVICIENTI F., 2001, « Estimating poverty persistence in Britain », *Working Paper*, n° 42, Dipartimento di Scienze Statistiche, Università di Padova.
- DEVICIENTI F., 2001, « Poverty persistence in Britain : a multivariate analysis using the BHPS, 1991-1997 », *Journal of Economics*, suppl. 9: 1-34.
- DICKES P., 1994, « Ressources financières, bien-être subjectif et conditions d'existence », in *Trajectoires sociales et inégalités*, coordonné par F. Bouchayer, Eres.
- DICKES P., 1992, « Pauvreté en termes de conditions de vie, d'existence », Rapport du programme Mire-Insee, Documents de l'Adeps, Université de Nancy II.
- DUCLOS J.-Y., ARAAR A., 2006, « Poverty and equity measurement, policy, and estimation with DAD », Springer/CRDI, 416 p.
- DUNCAN G.J., RODGERS W.L., 1991 « Has children's poverty become more persistent? », *American Sociological Review*, août, vol. 56, n° 4, p. 538 à 550.
- DUNCAN G.J., RODGERS W.L., 1988, « Longitudinal aspects of childhood poverty », *Journal of Marriage and The Family*, vol. 50, n° 4, p. 1007-1021.
- ERMISCH J.-F., FRANCESCONI M., PEVALIN D.-J., 2004, « Parental partnership and joblessness in childhood and their influence on young people's outcomes », *Journal of the Royal Statistical Society (Series A)* 167(1), p. 69-101.
- ERMISCH J.-F., FRANCESCONI M., 2001a, « Family structure and children's achievements », *Journal of Population Economics*, 14, 249-70.
- FALL M., SZUKIELOJC-BIENKUNSKA A, VERGER D., 2000, « Comparaison des conditions de vie en France et en Pologne », Gus-Varsovie ZWS Zam. 269/2000-480, 222 p.
- FRANCESCONI M., JENKINS S.P., SIEDLER T., 2005, « The impact of family structure during childhood on later-life attainment », Report, Anglo-German Foundation for the Study of Industrial Society, London.

- FINNIE R., 2000, « La dynamique du faible revenu (de la pauvreté) au Canada : l'entrée, la sortie, la durée des épisodes et la période totale de pauvreté », *W-00-7F*, Direction générale de la recherche appliquée Politique stratégique Développement des ressources humaines, Canada.
- FINNIE R., SWEETMAN A., 2003, « Poverty dynamics : empirical evidence for Canada », *The Canadian Journal Of Economics*, vol. 36, n° 2, p. 291-325.
- GOBILLON L., MAGNAC T., SELOD H., 2007, « The effect of location on finding a job in the Paris region », *CEPR Working Paper*, 6199.
- GOEDHART T., HALBERSTADT V., KAPTEYN A., VAN PRAAG B.M.S., 1977, « The poverty line : concept and measurement », *Journal of Human Resources*, vol. 12, p. 503-520
- GOURIEROUX C., MONFORT A., RENAULT E., TROGNON A., 1987, « Generalized resi-duals », *Journal of Econometrics*, 34, p. 5-32.
- HECKMAN J., ICHIMURA H., TODD P., 199, « Matching as an econometric evaluation estimator », *Review of Economic Studies*, 65(2), p. 605-54.
- HERRERA J., ROUBAUD F., 2003, « Dynamique de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999 : une analyse sur données de panel, DIAL », *Document de travail*, n° 2003-03.
- HILL M.S., 1981, « Some dynamics aspects of poverty », in *Five Thousand Families-Patterns of Economic Progress*, vol. 9, Marta S. Hill, Daniel H. Hill, James N. Morgan éditeurs, Ann Arbor : Institute of Social Research. The University of Michigan
- HILL M.S., JENKINS S.P., 2001, « Poverty amongst British children : chronic or transitory? », in Bradbury B, Jenkins SP, Micklewright J (eds), *The Dynamics of Child Poverty in Industrialised Countries*, Cambridge University Press.
- HILL M.S., HILL D., WALKER R., 1998, « Intergenerational dynamics in the USA : poverty processes in young adulthood », in Leisering L, Walker R (eds), *The Dynamics of Modern Society : Policy, Poverty and Welfare*, The Policy Press, Bristol.
- HUTCHENS, ROBERT M., 1981, « Entry and exit transitions in a government transfer program : the case of aid to families with dependent children », *Journal of Human Resources*, 16(2):217-237.
- ICELAND J., 1997, « Urban labor markets and individual transitions out of poverty », *Demography*, vol. 34, n° 3
- JALAN J., RAVALLION M., 1998. « Determinants of transient and chronic poverty : evidence from rural China », *Policy Research Working Paper Series*, 1936, The World Bank.
- JENKINS, S.P., 2000, « Modelling household income dynamics », *Journal of Population Economics*, Springer, vol. 13(4), p. 529-567.
- JENKINS S., RIGG J., DEVICIENTI F., 2001, « The dynamics of poverty in Britain », ISER, University of Essex, Colchester.
- JENKINS S.P., SIEDLER T., 2007a, « Using household panel data to understand the intergenerational transmission of poverty », *DIW Discussion paper*, 694.
- JENKINS S.P., SIEDLER T., 2007b, « The intergenerational transmission of poverty in industrialized countries », *CPRC Working paper*, 75.
- JENKINS S., SCHLUTER C., 2003, « Why are child poverty rates Higher in Britain than in Germany? A longitudinal perspective », *The Journal of Human Resources*, vol. 38, n° 2, p. 441-465.
- KIEFER N., 1988, « Economic duration data and hazard functions », *Journal of Economic Literature*, 26, p. 646-679.
- KUCHLER B., GOEBEL J., 2003, « Smoothed income poverty in european countries », *BIW Discussion Paper 352*, German Institute for Economic Research.

- LE GOFF J.-M., FORNEY Y., 2003, *Estimations non paramétriques avec SPSS. Méthode de Kaplan Meier et méthode actuarielle*, Centre Lémantique d'études des parcours et modes de vie, Universités de Lausanne et de Genève.
- LILLARD L.A., WILLIS R.J., 1978, «Dynamic aspects of earnings mobility», *Econometrica* 46, p. 985-1012.
- LOLLIVIER S., VERGER D., 2005, «Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté», *Economie et Statistique*, Insee, n° 383-384-385.
- MANSKI C.F., 1995, *Identification Problems in the Social Sciences*, Cambridge, Harvard University Press.
- MCCALL J.J., 1970, «An analysis of poverty: a Suggested Methodology», *The Journal Of Business*, vol. 43, n° 1, p. 31-43.
- MCCULLOCH N.B., BAULCH, 1999, «Distinguishing the chronically from the transitorily poor: evidence from rural Pakistan», *IDS Working Paper*, n° 97.
- MCKAY A., LAWSON D., 2002, «Chronic poverty: a review of current quantitative evidence», *CPRC Working Paper*, n° 15, University of Nottingham.
- MACKENZIE D., CHAMBERLAIN C., 2003, «Homeless Creers: Pathways in and out of Homelessness», Swinburne and RMIT Universities.
- MCKERNAN M., RATCLIFFE C., 2002, «Transition events in the dynamics of poverty», US Department of Health and Human Services, The Urban Institute.
- MUFFELS R., BERGHMAN J., 1991, «The incidence and evolution of poverty in the 80», *Doc N°HI 7/91 Tilburg University*, The Netherlands.
- NOLAN B., WHELAN C.T., 1996, «The relationship between income and deprivation: a dynamic perspective», *Revue économique*, vol. 47, n° 3
- NOLAN B., WHELAN C.T., 1996, «Ressources, deprivation and the measurement of poverty», Oxford Clarendon Press.
- PAGAN A., VELLA F., 1989 «Diagnostic tests for models based on individual data», *Journal of Applied Econometrics*, vol. 18 Issue 2, p. 237-239
- PEPPER, J.V., 2000, «The intergenerational transmission of welfare receipt: a nonparametric bounds analysis», *The Review of Economics and Statistics*, MIT Press, vol. 82(3), p. 472-488.
- POLLAK C., GAZIER B., 2008, «L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale: un survey de la littérature étrangère», *Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*.
- POWELL J.L., 1983, «The asymptotic normality of two-stage least absolute deviations estimators», *Econometrica*, 51, p. 1569-1575.
- POWELL J.L., 1986, «Censored regression quantiles», *Journal of Econometrics*, 32, p. 143-155.
- SCHLUTER C., 1997, «On the non-stationarity of German income mobility (and some observations on poverty dynamics)», *DARP Discussion Paper*, n° 30, STICERD, LSE.
- STEVENS A.H., 1994, «The dynamics of poverty spells: updating bane and ellwood», *AEA Papers and Proceedings* 84(2), p. 34-37.
- STEVENS A.H., 1999, «Climbing out of poverty, Falling back in (measuring the persistence of poverty over multiple spells)», *Journal of Human Resources*, 34, p. 557-588.
- STEVENS A.H., 1994, «The dynamics of poverty spells: updating bane and ellwood», *AEA Papers and Proceedings*, 84(2):34-37.
- VAN KERM P., 2004, «What lies behind income mobility? reranking and distributional change in Belgium, Western Germany and the USA», *Economica*, London School of Economics and Political Science, vol. 71(281), p. 223-239.

- VERGER D., 2005, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique*, Insee, n° 383-384-385.
- WEINBERG D.H., 1991, « Poverty dynamics and poverty gap, 1984-1986 », *The Journal of Human Resources*, vol. 26, n° 3, p. 535-544.
- WILSON W.J., 1987, *The Truly Disadvantaged*, Chicago, The Chicago University of Chicago Press. 187 p.

Annexe

Tableau 1

Quelques exemples de pays avec des études longitudinales de profils de pauvreté chronique ou transitoire

Longueur des épisodes de pauvreté en année	Nx	Tx	Qx	Cum Qx	Px	Cum Px	St err Px
1	1 128	519	0,57	0,57	0,43	0,43	0,02
2	176	28	0,23	0,67	0,77	0,33	0,02
3	43	0	0	0,67	1,0	0,33	0,02

Sources : McKay et Lawson (2002).

Tableau 2

Studies of the intergenerational association in poverty

Pays	Données et échantillon	Période d'estimation	Méthodes d'estimation	Définition de pauvreté pendant l'enfance	Variable d'étude	Résultats principaux
États Unis						
Corcoran et Adams (1997)	PSID : children aged 5-15 in 1968 and aged 25-35 in 1988 with at least three years observed as a child and at least one year observed as head or wife in own household when aged 25 or older	Outcomes : aged 25-35 in 1988; determinants : Parents' income were measured when child was aged 4-16	OLS, logistic	Ratio of family income to the Census Bureau poverty line is less than one.	(1) Never poor; (2) Being ever poor as adult (poor in at least one year); (3) Persistent poverty during adulthood (poor in at least half the years observed in panel as adult)	White men and black Americans who have grown up poor are found to have much lower income- to-needs ratios and higher risk of being poor as an adult. Authors find evidence of nonlinear effects of income-to-needs ratio on poverty status as adult. Persistence of poverty over time is stronger the longer individuals were poor during childhood years. Blacks were more likely to be poor than non-blacks and women had also a higher risk to be poor as an adult compared to men.
Corcoran and Adams (1997)	PSID : children aged 7-15 in 1968 and aged 27-35 in 1988	Outcomes : aged 27-35 in 1988	Cross-tabulations	Ratio of family income to needsratio, averaged over the years (childhood and adulthood) is less than one.	(1) Never poor; (2) Poor in 1-50 percent of all years observed as adult (3) Poor in 51-100 percent of years observed as adult	Black children who grew up in poverty are 2-5 times more likely to be poor as young adults compared to blacks who were not raised in poor families. The corresponding figure for whites is 7.5. Long-time poverty during childhood is found to be particularly harmful for black children.
Corcoran (2001)	PSID : children aged 1-15 in 1968	Outcomes : aged 25-27 between 1981-1993; determinants : aged 15-17 between 1968-1985	Cross-tabulations	Ratio of family income to the Census Bureau poverty line, averaged over three years during teens, is less than one	Being poor is defined if the ratio of his or her family income to the census poverty line averaged over ages 25-27 is less than one	Poor children are more likely to be poor as adults compared to non-poor children. Intergenerational transition of poverty is particularly strong for African American children.

Sources : Extrait de Jenkins et Siedler, 2007.

Tableau 2

Studies of the intergenerational association in poverty

Pays	Données et échantillon	Période d'estimation	Méthodes d'estimation	Définition de pauvreté pendant l'enfance	Variable d'étude	Résultats principaux
Musick and Mare (2004)	1,157 daughters aged 14- 18 in 1968; NLSY : 1,552 daughters aged 14- 18 in 1979	1968-1988; 1979-2000	Log linear	Average household income over three years is below the average poverty threshold; single motherhood	Being poor is defined as if the average household income over three years is below the average poverty threshold; single motherhood	Stronger intergenerational transmission of poverty compared to family structure. Children who grow up poor are 3.5 times more likely to live in poverty in adulthood. Comparing intergenerational mobility across two cohorts who grow up in the 1960s and 1970s, the authors find no evidence of changes in intergenerational mobility of poverty over time in the US.
Royaume-Uni						
Blanden and Gibbons (2006)	NCDS : 2,243 daughters and 2,272 sons born in a week in March 1958; BCS : 2,403 daughters and 2,133 sons born in a week in April 1970	Outcomes : aged 33 in 1991 and aged 42 in 2000 (NCDS); aged 30 in 2000 (BCS); determinants : aged 16 in 1974 (NCDS), aged 16 in 1986 (BCS)	Crosstabulations, logit, ordered logit	Equivalised household income at age 16 is below 60% of median equivalised household income. (Median for the population)	Being poor is defined if «equivalised» household income is below 60% of median income in the population, before housing costs.	Children who are poor as teenagers (aged 16) are more likely to be poor as adults (aged 33 and aged 42 using the NCDS and aged 30 using the BCS). The link between child poverty and poverty later in adult life has risen over time : the association is stronger for teenagers in the 1980s compared with teenagers in the 1970s.
Finlande						
Aliro et al. (2004)	LCDF of Statistics Finland : 5,855 children born in 1960	Outcomes : 1990 and 1995; determinants : time when person was aged 10	Log linear	Equivalised household income below 50% of median (gross) equivalised household income threshold. (Median calculated only for families in which a respondent was 10 years old)	Being poor at ages 30 and 35 (those whose income was below 50 percent of median equivalised (gross) income)	Evidence of intergenerational transmission of poverty. Individuals who grow up in a poor family have around two times higher risk to be poor as young adults compared to those who grow up in non-poor families.

Sources : Extrait de Jenkins et Siedler, 2007.

Tableau 3

La mobilité des ménages pauvres et non pauvres entre 1986 et 1988
selon la ligne de pauvreté légale, pourcentages sont entre parenthèses

		1988		
		Non pauvre	Pauvre	Total
1986	Non pauvre	2 493 (88,2)	125 (4,5)	2 621 (92,7)
	Pauvre	139 (4,9)	67 (2,4)	206 (7,3)
	Total	2 632 (93,1)	195 (6,9)	2 827 (100,0)

Sources: Muffels *et al.*, 1991 and NCBS, Socio-Economic Panel.

Tableau 4

Mobilité totale et mobilité relative (odds ratio) des ménages entre pauvreté
et non pauvreté aux Pays-Bas: 1985-1986, 1986-1988, en %

Définition de la pauvreté	Mobilité totale 1986-1988	Mobilité relative 1986-1988
SPL	13,1	19,5
EC	8,7	14,3
Légale	9,4	9,4

Sources: Muffels *et al.*, 1991; Beighman *et al.*, 1990.

Tableau 5

Croissance et décroissance de la mobilité (entre pauvreté et non pauvreté)
et la pauvreté persistante entre 1986 et 1983, en %

Pauvreté	Mobilité croissante		Mobilité décroissante		Pauvreté persistante	
	Total	Pauvres	Total	Non pauvres	Total	Pauvres
SPL	5,9	(35,2)	7,2	(8,6)	10,8	(64,8)
EC	4,7	(61,2)	3,9	(4,3)	3,0	(38,8)
Légale	4,9	(67,5)	4,5	(4,9)	2,4	(32,5)

% pauvres en 1986 = Mobilité croissante + pauvreté persistante.

% pauvres en 1988 = Mobilité décroissante + pauvreté persistante.

Sources: Muffels *et al.*, 1991 and NCBS, Socio-economic Panel 1986-1988.

Tableau 6

Pauvreté persistante selon deux définitions standards sur données individuelles de 1986 à 1988

Durée dans la pauvreté	Legal		SPL	
	%	N	%	N
0 an	88,9	7 587	75,4	6 041
1 an	7,9	677	11,6	931
2 ans	2,4	212	6,9	552
3 ans ou plus	0,7	59	6,1	489
Total	100	8 535	100	8 013
Proportion de pauvres (en coupes)				
1986	6,2%	737	15,9	1 922
1987	6,7%	797	20,1	2 376
1988	6,1%	743	15,0	1 681

Tableau 7

Durée des épisodes de pauvreté selon la ligne de pauvreté légale de 1986 à 1988

Longueur des épisodes de pauvreté en année	Nx	Tx	Qx	Cum Qx	Px	Cum Px	St err Px
1	1 128	519	0,57	0,57	0,43	0,43	0,02
2	176	28	0,23	0,67	0,77	0,33	0,02
3	43	0	0	0,67	1,0	0,33	0,02

Nx : Nombre d'observations en début d'épisode.

Tx : Nombre de fin d'épisode.

Qx : Taux de sortie de pauvreté.

Px : Taux de persistance dans la pauvreté.

Cum Qx : Taux de sortie cumulé.

Cum Px : Taux de persistance dans la pauvreté cumulé.

Tableau 8

Signes attendues des coefficients du modèle logistique sur les transitions, entrée et sortie dans la pauvreté selon la définition légale de la pauvreté

Pauvreté	Sortie	Entrée
Variables	Signe attendu	
WR_1 (taux de salaire)	+	+
NY_1 (revenu non salarial)	+	-
ATW1k_1 (taux de salaire net des taxes)	+	-
INKSS_1 (revenu des prestations sociales)	-	+
BEN_1-(prestations sociales plus taxes)	-	+
BE_1 (indemnités salariales)	-	+
JOBG_P (obtenir un travail pour une heure ou plus)	+	-
JOBL_P (perdre un travail pour une heure ou plus)	-	+
MAR (mariage)	+	-
DIV (divorce)	-	+
CHNCH (modification du nombre d'enfants)	-	+
CHNAD (modification du nombre d'adultes)	-	+
LMP (position sur le marché du travail)	+	-
DPL (rapport revenu sur seuil de pauvreté)	+	-
PHCH = vecteur des caractéristiques individuels et des ménages au temps t.	?	?

Sources : Muffels *et al.*, 1991 and NCBS, Socio-Economic Pane4 1985-1988.

Tableau 9

Résultats du modèle logistique sur les transitions dans la pauvreté pour les années 1985 à 1988

Variables	Sortie			Entrée		
	Exp.	(s.e)	t-val	Exp.	(s.e)	t-val
WR_1	1,24	(0,01)	14,8***	0,87	(0,01)	-20,9***
NWY_1	1,01	(0,00)	1,2	1,01	(0,00)	2,6**
INKSS_1	0,97	(0,01)	-2,2**	1,13	(0,01)	17,3***
BEN_1	1,04	(0,01)	3,2**	0,88	(0,01)	-20,5***
BE_1	0,98	(0,01)	-3,0**	1,02	(0,00)	3,4***
MAR	1,28	(0,40)	0,6	33	(0,26)	-2,4**
DIV	0,92	(0,45)	-2	1,26	(0,22)	1,1
CHNCH	0,65	(0,13)	-3,5***	0,92	(0,07)	-1,1
CHNAD	0,92	(0,09)	-0,9	0,87	(0,06)	-2,5**
Dummy JOBG	331	(0,23)	5,55***	0,66	(0,17)	-2,5**
Dummy JOBL	1,12	(0,31)	0,4	0,91	(0,12)	-0,8
LMP	1,00	(0,00)	2,2**	1,00	(0,00)	-2,0**
DPL	1,12	(0,01)	7,0***	1,00	(0,00)	-0,2
Dummy sex	0,30	(0,35)	-3,4***	0,42	(0,20)	-4,2***
MARSTAT						
(1) Div./Sep.	0,78	(0,42)	-0,6	0,40	(0,26)	-3,5***
(2) Widowed	0,56	(0,45)	-1,3	0,42	(0,27)	-3,2**
(3) Single	0,52	(0,46)	-1,4	0,34	(0,27)	-3,9***
MARSTAT*Sex						
(1) Div./Sep.	0,89	(0,83)	-0,1	16,32	(0,45)	6,2***
(2) Widowed	4,71	(0,70)	2,2**	1,92	(0,35)	1,9*
(3) Single	2,79	(0,43)	2,4**	3,55	(0,26)	4,9***
Dummy NCH						
(> =1 ch)	0,95	(0,13)	-0,4	1,21	(0,08)	2,5**
Dummy NAD						
(> =1 ad)	1,06	(0,17)	0,3	0,98	(0,11)	-0,2
AGE at t (>59)	2,21	(0,14)	5,7**	0,88	(0,09)	-1,4
AGE at t + 1 (>22)	1,46	(0,23)	1,6*	0,79	(0,17)	-1,4
EDUC at t + 1						
(1) Secondary	1,21	(0,10)	1,9*	1,07	(0,06)	1,1
(2) Tertiary	1,47	-30	1,3	1,12	(0,17)	0,7
Socio-Economic status.						
(1) Not employed	4,85	(0,23)	6,9***	0,72	(0,12)	-2,7**
(2) No profession	2,44	(0,15)	6,0***	0,35	(0,09)	-11,2***
Constant	0,54	(0,48)	-1,28	0,58	(0,31)	-1,7*
Nobs (in analysis)		2 914			30 204	
Nobs (total)		3 931			42 992	

* Significant at 10% level

** Significant at 5% level

*** Significant at 1% level

Sources : Muffels *et al.*, 1991

Exp. : coefficients

s.e : ecart-type

t-val : t-student

Tableau 10

Avantages et inconvénients des enquêtes servant aux études longitudinales

Types d'enquêtes	Avantages	Inconvénients	Exemples
Panel ménage		Attrition	US PSID, ECHP...
Enquête rétrospective	Faible coût (1 seul passage)	Problème de mémoire sélective	
Panel par cohorte	Les personnes sont interchangeables	Périodicité non annuelle Attrition	UK NCDS58, BCS70
Panel rotatif		Très peu d'informations socioéconomiques Plutôt utilisé dans les PVD	US Survey of Income and Program Participation
Panel apparié (administratif)	Pas d'enquête directe Existence de beaucoup de données administratives Taille échantillon énorme - erreur échantillonnage faible Étude des sous groupes plus facile	Appariement pas toujours possible Bcp moins de variables historique pas très éloigné	Pays d'Europe du Nord

Sources : Jenkins et Siedler, 2007.

